Neuchâtel - Fondée en 1738 - 208me année — Un numéro 15 centimes — No 140 (16 pages) — Jeudi 20 juin 1946

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.—	6.—	2.10

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
16 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'ACTUALITE

AUTOUR DE L'ACCORD DE WASHINGTON

M. Stucki a donné connaissance à la presse de la ville fédérale de la teneur exacte de l'accord de Washington et du déroulement difficile des négociations qui furent menées. En même temps, le Conseil fédéral a publié le message demandant la ratification dudit accord, et qui sera soumis la semaine prochaine à l'approbation des Chambres. A prendre connaissance de ces documents, on est porté à faire diverses réflexions. D'abord, l'après-guerre tout autant que la guerre, montre combien il est difficile pour un petit Etat, soucieux de sa neutralité, de maintenir fermement ses positions juridiques. On a beau proclamer, dans les camps belligérants ou ex-belligérants, que l'on mène ou que l'on a mené la guerre au nom de certains principes de droit déclarés intangibles, on veut en fin de compte ce que l'on veut ! Et le droit finit par être ce que la force entend qu'il soit !

Constatation bien peu réjouissante assurément ! En période de guerre, on admet encore qu'une telle attitude soit de rigueur. Toute autre façon d'agir donnerait un avantage incommensurable à l'adversaire. Mais en temps de paix, ou plus exactement à l'instant où l'on parle d'établir une paix basée sur le respect du droit et de la justice, la seule qui puisse être solide, il est regrettable que l'on continue à « tirer à soi », si nous pouvons nous exprimer ainsi, ces notions de justice et de droit. Ne nous étonnons pas pourtant: tant que les hommes sont ce qu'ils sont, les nations qui sont à leur image ne pourront pas être différentes. C'est par un long travail de patience et de persévérance qu'on peut espérer, à la longue, apporter quelques améliorations dans leurs relations, dans leur manière de se comporter les unes vis-à-vis des autres.

~~~

C'est dire que la Suisse qui, au début, ainsi que l'a rappelé M. Stucki, se tenait rigidement sur ses positions de principe, a été peu à peu amenée à composer autant dans la question des avoirs allemands que dans celle de l'or. Le compromis auquel on a fini par aboutir est connu, de même que les compensations (déblocage des avoirs suisses, suppression prochaine des listes noires) que nous avons obtenues en échange de nos concessions. Et puis, nous avons l'assurance que les « sommes » que nous avons « lâchées » iront, à titre de contribution de notre part, à la reconstruction des pays dévastés et à la lutte contre la famine.

Ne blâmons donc pas nos négociateurs. Mais constatons une fois de plus combien il se révèle indispensable, en matière diplomatique, de tenir compte de la conjoncture extérieure. L'important est d'être intransigeant sur l'essentiel des principes de neutralité et d'indépendance. Dans le détail, une bonne politique consiste à faire montre de la souplesse nécessaire — qui seule peut ménager et réserver l'avenir. Et le fait que nous devions ainsi composer avec les Anglo-Saxons, sur des problèmes d'ordre secondaire, prouve aussi à quel point sont dans l'erreur ceux qui, après coup, prétendent que nous aurions dû rester, pendant la guerre, sur des positions rigides, quitte à mourir de faim, en cessant toutes relations avec le Reich !

~~~

S'il faut composer en temps de paix, combien à plus forte raison convenait-il, en temps de guerre, de tenir compte des circonstances extérieures. Et cela précisément pour sauver l'essentiel, c'est-à-dire la liberté et l'intégrité du pays. On voudrait que l'accord de Washington inspire de sages réflexions aux esprits peu sûrs qui, installés dans le confort présent, blâment le Conseil fédéral de ses prudences des années dures. C'est cette prudence, se manifestant là où il fallait, en même temps que notre volonté de nous défendre, affichée là également où il convenait, qui ont été les deux facteurs essentiels de notre sécurité et qui ont permis à la Suisse d'échapper à la catastrophe.

René BRAICHET.

LE M. R. P. PREND SES RESPONSABILITÉS

M. Georges Bidault est élu président du gouvernement provisoire de la République française

Le M.R.P., les socialistes, les radicaux et la droite ont voté pour lui. Seuls se sont abstenus les communistes et leurs alliés du mouvement unifié de la résistance, ainsi que onze nationalistes musulmans

PARIS, 19 (A.F.P.). — On annonce officiellement que M. Georges Bidault a été élu président du gouvernement provisoire de la république par 384 voix sur 545 votants.

Le M.R.P., les socialistes, les radicaux et la droite ont voté pour M. Georges Bidault. Seuls se sont abstenus les communistes et leurs alliés du mouvement unifié de la résistance (M.U.R.) ainsi que les 11 nationalistes musulmans.

Le discours de M. Vincent Auriol

PARIS, 19 (A.F.P.). — M. Vincent Auriol, ouvrant mercredi après-midi la séance de l'Assemblée nationale constituante, a prononcé le discours d'usage. Il a mis dès le début l'accent sur la tâche qui incombe aux nouveaux constituants.

L'œuvre constitutionnelle est l'objet principal — j'allais dire exclusif — de votre mandat. La volonté du peuple est claire. Minorité et majorité sont si rapprochées par le nombre des suffrages que, sous peine de déchirements mortels, vous devez nécessairement vous rapprocher les uns des autres. Votre émulation doit tendre, non au triomphe de vos principes respectifs, mais à l'établissement d'une libre et vraie démocratie. Le temps presse.

Le problème gouvernemental

Abordant le problème gouvernemental, M. Vincent Auriol, tout en concluant que les partis politiques sont le seul fondement solide d'une démocratie, montre sobrement la gravité que présenterait pour le pays une action des partis politiques qui ne serait qu'une prolongation des luttes électorales d'hier et une préparation de celles de demain et qui, ajournant trop longtemps toute formation gouvernementale, fausserait le jeu normal de la démocratie.

C'est ensuite un vibrant hommage à la résistance française que rend le président, ainsi qu'au résistant du 18 juin 1940, qui comprit « que le rayonnement de la France est inséparable de la République et que si la résistance était une force de guerre, elle était surtout une force de renouveau ».

Les exaltants idéaux de liberté, de justice et de fraternité qui inspirèrent la résistance inspirèrent en même temps le programme précis du conseil national de la résistance qui est devenu celui du pays libéré.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Voici le général de Gaulle, entouré par les autorités et les habitants de Bayeux où, à l'occasion des fêtes de la libération, il prononça un grand discours dans lequel il préconisa le retour au système bicaméral.

LE DÉSACCORD SUBSISTE AU PALAIS DU LUXEMBOURG

La question relative aux territoires que l'Italie devrait céder aux Alliés vivement controversée par les «quatre»

PARIS, 19 (A. F. P.). — Les ministres des affaires étrangères ont examiné, mercredi après-midi, la question de la restitution par l'Italie des biens enlevés sur les territoires des Nations unies.

Les suppléants étaient demeurés cependant divisés. Le texte primitif précisait qu'il s'agissait de biens enlevés « en usant de la force ».

Anglais, Américains et Français demandent que l'on ajoute « ou de la contrainte ». M. Molotov se rallie à leur proposition.

D'autre part, se pose la question de la preuve. La délégation française estime que l'Italie devrait prouver si les biens revendiqués par telle ou telle nation n'ont pas été saisis par la force ou la contrainte.

M. Molotov est au contraire favorable à la procédure juridique habituelle suivant laquelle la preuve doit être fournie par le demandeur. En d'autres termes, ce serait la nation qui, réclamant un bien saisi par l'Italie, devrait prouver qu'il a été enlevé de force. La discussion est renvoyée à un comité d'experts.

Clauses économiques et financières relatives aux territoires cédés

Les ministres entérinent, sauf quelques réserves de rédaction, les propositions des suppléants. Celles-ci, de caractère technique, prévoient les droits et obligations des Etats successeurs.

Relations économiques générales

Une discussion s'élève à propos des biens dont les ressortissants des Nations unies pourraient être dépossédés par le jeu des nationalisations en Italie.

Les Français et les Britanniques acceptent une proposition américaine prévoyant que cette dépossession fasse l'objet d'une indemnisation. Les Russes s'opposent à une indemnisation automatique et proposent que celle-ci n'intervienne qu'après un accord bilatéral.

M. Bevin voudrait que l'amendement de M. Molotov ne joue qu'après le délai de 18 mois pendant lequel les Nations unies jouiront, en Italie, de la clause de la nation la plus favorisée.

La question n'est pas résolue et est renvoyée à une séance ultérieure.

Dommages aux personnes

Les ministres se trouvent devant deux propositions très voisines, l'une britannique, l'autre française. Celles-ci prévoyaient que le gouvernement italien devrait indemniser les ressortissants civils des Nations unies ayant subi des dommages personnels (mauvais traitements, etc.).

Américains et Russes voudraient supprimer cette clause, mais à la suite d'une intervention de M. Bidault, M. Molotov se rallie au principe du dédommagement en posant toutefois deux conditions:

1. Les citoyens de toutes les Nations unies devraient bénéficier du droit à l'indemnité. 2. Le principe du dédommagement devrait s'appliquer à tous les ressortissants des Nations unies qui ont souffert de l'occupation italienne.

Cette seconde condition signifie que non seulement les dommages personnels subis sur le territoire italien donneront droit à une indemnité, mais également ceux qui auraient été subis hors de l'Italie par les Grecs, les Albanais, les Russes, les Français, victimes de mauvais traitements pendant l'occupation de leur propre pays par les Italiens.

(Lire la suite en dernières dépêches)

MANIFESTATION ROYALISTE A NAPLES

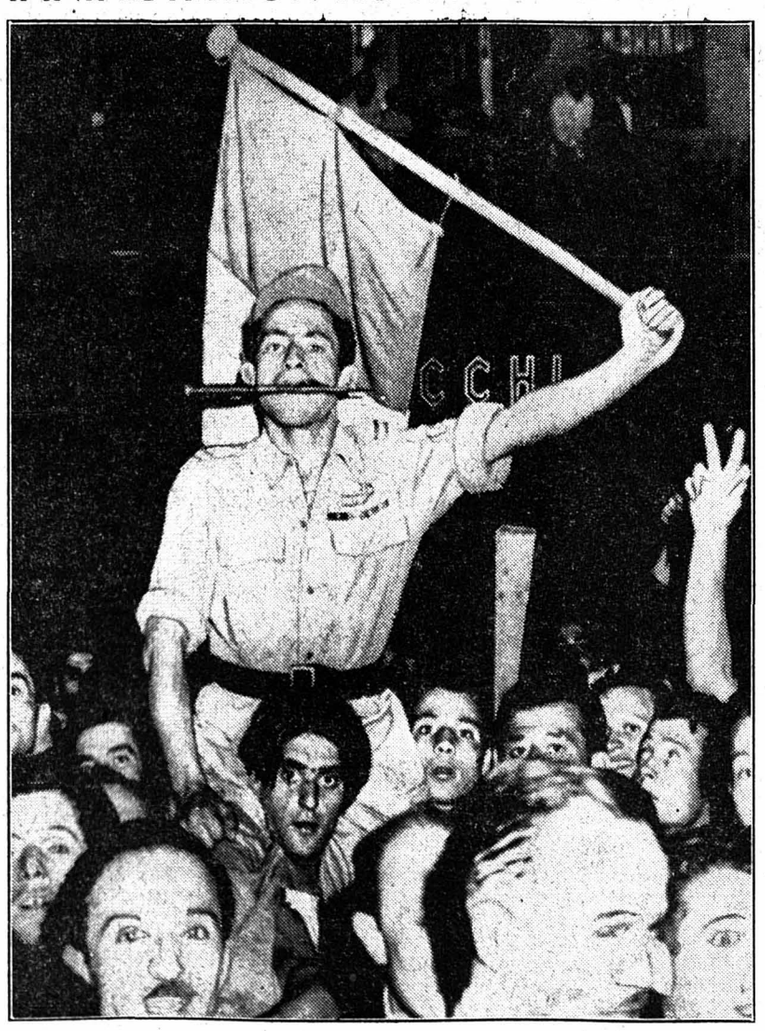

Comme on sait, des manifestations antirépublicaines se sont déroulées à Naples peu après les élections. Voici un jeune royaliste brandissant le drapeau de la maison de Savoie et tenant entre ses dents un poignard.

Les difficultés commencent pour M. Georges Bidault

De notre correspondant de Paris par téléphone

Si la crainte du bâton est le commencement de la sagesse, celle du « pouvoir personnel », il faut comprendre le général de Gaulle, n'est certainement pas étrangère à la rapide élection de M. Georges Bidault comme chef présomptif du gouvernement.

Les communistes pesant les dangers d'une opposition systématique, n'ont pas voté contre. Ils se sont simplement abstenus. Quant aux socialistes, s'abritant derrière le vœu du corps électoral, ils ont pu apporter leurs suffrages au candidat M. R. P.

C'est d'ailleurs maintenant que les difficultés commencent pour M. Georges Bidault qui, tout en procédant aux consultations d'usage, n'en devra pas moins continuer à participer aux travaux du Luxembourg. Etre élu chef du gouvernement est une chose, constituer un gouvernement en est une autre. Et M. Georges Bidault, pour mettre sur pied la combinaison, qu'il s'agisse d'une simple reconduction du tripartisme ou d'une formule élargie, doit obtenir de chacun des partis intéressés :

1. Un accord de principe sur le programme constitutionnel.

2. Une entente préalable sur le programme gouvernemental.

3. Des garanties formelles sur la question de la revalorisation des salaires.

4. Un accord sans réticence enfin sur l'épineuse répartition des portefeuilles.

La tâche est ardue et elle requerra du successeur de M. Félix Gouin au moins autant de diplomatie qu'il en déploie à la conférence des « quatre ». A l'heure présente, les pronostics sont encore réservés, mais il semble, cependant, que les communistes développant une manœuvre amorcée hier à l'assemblée par M. Jacques Duclos, puissent accepter sous couvert de « sortir du provisoire » une éventuelle participation au gouvernement.

En contre-partie, ils ne manqueront pas de faire payer au maximum leur collaboration, et tout indique que leurs exigences porteront et sur la question des augmentations générales de salaires et sur celle de l'attribution des portefeuilles ministériels.

Un mot courait hier à l'assemblée à propos de la constitution du ministère : « Il sera fait en deux jours... ou en deux semaines ».

Rien n'illustre mieux l'incertitude de la conjoncture politique présente que cette image expressive. Et tout se passe comme si les deux grands partis vaincus des élections veulent qu'à son tour le troisième fasse la sévère expérience de l'usure du pouvoir.

M.-G. G.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Les mésaventures des nationalisations

Depuis la fin de la guerre, le problème des nationalisations figure à l'ordre du jour, dans plusieurs Etats. Comme il arrive toujours, en pareille circonstance, le débat ouvert chez nos voisins trouve sa résonance chez vous.

A vrai dire, cette question n'est point soulevée pour la première fois, en Suisse. Au contraire, elle a déjà fait couler des flots d'encre et de salive. Périodiquement, des personnes d'opinions et de conditions diverses tentent de lui découvrir une fraîcheur nouvelle. Mais, le peuple souverain se méfie des innovations douteuses. La plupart du temps, il met un terme à la controverse par un verdict nettement négatif.

L'assurance du mobilier constitue le thème favori des partisans de l'étatisation. Cela se conçoit, puisqu'elle intéresse l'ensemble de la population. Les étatistes de toutes nuances pensent soigner leur popularité en invitant les citoyens à « s'assurer eux-mêmes ». Ils espèrent que l'électeur se laissera séduire d'autant plus facilement qu'il est directement en cause, dans l'affaire.

Or, dans la grande majorité des cas, ils subissent une cruelle déception. L'étatisation de l'assurance du mobilier fut repoussée à Glaris en 1878, 1880, 1885, 1888, 1889 et 1890. Elle subit le même sort dans le canton de Thurgovie, en 1881, à Zurich, en 1898, à Genève, en 1908, à Schaffhouse, en 1889, dans le canton d'Argovie, en 1917 et en 1938, dans les Grisons, en 1907, 1920 et 1937. Nos Confédérés appenzellois des Rhodes extérieures firent résistance en 1899, 1913, 1927 et 1938. L'introduction d'une assurance cantonale des bâtiments se heurta à une opposition irréductible, en 1930, au Valais.

A. D.

(Lire la suite en 4me page)

L'INGÉNU VOUS PARLE...

PENDULES

J'ai fait visite aux pendules. Puisque le temps est éternel, il faut bien que les pendules, qui sont chargées de le marquer, le soient aussi, n'est-ce pas ? C'est pourquoi on les a alignées contre le mur, toutes ces pendules de jadis, comme des douairières qui, si on les invite au bal, savent bien que ce n'est que pour faire tapisserie. Emouvants témoins des siècles révolus ! Elles sont venues, parées encore de toutes leurs grâces, de ces enjolivures pompeuses, élégantes ou un peu ridicules dont les modes successives ornaient le mobilier des boudoirs aussi bien que l'accoutrement des dames. Les unes ont la sévérité d'une bible janséniste ; d'autres, pomponnées et semées de roses, évoquent un salon pompadour ; d'autres enfin, tant elles font « nouveau riche » avec leur surcharge de moulures dorées, font penser à l'hôtel d'un fermier général. J'en ai même noté une, bien modeste d'atours, qu'on a reléguée, comme en pénitence, toute seule sur une console. Dame ! c'est que celle-là est une originale ! Figurez-vous qu'elle n'a pas d'aiguilles, et que pour marquer l'heure, c'est le cadran qui tourne sous un index ! Et dire que l'inventeur des balances américaines se figurait sans doute avoir trouvé quelque chose de nouveau !

Lentement, j'ai fait le tour des pendules, m'abstenant de juger, car tout ce qu'on peut demander à un simple pékin, c'est d'admirer et de se taire. Mais, au lieu de feuilleter le catalogue, à l'instar des autres visiteurs, plus zélés que moi à parfaire leur instruction, je me remémorais ces vers d'un poète charmant, disciple apparemment du regretté Tristan Derême :

Ton chat bigle et mafflu s'appelait [Théodule,
Nous arrêtions le temps en cassant la [pendule,
Et quand je composais des vers sur nos [amours,
Je mettais ottement à la rime : [« Toujours ! »

Hélas ! s'il suffisait de casser la pendule pour arrêter le temps et donner l'éternité aux amours, avec quelle fureur d'iconoclaste ne me serais-je pas précipité sur la plus moderne des pendules là exposées, celle dont quelque Picasso a inspiré la décoration ! Mais aux pendules d'autrefois, au moins, on peut tout pardonner : ce n'était pas de l'horlogerie de précision. Chez mon grand-père, la pendule du salon avançait toujours (sans doute pour hâter si possible le départ des fâcheux), tandis que celle de la salle à manger s'obstinait à retarder (ainsi l'on pouvait avec moins de scrupule prolonger le repas autour d'une bonne bouteille). Il n'y en avait qu'une qui marquait le temps à peu près exact : c'était le régulateur du vestibule. Mais jamais personne, heureusement, ne faisait attention à lui.

Allez, lecteurs, allez à mon exemple faire visite aux pendules. Vous n'aurez rien à craindre d'elles : elles sont presque toutes arrêtées. Mais elles vous parleront quand même des époques défuntes où le temps n'était pas encore de l'argent, où les horlogers étaient de vénérables vieillards à favoris et tous pourvus d'une loupe sur le visage, et où l'on pouvait fièrement signer de son nom une œuvre digne de braver les siècles et de transmettre sans honte à la postérité une réputation d'honnête homme.

L'INGÉNU.

Les négociations anglo-égyptiennes évoluent favorablement

LE CAIRE, 19 (Reuter). — Les journaux égyptiens rapportent que les négociations anglo-égyptiennes pour la revision du traité d'alliance et d'amitié de 1936 évoluent favorablement du fait de l'arrivée des nouvelles propositions britanniques.

Lire AUJOURD'HUI

Notre cahier spécial sur Neuchâtel industriel et économique

avec le point de vue de personnalités neuchâteloises sur les diverses branches de notre économie: urbanisme, communications, politique fiscale, industrie horlogère, tourisme, enseignement technique, etc.

EN PAGE 4

Reflets du pays de Neuchâtel

L'exposition des portraits neuchâtelois au musée des Beaux-Arts
par Th. Delachaux

Un paysan de la Joux-du-Plâne évangéliste au Gabon
par G. Vivien

Nos articles et documents d'actualité :

Les problèmes que soulèvent les revendications wallonnes
par L. D.

EN PAGE 14 :

Du côté de la campagne :

Le recensement fédéral du bétail dans le canton de Neuchâtel

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

CHAMBRES

A louer pour le 1er juillet une

BELLE GRANDE CHAMBRE

pour deux personnes. Eventuellement part à la cuisine. — N. Ferrier avenue du 1er-Mars 6, tél. 5 25 12.

A louer à dame sérieuse, une

chambre non meublée

confort. Pour visiter: à partir de 18 heures. — Saars 4, 1er étage, à droite.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

A louer une

jolie chambre

disponible tout de suite, avec bonne pension, à employée sérieuse.

S'adresser sous chiffres S. V. 802 au bureau de la Feuille d'avis.

Une ou deux jeunes filles trouveraient

bon accueil

à partir du 15 juillet. Jolie chambre, très bonne pension à prix modérés. Quartier nord-ouest. Adresser offres écrites à V. M. 839 au bureau de la Feuille d'avis.

Suissesse allemande

19 ans, cherche pour ses vacances (quatre semaines), dès le 15 juillet, une pension avec vie de famille, où elle pourrait converser en français. — Offres à Annemarie Stebler, Schöftland (Argovie).

Etudiant danois cherche une

CHAMBRE

avec pension, dans une bonne famille ne parlant que le français. Adresser offres écrites à E. T. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE ET PENSION

offertes pour le 1er juillet. — Demander l'adresse du No 849 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Vacances horlogères

On demande à louer, du 20 juillet au 4 août, un petit chalet ou loge simplement meublé. Région : Jura neuchâtelois. Adresser offres écrites à C. P. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Jeune ménage sans enfants cherche pour le 24 juin ou date à convenir un appartement de deux à quatre pièces, éventuellement meublé. — Adresser offres écrites au No U. R. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef d'orchestre cherche, pour août et septembre, deux

CHAMBRES

meublées avec cuisine. — Offres à M. J. Kobel, Bellevuestrasse 130, Wabern-Berne.

On cherche à louer, au centre, un

LOCAL

ou éventuellement une chambre indépendante non meublée, au rez-de-chaussée ou au premier étage, pour un bureau ; pour 15 juillet ou date à convenir. Faire offres sous chiffres R. Z. 817 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer un

GARAGE

Adresser offres écrites à A. G. 844 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour une petite auto, un

GARAGE

au centre de la ville, éventuellement on partagerait grand box. Téléphone 5 42 52.

On cherche un

bel appartement

de deux à quatre pièces, salle de bains, à Neuchâtel ou environs, pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à R. K. 848 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande, pour entrée immédiate, des

jeunes ouvrières

ou quelques

débutantes

Places stables. Se présenter ou faire offres écrites à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie et plumes à écrire S. A., à Peseux, tél. 6 13 83.

Entreprise industrielle de la place cherche, pour le 1er août, une

demoiselle

ayant une certaine expérience des travaux de bureau. — Faire offres écrites, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres D. A. 854 au bureau de la Feuille d'avis.

MANŒUVRES ET OUVRIÈRES

sur petite mécanique et appareils électriques

seraient engagés par

TELOFERM S. A.

A NEUCHATEL

Seules les offres écrites seront prises en considération.

Ménage avec deux enfants cherche une

personne expérimentée

sachant cuire. Pas de grandes lessives. Congés réguliers. Gages 160 fr. par mois. Entrée à convenir. — Offres sous chiffres P 4355 N à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière

présentant bien et connaissant le service de table, parlant deux langues, est demandée par hôtel de montagne moderne. Gros gain assuré. Faire offres écrites sous H. R. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

personne

pour aider au ménage les matinées. Saars 23.

Sommelières

et débutantes sont demandées par le bureau de placement « Le Rapid », avenue du 1er Mars 6.

Vendeuse

est demandée par boulangerie-pâtisserie de la ville. Personne active et débrouillarde serait éventuellement mise au courant. Entrée: 1er juillet ou date à convenir. — Faire offres détaillées sous chiffres V.S. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS CHERCHONS POUR NOS RAYONS DE

MERCERIE
PANTOUFLES
CONFECTION
ARTICLES DE MÉNAGE

VENDEUSES QUALIFIÉES

PLACES STABLES ET BIEN RÉTRIBUÉES. HORAIRE DE 48 HEURES. UNE MATINÉE DE CONGÉ PAR SEMAINE. — S'adresser :

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

Commissionnaire

de 16 à 18 ans, robuste et honnête est demandé pour tout de suite ou date à convenir au magasin de comestibles. — Lehnherr frères, place du Marché.

On cherche pour le 1er juillet une

JEUNE FILLE

sortant de l'école pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille assurée. S'adresser à Fritz Michel, boulangerie - pâtisserie, Zollikofen près de Berne.

Attacheuses

sont demandées tout de suite par M. Arthur Alber, Gorgier.

On demande tout de suite une

sommelière

dans un bon petit restaurant du Vignoble neuchâtelois, ainsi qu'une

jeune fille

pour aider au ménage. Bons soins et vie de famille. Adresser offres au restaurant de la Croix fédérale, Cressier.

On cherche un

boulanger-pâtissier

Faire offres: Boulangerie Bachelin, Auvernier.

PERSONNE

sérieuse, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, sachant cuire, est demandée pour quelques semaines. — Mme Paul Hagemann, 11, faubourg du Lac, 1er étage.

Jeune fille propre et honnête est demandée comme

VENDEUSE

Se présenter à la boucherie A. Rohrer, rue de l'Hôpital 15.

On cherche pour trois mois, dès le début de juillet, une

JEUNE FILLE

pour faire le ménage. — Offres écrites à Mme Paul Benner, 5, avenue Rousseau.

Entreprise de la place cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

HOMMES

de 25 à 35 ans, de toute moralité, pour des travaux de nettoyages, éventuellement pour diriger du personnel, association pas exclue.

Places stables et bien rétribuées pour personnes sérieuses.

Faire offres sous chiffres R. J. 820 au bureau de la Feuille d'avis, en indiquant âge et prétentions.

Un bon opérateur linotypiste

trouverait emploi stable

à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis, à Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir une

JEUNE FILLE

de 17 à 20 ans, pour un petit ménage avec deux enfants de six mois et quatre ans. Bons traitements et congés réguliers. — Faire offres avec conditions sous chiffres J.P. 828 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE une

GÉRANTE

pour commerce de chaussures à Vallorbe. Date d'entrée à convenir, au plus tard 15 août. Faire offres avec prétentions et photographie, qui sera retournée, sous chiffres G. P. 843 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

DAME DE BUFFET

Hôtel de la Poste, la Chaux-de-Fonds. *

Pour quelques heures par jour, on demande un

secrétaire-comptable

Adresser offres écrites à H. R. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise industrielle

cherche

quelques ouvrières et jeunes ouvriers

pour le montage d'appareils électriques et divers travaux auxiliaires. Travail propre, places stables. — Faire offres écrites ou se présenter à Electrona S.A., Boudry.

Administration privée de Neuchâtel cherche pour le mois de juillet ou date à convenir, une

employée de bureau

bonne sténo-dactylographe et au courant des travaux de comptabilité.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae et indication des prétentions de salaire, sous chiffres C.B. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison de Neuchâtel engagerait un(e)

employé (e) de bureau

jeune et capable, pour travaux de bureau et correspondance française (et allemande si possible). Faire offres avec prétentions de salaire et photographie sous chiffres P 4284 N à Publicitas, Neuchâtel.

ON ENGAGERAIT

ÉBÉNISTES POLISSEURS

UN OUVRIER pour le vernissage au pistolet

Places stables et bien rétribuées pour ouvriers capables. Se présenter chez : ROBERT LAVANCHY, ébénisterie, Prébarreau, NEUCHATEL.

On demande pour

PARIS

une jeune fille parlant le français, pour s'occuper du ménage et des enfants. Entrée : 15 septembre. — Adresser offres écrites à E. F. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

garçon d'office

Salaire: Fr. 140.—. Entrée immédiate.

Un casserolier

Salaire : Fr. 180.— à 200.—. Entrée 1er juillet. Prière de faire offres au Café du Théâtre, Neuchâtel.

Ebéniste

serait engagé dans une petite fabrique, à Neuchâtel. Fort salaire à ouvrier capable. Offres sous chiffres P 4300 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche une jeune

SOMMELIÈRE

éventuellement débutante. Faire offres au café du Tilleul, Cressier. Téléphone 7 61 41.

Hôtel - restaurant de Neuchâtel cherche une

JEUNE FILLE

pour aider à tous les travaux du ménage. Occasion d'apprendre le service. — Adresser offres écrites à H. R. 789 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche une

JEUNE FILLE

d'au moins 18 ans pour être mise au courant du service de

sommelière

Gain 250 fr. minimum dès le début. Faire offres avec photographie sous chiffres R. K. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 30 juin une

jeune fille sérieuse

et capable pour le magasin et pour aider à l'office. Boulangerie-pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15.

Maison de la place cherche un

représentant

pour le rayon de Neuchâtel, branche cosmétique. Faire offres à case postale 504.

Nous cherchons pour tout de suite

un MAROQUINIER
un GAINIER
et de jeunes gens manœuvres

S'adresser : Gainerie d'art et d'horlogerie, Neuchâtel, Fahys 187.

Magasin de nouveautés du canton cherche pour entrée à convenir

VENDEUSES

de métier, connaissant surtout la branche textile. Places stables et bien rétribuées. Offres détaillées à V. Z. 846 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille avec deux enfants, du vignoble neuchâtelois, cherche une

bonne à tout faire

consciencieuse, honnête, pouvant travailler seule. Bons traitements et congés réguliers. — Faire offres avec prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffres P. 4320 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons des

JEUNES FILLES

hors des écoles.
pour travaux faciles. Places stables.
Se présenter à

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

ON DEMANDE

un homme pour deux à trois heures de travail facile par jour. S'adresser au concierge de l'hôtel Terminus, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

est demandée dans un magasin de la ville. On l'initierait aux travaux de bureau et au service de la vente. Entrée à convenir. Faire offres avec prétentions sous chiffres K. S. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville cherche une jeune

sténo-dactylo

Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres manuscrites sous S. E. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière et valet de chambre

ou vice-versa demandés tout de suite pour villa près de Genève par Mme Hoff, Fossard près de Genève, tél. 4 59 98.

DEM. D'EMPLOIS

Voyageur en vin

avec clientèle à Fribourg et dans le Jura bernois, cherche représentation à la commission — Adresser offres écrites à J. B. 833 au bureau de la Feuille d'avis.

Intelligent

JEUNE BALOIS

de 15 ans, cherche place à Neuchâtel, dans un commerce de montres, boucherie ou quelque autre magasin pour apprendre le français. — Offres avec conditions sont à adresser sous chiffres R 54938 à Publicitas, Bâle.

MENUISIER

ayant terminé l'apprentissage CHERCHE, pour le commencement d'août, une PLACE DE DÉBUTANT, où il aurait l'occasion de suivre encore des cours. Nourriture et logement chez le patron sont préférés. — Faire offres à Alfred Weber, station Niederwangen.

MARÉCHAL

Jeune homme, 25 ans, cherche place stable où il aurait l'occasion d'apprendre la soudure électrique. — Faire offres avec indication de salaire sous chiffres E. L. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui procurerait du travail

à une personne libre de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. dans une fabrique ou autre industrie. Offres sous chiffres P 4370 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille

cherche place dans une famille parlant le français. Offres écrites avec indication de salaire à E. Hunziker, rue Basse 1, Bienne.

Monsieur de 28 ans, bonne formation commerciale, cherche place de

représentant

Région de la Suisse romande. — Adresser offres écrites à S. R. 781 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 28 ans cherche une place facile dans une famille parlant le français, auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres Jc 23492 U à Publicitas, Bienne.

Sommelière

cherche place dans un bon restaurant, éventuellement remplacements réguliers ou engagement pour le Comptoir. Adresser offres écrites à R. S. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

Père de famille cherche un

emploi stable

libre dès octobre. — Faire offres écrites sous chiffres X. R. 791 au bureau de la Feuille d'avis.

SOUDEUR autogène et électrique

cherche place. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites à E. H. 834 au bureau de la Feuille d'avis.

Décolleteur

capable, ayant de l'expérience, cherche emploi sur petites pièces d'horlogerie. — Faire offres écrites sous chiffres B. R. 842 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

apprenti

ou

débutant vendeur

pour notre rayon de TAPIS et RIDEAUX. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et bons traitements assurés.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres détaillées à la direction MEYER SÖHNE S. A., BIENNE.

Jeune homme intelligent et débrouillard serait engagé comme

apprenti monteur-électricien

chez P.-H. Troyon, maître électricien, Corcelles. Tél. 6 14 68.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU lundi de Pentecôte, une

broche en or

ovale, souvenir de famille. — La rapporter contre récompense à l'adresse qui sera indiquée par le bureau de la Feuille d'avis sous No 837.

PROFESSIONS MÉDICALES

Dans quelques jours :

OUVERTURE DE LA

SAUNA

BAINS FINLANDAIS

JEAN PITON

Masseur autorisé par l'Etat

FAUBOURG DE L'HOPITAL 17, NEUCHATEL
Tél. 5 33 43

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

NOTRE-DAME DES NEIGES

Roman couronné par l'Académie des Jeux floraux

par 46

ALIX ANDRÉ

Jorand, le même soir, avait élu domicile au chalet. Il ne le quittait, depuis, que pour répondre à l'appel de ses malades. Sur les incidents précédant l'évanouissement de la jeune fille, il n'avait posé aucune question. L'état de Solange s'expliquait d'ailleurs suffisamment par sa folle imprudence. Un refroidissement était la conséquence de sa marche dans la neige; ce refroidissement avait amené la pneumonie, le praticien en savait assez.

Et contre le mal s'était engagé un combat farouche. De toute son âme, de toute sa volonté, de tout son courage, Marie-Claire y avait participé. Auprès de cousine Marthe soudain vieillie, de Marcel Jorand, infatigable, l'orpheline jour et nuit avait veillé.

Les autres habitants du chalet restaient obligatoirement en dehors du drame. Dans son appartement, à cause de Chérie, Mme Maillac était consignée. Et Claire éprouvait un soulagement immense de ne plus apercevoir le petit visage tendre, bientôt à jamais perdu.

Thierry, lui, conscient de l'inutilité de sa présence, fuyait quotidiennement le col. Un désir éperdu de solitude, l'impérieux besoin d'user son mal par la fatigue, le jetaient dès le matin sur les routes déblayées. A la nuit tombante seulement, Marie-Claire entendait, avec un frémissement de tout son être, de lourds souliers franchir le seuil.

Bientôt, des pas assourdis résonnaient dans l'escalier, traversaient le couloir. La porte de la chambre s'ouvrait doucement, et, dans son entrebâillement, la même question anxieuse était jetée.

— Eh bien ?

En ce huitième jour de la maladie de Solange, les choses avaient suivi leur cours habituel. Cependant, au lieu de répondre à l'interrogation du jeune homme par un geste évasif, Jorand, cette fois, s'avança vers lui.

Un instant, à demi-voix, les jeunes gens conversèrent. Puis Dambert vint à l'orpheline assise auprès du lit.

— Claire, le docteur me demande d'employer mon influence à vous obliger au repos ce soir. Il se trompe, je n'ai guère d'influence; et les arguments dont je pourrais me servir pour vous convaincre sont d'avance voués à la faillite. Aussi vais-je seulement faire appel à votre raison. Elle est saine, robuste, admirablement équilibrée... Oh! si admirablement, que certains vous trouvent digne d'envie.

Et après une brève pause, Dambert acheva :

— Vos forces ne sont pas inépuisables, Claire. Il faut vous coucher ce soir. Le docteur seul veillera.

Il avait parlé d'un ton douloureux mais sans amertume. La jeune fille, docilement, se leva.

C'était, depuis l'heure tragique où tant de bouleversements avaient tenu, la première fois qu'elle se retrouvait en face de Thierry. Les habitudes du chalet étaient désorganisées. Dambert prenait ses repas entre sa belle-mère et Régine. Elle-même, Claire, Mme Aubry, le docteur, se faisaient servir lorsque Solange reposait, dans une pièce contiguë à sa chambre. Les courts instants que passait Thierry dans l'appartement aux persiennes demi-closes étaient donc les seuls durant lesquels la jeune fille l'aperçut.

Et soudain, comme Dambert se courbant vers un livre tombé à terre entrait dans le champ de clarté de la veilleuse, Marie-Claire recula avec effroi. De chaque côté du large front, tout en haut des tempes, sur les cheveux bruns de Thierry, il avait neigé. Et la vue de cette rosée d'argent dont nul de ses chagrins passés n'avait paré le visage du jeune homme, de cette rosée qui était le plus absolu, le plus brûlant aveu de tendresse, faillit arracher à Claire un cri de douleur et d'amour !

Instinctivement l'orpheline avait jeté la main sur ses lèvres, et ce geste par lequel elle voulait étouffer toute manifestation de son trouble, la trahit. Le jeune homme se retourna. Il vit le regard déchirant qui s'attachait à son visage, la pâleur de Marie-Claire, et une irrésistible émotion le saisit. Il fit un pas en avant, mais ses bras déjà tendus retombèrent. Par un terrible effort, sa compagne avait repris un masque indifférent et calme. Alors, un triste sourire aux lèvres, le père de Régine baissa la tête. Puis, abandonnant sa place, il prit congé de Marcel Jorand et quitta l'appartement.

A son tour, la jeune fille rejoignit le docteur, qui, dans un geste amical, saisit ses mains.

— Vous êtes aussi épuisée que Mme Aubry, dit-il. Allez donc vous reposer comme elle.

Et prévenant toute protestation, il ajouta :

— Soyez tranquille, je veillerai.

Sans répondre, Marie-Claire inclina la tête. Peu après, elle sortit. Le docteur entendit ses pas décroître dans le couloir. Une porte s'ouvrit, se referma... Le chalet tout entier était rendu au silence de la nuit !

Dans la chambre, qu'une lampe soigneusement voilée éclairait à peine, auprès de Solange inconsciente, jusqu'au lendemain Jorand demeurait.

Il l'avait voulu ainsi, sachant combien la veillée serait rude. Se trouver seul avec l'être qu'il avait le plus aimé, durant la dernière nuit que celui-ci dût, sans doute passer sur terre, était pour lui une amère joie ardemment souhaitée.

Le jeune homme se rapprocha du lit, sur lequel vint se pencher sa grande silhouette un peu voûtée. Longuement il contempla le visage amaigri, la tête aux cheveux défaits, dont le poids ne creusait même pas l'oreiller; puis, maintenant que nul ne pouvait le voir, il s'assit, accablé.

La journée, pour Solange, avait été mauvaise. Le cœur de la jeune fille, fatigué par de longs accès de toux, battait irrégulièrement. Au délire le plus violent succédaient des périodes d'abattement extrême. C'était l'une de ces prostrations qui terrassait la malade en cet instant.

Le front entre ses mains, Jorand, par une sorte de privilège qui semble réservé aux heures sombres, revivait les moindres événements de son existence passée. Il avait été un homme éminent, un praticien recherché pour sa science et ses mérites, et s'était cependant retranché volontairement de toute vie normale, et, jeune encore, presque enterré.

Un amour malheureux avait-on dit. Oh! non. Ou plutôt un immense et double amour : celui de Dieu et des êtres simples tout à la fois. Fils de paysan, il était venu aux paysans. Mais ce premier déracinement ne représentait qu'un stade dans la voie de plus grands et plus définitifs départs. Car, sous la blouse blanche des laboratoires, le docteur avait bien souvent rêvé à cet autre uniforme du dévouement qu'est l'habit du missionnaire. Et un espoir l'avait envahi : celui de se faire, dans l'obscurité et le silence, une âme digne de le vêtir.

Mais un amour, en effet, un amour qui tout de même se rattachait à de la souffrance, avait surgi dans sa vie. Cette malade, que le monde dont il s'était retranché lui envoyait comme un défi, il l'avait adoptée, se disant: « Voici donc l'œuvre que Dieu m'impose comme épreuve du sacrifice. » Et il s'était incliné, remettant le don de lui-même à plus tard. Ce plus tard allait venir. Hélas ! son âme tout entière en saignait de douleur !

Le silence de la pièce fut soudain troublé par un gémissement. Jorand, debout aussitôt, se pencha vers Solange dont le regard fiévreux mais lucide cherchait le sien.

La malade leva la main, dans un geste inachevé, tandis que ses lèvres s'entr'ouvraient sur une question à peine distincte :

— Docteur... je vais mourir... n'est-ce pas ?

Surmontant son trouble, le jeune homme souriant voulut protester ; mais il s'aperçut que, déjà, elle n'entendait plus. Aussi soudainement qu'il avait brillé dans son cerveau fatigué, le bref éclair de raison s'était éteint.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf

Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin

Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

Commune du Pâquier

Mise au concours

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste

d'administrateur communal du Pâquier

est mis au concours. Entrée en fonction tout de suite ou à convenir. Les offres doivent être adressées jusqu'au vendredi soir 27 juin 1946, au président de commune. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau communal. — Tél. 7 14 87.

LE CONSEIL COMMUNAL.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Vendredi 21 juin 1946

dès 9 h. et 14 h., le greffe du Tribunal vendra les objets suivants, propriété de M. Auguste Loup, devant son magasin à la place des Halles 13, à Neuchâtel :

un vélo de dame, deux remorques pour vélo, une centaine de tableaux divers : huile, aquarelles, gravures, lithographies, etc., des régulateurs, pendules, montres pour hommes et dames, deux accordéons, un violon, une certaine quantité de disques classiques et autres, deux appareils de radio, un tourne-disques, des balances, des armes, des habits pour hommes et dames, des souliers, une centaine de livres divers, de la vaisselle, etc.

Samedi 22 juin 1946

dès 9 heures, il sera mis en vente les objets mobiliers suivants :

des potagers, fourneaux, calorifères, un lit, une armoire, un secrétaire, une chambre à manger, des canapés, tables, chaises, harmonium, deux bahuts, une console Louis XV avec glace, deux machines à coudre, un établi d'horloger, trois fauteuils curules, un planeur, deux commodes, un lit d'enfant en bois, etc.

La vente aura lieu au comptant.

Neuchâtel, le 13 juin 1946.

Le Greffier du Tribunal : R. MEYLAN.

IMMEUBLES

Hôtel-restaurant

sur bon passage, à vendre pour raison d'âge. — Gros chiffre d'affaires. — Ecrire sous chiffre L. 23498 U. à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A VENDRE

LAPINS

à vendre — S'adresser à R. Gaschen, Ecluse 92.

BON PIANO NOIR

cordes croisées, à vendre ou à louer. — Demander l'adresse du No 729 au bureau de la Feuille d'avis.

Trousseaux de lingerie

complets, tous les draps de dessus et de dessous

EN PUR

coton double fil, au prix avantageux de

Fr. 420.-

Le trousseau peut être commandé aujourd'hui déjà et payé facilement en acomptes mensuels jusqu'à la livraison. Monogrammes et broderies compris dans le prix. — Demandez tout de suite échantillons

Mlle S. Bornstein
Rümelinbachweg 10
Bâle

A vendre, pour cause de déménagement :

un **piano** (H.-E. Jacobi), prix, Fr. 700.— ; un **canapé** et deux **fauteuils** usagés ; une **table pour malades.**

S'adresser : Saars 34. Tél. 5 31 21.

A vendre une

poussette

« Wisa Gloria », beige, en très bon état. S'adresser : rue du Seyon 9, 2me à gauche.

A la même adresse : un bon vélo de dame. Occasion.

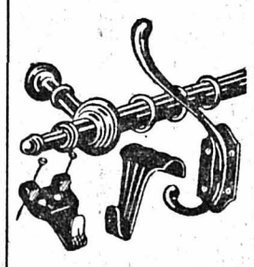

Baillod S. A.

A vendre une

moissonneuse-lieuse

« Deering », avec flèche, pour tracteur. Pierre Borioli, Bevaix. Tél. 6 62 08.

Petit char

à vendre, Schenk, Louis-Favre 11.

A vendre une

MOTO

« Moser », 250 cm³ TT, en parfait état. Boucherie Baltensberger, Boudry.

Machines à coudre, bascules romaines, objets divers de ménage,

à vendre d'occasion au camp du Mail le 20 juin 1946 dès 9 heures.

PEINTURES

Herzog, G. Locca, Aur. Barraud, Ch. Barraud, F. Huguenin, Sturler, Pœtch, Theynet, A. Demarta, à céder à prix très avantageux. — M. Guillod, rue Fleury 10. Tél. 5 43 90.

Bon **thon entier** à **l'huile d'olive pure**

Fr. 1.— les 100 gr. —

Zimmermann S.A.

— aux Epancheurs seulement.

Pour cause de départ, à vendre tout de suite, un bon

piano d'étude

Demander l'adresse du No 845 au bureau de la Feuille d'avis.

Pendant le Comptoir

vous trouverez chez **Rohrer**

Hôpital 15

TOUT pour satisfaire votre appétit

SANDWICHES - PATÉS - JAMBON
SALAMI - CHARCUTERIE FINE
SAUCISSONS - SAUCISSES SÉCHÉES,
etc.

A vendre

« Plymouth »

14 HP, six cylindres, quatre à cinq places, quatre portes, six roues avec bons pneus, deux porte-bagages, moteurs revisés, en parfait état de marche. Tél. 6 16 99, Peseux.

A vendre un

canot dériveur

acajou, 5 m. 5, avec matériel de pêche à la traîne. Belle occasion. Demander l'adresse du No 840 au bureau de la Feuille d'avis.

Blouse chemisier
en toile rayonne blanche, rose ou bleue **8.90**

Jupe fantaisie
en tissu lavable, ravissant dessin mode **11.75**

La belle confection pour Dames

Armourins

NEUCHÂTEL

LIT COMPLET

et un buffet à deux portes, démontable, à vendre. — Demander l'adresse du No 823 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

motogodille

4 CV, un bateau 4 m. 50, le tout à l'état de neuf. Poste restante 806, Neuchâtel.

A VENDRE

une superbe cuisinière à gaz « Hoffmann », granité gris, sur socle quatre feux, un four, chauffe-plats, une série de cinq casseroles, une chaise d'enfant transformable, une chaise percée avec vase pour enfant, le tout à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 835 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

POTAGER à gaz de bois

marque « Sarina », pour cause de départ. — Téléphoner au 7 13 22, à Savagnier.

A vendre encore quelques

beaux chars

à pneus (un et deux chevaux). S'adresser à Jean Leuenberger, Maujobia 8, tél. 5 10 46.

Baillod S. A.

Société coopérative de Consommation

Un nouveau produit appelé à rendre de grands services à la ménagère...

FARIPA

pour tartes aux fruits et pâtisseries salées : Fr. 2.90 le paquet

pour gâteaux sucrés : Fr. 3.15 le paquet

Impôt compris
Ristourne à déduire

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Plaisir du bain
Elégance de la ligne

Les costumes

signés

Suze-Prêtre

NEUCHATEL

DEMANDES A ACHETER

On cherche à acheter tout de suite une

magnéto-dynamo

« Bosch », deux cylindres. S'adresser à Joseph Boil, Oeuches 31 a, Moutier.

Achat

Bijoux et argenterie usagés

Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

On cherche à acheter un bon

potager à bois

et une machine à coudre. S'adresser à Fritz Löffel, le Landeron.

On cherche d'occasion mais en parfait état une

POUSSETTE

moderne, marine ou noire. Faire offre sous chiffres Z. P. 801 au bureau de la Feuille d'avis.

MOTO

Je suis acheteur d'une moto 350 ou 500 TT ou latérale en bon état. — Adresser offres écrites à H. B. 847 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion, mais en bon état, un

réchaud électrique

à deux plaques, 220 W. Adresser offres écrites sous J. P. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter une

cuisinière à gaz

émaillée, trois ou quatre feux avec four, en bon état. — Faire offres sous chiffres H. Y. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

On cherche pour le dimanche 23 juin, de 11 à 23 heures,

deux musiciens

accordéon saxophone. — Faire offres au restaurant du Commerce, Grandson. Tél. 2 33 57.

La famille de Madame Hans GRIEDER, profondément touchée de la sympathie qui lui a été témoignée pendant les jours de deuil qu'elle vient de traverser, en exprime ici sa vive reconnaissance.

Corcelles, le 18 juin 1946.

Les enfants et la famille de feu Anna MORTHIER ont été profondément touchés par la sympathie qui leur a été témoignée pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser. Ils tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur deuil.

Les Planches-sur-Dombresson, le 19 juin 1946.

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès subit de leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Eugène BOTTINELLI

les familles affligées expriment à chacun toute leur reconnaissance, spécialement à Monsieur le curé, ainsi que pour les nombreuses couronnes et envois de fleurs.

Cressier, le 19 juin 1946.

Elexa électricité
C. HUMBERT-PRINCE
RUELLE DUBLÉ
TEMPLE NEUF
NEUCHATEL

VOLTA
aspirateurs et cireuses
depuis Fr. 284.—

A vendre d'occasion une

CHAMBRE A MANGER

en noyer foncé. Ecrire à X. V. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

piano à queue

noir, grand modèle. Demander l'adresse du No 838 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour vos *IMPRIMÉS*

Une seule adresse

L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1er étage
Tél. 5 12 26

A vendre un superbe

lit-divan

à l'état de neuf et une table de salon. S'adresser : rue du Seyon 15, 4me, à droite. Tél. 5 28 66.

A vendre un

accordéon

« Hohner », Club II B, Victoria, avec housse, état de neuf. Prix : 160 fr., chez W. Ulrich, rue Basse 23, Colombier.

A vendre de beaux

PORCS

de neuf semaines chez René Hoffmann, les Planches (Val-de-Ruz).

Fête cantonale du P. O. P. neuchâtelois

Dimanche 23 juin dès 10 h. 30, à **CHANTEMERLE (Corcelles)**

MUSIQUE DE FÊTE : LA « TESSINOISE » DE NEUCHATEL

JEUX DIVERS - CONCOURS D'ENFANTS - RESTAURATION - CANTINE

TRÈS AVANTAGEUX

CERISES du PAYS

le kilo **-.90**

BELLES FRAISES DU VALAIS

AUX PLUS BAS PRIX DU JOUR

MIGROS

REFLETS DU PAYS DE NEUCHATEL

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Exposition de portraits neuchâtelois au Musée des beaux-arts

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 14 juin 1946)

Albert Anker : Portrait de sa fille.

Nous arrivons devant un pastel d'une fraîcheur remarquable et d'une vivacité qui d'emblée dénote un maître ; il représente le général Charles-Daniel de Meuron (3). Il est sans signature! Figure jeune, souriante, pleine de vie ; elle est vue de face et cependant la symétrie n'est pas complète : la lèvre inférieure, un tantinet sensuelle, penche à gauche où le coin de la bouche se relève pour un sourire. Fossettes aux joues, il a tout pour plaire et pour se lancer à la conquête du monde ! Tunique rouge aux parements noirs brodés d'argent, grande croix sur la poitrine et épaulette à gauche. C'est là l'œuvre d'un maître et cette sûreté qui met les accents où ils doivent être, avec cette précision, comme en se jouant, suggère un nom, un seul : Quentin de Latour.

Un peu plus loin (28) nous retrouvons le même général de quelques années plus âgé, assis sous la somptueuse tente d'un camp aux Indes. Devant lui se tient son aide de camp. Au loin une sentinelle et des soldats au grand turban oriental montent la garde. Ce petit tableau fort suggestif est du peintre anglais Thomas Hickey, le même qui a peint le grand portrait de David de Pury qui se trouve à l'hôtel de ville.

Enfin, voici un troisième portrait ; (52) de Joseph Reinhardt celui-ci, et représentant encore une fois le général de Meuron, après son retour des campagnes aux Indes et en Afrique du sud. Il est cette fois plus âgé (c'est en 1789), un vieillard encore solide, mais au visage travaillé par les ans et les vicissitudes de l'existence aventureuse. La bouche est volontaire, le visage est beau encore. La peinture est malhabile (Reinhard, nous le verrons, réussissait mieux les formats plus petits) mais dans sa naïveté, l'artiste semble avoir mis toute sa ferveur à peindre un homme qui terminait une des plus belles carrières qu'un Neuchâtelois ait eu l'occasion d'accomplir !

Au centre de la paroi sud nous sommes en face d'une toile de grande lignée. L'auteur en est Hyacinthe Rigaud (1659-1745), le peintre de Louis XIV lui-même. Le personnage représenté, homme de cour qui a conscience de sa dignité et de son rang, est François de Chambrier (63). Belle tête intelligente, un peu grasse pour notre temps, mais qui doit assez bien refléter l'abondance des menus d'autrefois. Elle est encadrée d'une majestueuse perruque. Vu par l'épaule que drape un manteau de velours pourpre brodé d'or, aux reflets savamment rendus, le personnage a cette prestance du grand siècle dont la composition porte la marque et la belle mesure.

François Gérard (1770-1837) a été le portraitiste en vogue au début du XIXme siècle. De lui nous voyons deux portraits: l'un de J.-F. de Perregaux, fondateur et président de la Banque de France (25), l'autre de Louis de Pourtalès (26). Le premier est une figure attachante, délicatement modelée; le second est celle d'un jeune homme fougueux, d'allure romantique. Dans l'angle on s'arrête devant un petit tableau écrit en une tonalité de bruns variés ; c'est le portrait de Jacques-Louis de Pourtalès, fondateur de l'hôpital du même nom (8). L'auteur en est Louis-Léopold Boilly (1761-1845). Un très beau portrait de femme est celui de Mme de Rougemont d'Anet (16), peint en 1826 par le peintre hollandais van Dorne. Il représente un ensemble typique du Ier Empire aussi bien par la composition, le costume et l'ambiance générale que par la tonalité claire et gaie.

Une paroi entière est consacrée au peintre Joseph Reinhart (1749-1824), de Lucerne. Il a été le peintre populaire de son temps et il s'est spécialisé dans la représentation des costumes régionaux, à la mode alors, ainsi que dans les portraits de famille aux nombreux personnages. Il en est de mieux réussis que d'autres et nous ne citerons (en dehors du portrait du général de Meuron déjà présenté) que celui de Samuel de Marval, conseiller d'Etat (49), devant sa maison de Voëns, œuvre charmante à tous points de vue, et celui d'Albin Droz (59), premier messager du Locle à la Chaux-de-Fonds, dont le style est nettement supérieur à la moyenne. L'ensemble de ces 14 toiles est empreint d'une bonhomie naïve et sans prétention qui les rend sympathiques. François König (1765-1852), un peu plus jeune que le précédent, était l'ami et l'élève de Freudenberger, à Paris; on sent dans les quatre œuvres que nous voyons de lui cette influence d'un art plus affiné que celui du précédent (35-38), œuvres délicates où le peintre sait allier de façon heureuse le paysage à la figure.

~~~

Une autre série de 13 tableaux est celle des Léopold-Robert (1794-1835). Cette fois c'est un peintre neuchâtelois de grande valeur et il vaut la peine d'étudier ces œuvres de près. Nous savons quel souci le jeune Léopold prenait à tout ce qu'il entreprenait, nous disons « jeune », parce que c'est en revenant de Paris et avant de partir pour Rome qu'il fit la plupart de ces portraits, c'est-à-dire entre 1816 et 1818, à l'âge de 24 ou 25 ans. Il était parfaitement maître de son art et ces portraits de petit format, par le fait qu'ils ne l'obligeaient pas à de longs préparatifs, sont peints plus directement et de façon plus vivante que ne le sont bien des tableaux composés qui firent plus tard sa gloire.

Il est parmi ces portraits une œuvre curieuse (72), qui appartient au musée de la Chaux-de-Fonds, intitulée : *La famille Robert.* Il s'agit d'un dessin sur fond gris rehaussé de quelques tons discrets qui fait penser par ses multiples personnages à une composition, au reste fort belle, dans le genre des apothéoses d'empereurs romains. Que nous sachions, elle n'a pas été réalisée en plus grand, mais telle qu'elle se présente, elle laisse deviner un beau rêve de jeune maître.

(A suivre.) Th. D.

UNE VOCATION PROPHÉTIQUE

Un paysan de la Joux-du-Plâne évangéliste au Gabon

La Pentecôte vient de nous rappeler la parole de Jésus à Nicodème : « Le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va ; il en est de même de tout homme qui est né de l'esprit... » (Ev. selon St-Jean, III, 8.)

La vocation

Cette parole, notre concitoyen Numa Tanner l'a réalisée lorsqu'en 1921 il s'est senti poussé par l'esprit à quitter la Joux-du-Plâne pour partir en mission parmi les païens ; souvent, dans son enfance, il avait entendu ses bonnes tantes, collectrices de la mission de Bâle, parler de l'évangélisation des païens et il aimait à lire les rapports et les petites brochures missionnaires qu'elles remettaient à leurs souscripteurs de la montagne ; et tout en pensant à ces millions de malheureux qui croupissent dans leur ignorance et leur superstition, il continuait à travailler avec sa sœur et ses cinq frères dans la ferme isolée de ses vénérables parents ; mais, toujours poussé par le désir de faire du bien aux « noirs », il se confia — après une réunion à l'école de Derrière-Pertuis — à son pasteur qui le comprit et le mit en relations avec la Société des Missions évangéliques de Paris ; celle-ci cherchait justement un artisan-missionnaire au courant du métier de charron-charpentier qu'avait pratiqué Numa Tanner.

Et quand nous pensons à l'extraordinaire, et toutefois si simple vocation de cet humble et solide paysan de nos montagnes neuchâteloises, où il entend l'appel de Dieu pendant le labeur campagnard, nous pensons aussi tout naturellement à la vocation du prophète Amos, il y a trente siècles, tant il est vrai que « l'esprit souffle où il veut ».

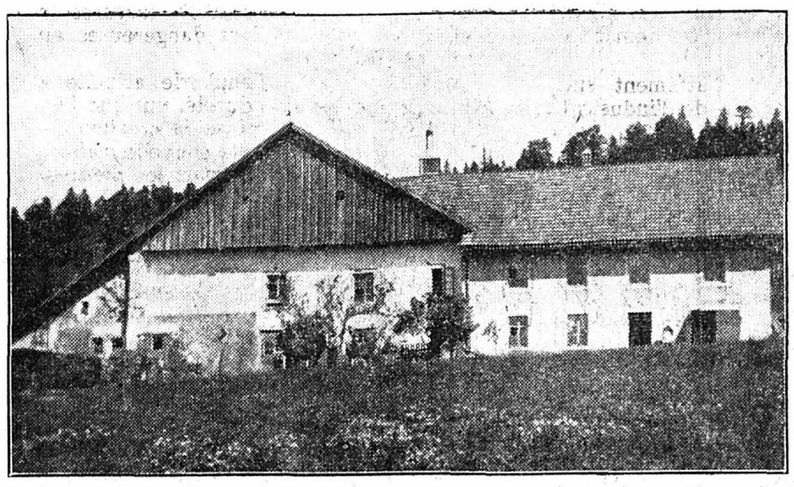

La ferme Tanner, à la Joux-du-Plâne.

Le départ et l'arrivée

C'est ainsi qu'après un stage pratique de charron-maréchal à Genève et un stage plutôt théorique au siège de la Société des missions à Paris, la direction de cette dernière le désigna pour le Gabon où l'accompagna le vieil artisan-missionnaire vaudois Louis Pelot, bien connu chez nous et sous la conduite duquel il arrivait en 1921 à Lambaréné pour apprendre aux indigènes de la forêt vierge à travailler dans l'esprit de l'Evangile.

Dès le début, les relations furent excellentes avec l'administration de cette grande colonie française qui fait partie de l'A.E.F. — Afrique équatoriale française — composée du Gabon moyen, du Congo, du Loubangou et du Tschad, d'où est partie la fameuse colonie Leclerc, dont les soldats se sont battus si courageusement pour la France.

Le grand fleuve de l'Ogoué, qui traverse le Gabon et qui a par places un kilomètre de large, est un chemin naturel pour les commerçants dont les bateaux suivent sans cesse les rives en temps normal alors qu'ils durent suspendre complètement leurs courses pendant la guerre.

Facilitée par les bonnes dispositions de l'administration française pour les Suisses et les missions, l'œuvre de l'artisan-missionnaire l'est encore par les relations fraternelles avec les sociétés de missions américaines ou catholiques, ce qui n'empêche pas le travail d'être dur pour le missionnaire.

Les difficultés

Il y a sans doute le danger des bêtes féroces et du climat meurtrier, comme dans d'autres colonies ; mais, à côté de la difficulté de la langue — au début — il y a celle d'apprendre aux indigènes à construire une maison à l'européenne ; d'une maison en écorce, la première, qui dura vingt-trois ans, il fallut passer à la construction de la première maison en bois, puis à la première maison en briques qui fut le premier dispensaire et un sujet d'étonnement pour les païens. Sentant alors tout ce qui lui manquait pour éduquer ses frères de couleur et vaincre certaines difficultés, Numa Tanner profita de ses retours au pays en 1925, en 1929 et en 1935, pour compléter ses connaissances pratiques dans une fabrique de chalets genevoise et dans diverses maisons neuchâteloises pour les moteurs et la mécanique, et il s'engagea même pendant quelques semaines dans l'entreprise qui construisait en 1935 le nouveau temple de Villeret pour apprendre à bâtir des murs solides.

Il le fallait parce que le Gabon, dont le sol n'est pas fertile, deviendra de plus en plus une colonie industrielle tandis que le Caméroun au bon terrain deviendra toujours davantage une colonie agricole ; il y a même déjà des fermes bien installées dans le haut du Caméroun où l'on peut voir des troupeaux de deux cents à trois cents têtes de bétail. Alors qu'au Caméroun les chefs indigènes roulent en auto, au Gabon, les chefs indigènes n'ont plus de fortune ni d'autorité ; ce sont des chefs de canton, avec de petites soldes et parfois des insignes, au service du gouvernement ; de telle sorte que dans les villages — et de là aussi certaines difficultés — il y a deux chefs, celui du gouvernement et celui du clan.

D'autre part, avec la guerre, qui a paralysé le commerce, et la nonchalance des Pahouins, qu'il faut pousser au travail, le pays est toujours menacé de famine, car il faut envoyer les nègres chercher les lianes de caoutchouc dans les immenses forêts où ils s'enfoncent pour y gagner de 30 fr. à 45 fr. par mois; aussi les missionnaires et le gouvernement favorisent-ils les grandes plantations, comme à Oyem et à Ngomo, pour la culture du manioc et des bananes et d'autres produits agricoles que les commerçants viennent chercher en bateau et qu'ils paient bien pour les revendre aux mines d'or ou en Europe.

De son côté, la S.A.I.O. — Société agricole et industrielle de l'Ogoué — qui est d'inspiration missionnaire, construit des scieries, ouvre des plantations d'arbres fruitiers, de café, de cacao, des dispensaires et des écoles professionnelles, des maisons de commerce où l'on rencontre des Suisses très appréciés.

Des lumières

C'est ainsi qu'au milieu de ces ténèbres, il y a quelques lueurs, car si l'indigène, qui apprend à lire en français, se plonge parfois dans de mauvais romans, il y a aussi de bons articles de journaux, rédigés en gallois et en pahouin, les langues du pays, par un instituteur du gouvernement qui est un ancien élève de la Mission. G. V.

(Voir la suite en 14me page)

Nos articles et documents d'actualité

Questions économiques

Les mésaventures des nationalisations

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce bref rappel du passé ne manque pas d'éloquence. Il montre que l'étatisation déplaît aux campagnards comme aux citadins, aux Romands comme aux Suisses alémaniques, aux régions pauvres comme aux contrées opulentes. A la faveur d'une longue succession d'échecs, la nationalisation, présentée aujourd'hui comme une flamboyante nouveauté, a pris le caractère d'une vieille rengaine impopulaire.

Cela est si vrai, que le peuple souverain a fréquemment désavoué autorités, députés, journaux et partis occupés à présenter des projets de nationalisation. C'est ainsi, par exemple, que le Grand Conseil argovien, appuyé par tous les groupements politiques, crut devoir donner son approbation au Conseil d'Etat, lorsqu'il voulut se lancer dans les nationalisations, au milieu de l'autre guerre. Au printemps 1917, le corps électoral démolit le fragile édifice. Il brisa une seconde tentative, le 20 février 1938.

Peut-on penser que l'opinion publique désire, en 1946, ce qu'elle n'a cessé de combattre pendant plus d'un demi-siècle ? Pour cela, il faudrait que sa mentalité eût singulièrement et subitement changé. Il faudrait, également, que les données du problème se fussent complètement modifiées.

L'étatisation de l'assurance du mobilier n'a pas conquis l'opinion publique, parce qu'elle n'apparaît ni comme une nécessité, ni comme une garantie. Avec le système en vigueur, les particuliers se trouvent dans la position d'un client, vis-à-vis des compagnies. Ils ont la faculté d'exprimer leurs souhaits, de discuter les conditions, de choisir leur assureur. Avec l'étatisation, ils perdraient cette liberté d'appréciation et de mouvement. Ils se placeraient, devant l'Etat assureur, dans la posture inconfortable d'un contribuable devant le fisc. La situation se retournerait complètement. Ce ne serait plus le client, mais l'assureur qui dicterait ses conditions.

Tout cela, pour arriver à quels résultats? Nos Confédérés d'Obwald pourraient nous le dire. Le 26 avril 1936, ils se trouvèrent en présence d'un projet introduisant le monopole d'Etat. Malgré les avertissements d'un socialiste, ils se laissèrent convaincre. La Landsgemeinde émit un vote affirmatif. Qu'est-il arrivé ? Depuis sa création, l'assurance mobilière cantonale ajoute les déficits les uns aux autres. Loin de posséder des réserves, après dix années d'existence, elle traîne une dette de 43,000 fr. derrière elle. Quarante-trois mille francs de déficit dans un petit demi-canton; quel signal d'alarme pour les régions surpeuplées ! A. D.

SAINT-MORITZ *Rosatsch - Hôtel Excelsior*

Le très confortable hôtel de premier rang que les Romands aiment à fréquenter
Chambres à partir de Fr. 5.— - Pension complète depuis Fr. 15.— - Prospectus
G. GIERÉ, propriétaire.

LETTRE DE BRUXELLES

Les problèmes que soulèvent les revendications wallonnes

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 19 juin 1946)

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La façon d'agir des Allemands à leur égard, pendant les deux dernières occupations, a renforcé encore ce qu'on pourrait appeler le complexe d'infériorité dont ils souffrent. Von Bissing, de 1914 à 1918, von Falkenhausen, de 1940 à 1944, ont tout fait pour les humilier, tandis qu'ils comblaient de faveurs les Flamands, considérés comme appartenant à la race noble et destinés, dans leur pensée, à s'intégrer plus tard dans le plus grand Reich. Pendant la dernière guerre, par exemple, les nazis ont renvoyé dans leurs foyers les prisonniers de guerre d'expression flamande et gardé en captivité les soldats wallons. Ils interdirent aux agents wallons d'exercer leurs fonctions dans les provinces du nord ou d'y obtenir une promotion s'ils s'y trouvaient déjà. Bref, ils s'attachèrent à élargir le fossé entre les deux groupes de populations.

Leur politique diabolique a laissé des traces douloureuses dans le cœur de ceux qu'ils brimaient ainsi. Il y a donc une bonne part de sentiment et d'amour-propre froissé à la source du mouvement wallon. A cet égard, il apparaît comme la réaction instinctive ou comme le réflexe d'un peuple qui défend ses traditions, sa langue, son droit à l'existence.

PÉRIL DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE

Mais il y a autre chose encore. La Wallonie se trouve actuellement en présence d'un double péril: elle est menacée à la fois dans sa situation démographique et dans sa vie économique.

La dénatalité y sévit en effet d'une façon inquiétante. Le nombre des décès y dépasse sensiblement celui des naissances. La région se dépeuple lentement d'année en année, tandis que la population des provinces flamandes va sans cesse en augmentant. L'Etat s'efforce d'enrayer le mouvement en encourageant les mariages, en aidant les familles nombreuses, en protégeant les mères, en veillant à la santé de leurs rejetons... Il n'est pas bien sûr que toutes ces dispositions législatives arrêtent le mal. Celui-ci sévit du reste en bien d'autres pays. Il n'est pas particulier au monde ouvrier, comme le prétendent ceux qui en rendent responsable le régime « capitaliste »; au contraire, il est plus apparent dans la bourgeoisie aisée et c'est même là qu'il a débuté. Les uns en incriminent aussi les conditions matérielles que nous font aujourd'hui les progrès de l'industrialisation; les autres — certainement plus près de la vérité — en accusent le goût des distractions, des voyages, des plaisirs, en d'autres termes l'égoïsme, l'affaiblissement du sens moral ou du sentiment religieux.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il ne dépend que des Wallons eux-mêmes de redresser cette situation et qu'un changement de leur statut politique ou administratif ne modifierait en rien cet état de choses.

D'autres dangers, tout aussi graves, menacent la Wallonie : c'est, d'abord, l'épuisement progressif des gisements de charbon auxquels elle doit sa prospérité. Quelques mines déjà, vidées jusqu'au dernier bloc de houille, ont dû cesser leur exploitation. De 1930 à 1937, le personnel occupé aux charbonnages avait, pour ce motif, diminué déjà de 20 %.

Par ailleurs, il se fait que, si les riches bassins houillers du sud s'épuisent peu à peu, on a découvert, ces dernières années, des mines de charbon en Flandre et que, lentement, l'industrie ou une partie de l'industrie wallonne se déplace de plus en plus vers la région bruxelloise et vers le nord de la Belgique. C'est un de ces mouvements de la vie économique qui se produisent çà et là dans tous les pays du monde et qui tiennent à la force des choses. Il est aussi impossible de les arrêter que d'empêcher le flux et le reflux des océans.

Ainsi, au sentiment éprouvé par les Wallons dans la question linguistique, s'ajoute une inquiétude légitime pour leur avenir économique. Une sorte de psychose en est résultée qui, ruminant son pessimisme, en est arrivée, comme c'est presque toujours le cas chez les esprits chagrins, à se croire l'objet de la malveillance d'autrui et à en voir des preuves dans mille détails qui n'en sont point.

ACCUMULATION DE GRIEFS

A Liége, des orateurs sont allés jusqu'à prétendre que la Flandre et Bruxelles avaient, en politique étrangère, des tendances diamétralement opposées à celles des Wallons, affirmation dont le ministre Spaak a montré l'inexactitude. Ils ont encore accusé le gouvernement de consacrer à la région flamande, par pur favoritisme, ses plus grosses dépenses en travaux publics. Ce qui est exact, c'est que ces dépenses sont exigées par l'entretien des voies navigables, qui y sont plus nombreuses, par les côtes maritimes qu'il faut tenir en état, par le drainage de l'Escaut, par les routes enfin qui y sont plus fréquentées. L'Etat, a-t-on dit encore, engage plus d'agents flamands que de Wallons, ce qui a été contesté formellement, chiffres à l'appui. Mais peut-être l'origine et la langue ne suffisent-elles pas, aux yeux de certains wallonisants « rabiques » pour être rangé parmi eux.

Enfin, on s'est aperçu qu'il existait une Académie flamande, une radio flamande, des théâtres flamands subsidiés par le gouvernement, alors qu'il n'y a rien de pareil pour la Wallonie. Bref, les Wallons étaient décidément traités en parents pauvres ; tout cela était parfaitement intolérable.

A l'ouïe de ces griefs accumulés, la plupart des congressistes de Liége, surexcités, outrés, sans réfléchir plus avant, n'avaient vu qu'une solution à cet état de choses: la rupture avec le pays qui les laissait tomber.

Heureusement des hommes plus pondérés ont réussi à arrêter en dernière minute ce mouvement passionnel ; car enfin, livrée à ses seuls moyens, la Wallonie serait incapable par elle-même d'échapper au déclin qui la menace. Et qui, pour l'aider dans ses difficultés, pourrait intervenir avec plus de sympathie et de compétence que le gouvernement belge, suprêmement intéressé à la prospérité de cette partie essentielle du royaume ?

Plusieurs mines sont épuisées déjà et d'autres menacent de l'être bientôt : mais tout le sous-sol, là-bas, est rempli de charbon. Ce qui empêche l'exploitation complète du bassin, c'est le morcellement des concessions à ce point enchevêtrées que, pour atteindre telles veines qui sont à eux, certains propriétaires devraient traverser la propriété d'autrui : on modifiera donc ce régime de façon à rendre possible l'exploitation de nouveaux gisements.

Certaines industries émigrent de la région: on en introduira d'autres et on renouvellera celles qui s'y trouvent.

Voilà ce qu'on a promis aux Wallons qui nous sont trop chers, à Bruxelles comme en Flandre, pour les abandonner à leur sort. Et on leur donnera une radiodiffusion wallonne, un théâtre wallon. On leur donnera même une Académie wallonne, si cela peut leur faire plaisir — bien qu'il y en ait déjà deux ou trois dans ce petit pays, ce qui est proprement excessif et frise un peu le ridicule. Nous avons, en effet, l'Académie fondée par Marie-Thérèse, l'Académie de médecine créée en 1841 et une Académie flamande. Cependant que ne ferait-on pas pour ramener la paix dans la famille ?

Il reste, sans doute, la question linguistique, plus compliquée et épineuse qu'il ne paraît, mais nul doute que le bon sens et le désir de concorde ne finissent par trouver les solutions désirées.

Ainsi, si l'émotion a été vive à certain moment, elle fut probablement salutaire et il est permis de penser que l'affaire tournera à l'avantage des Wallons et de la Belgique tout entière. L. D.

Sans vieux papier

pas d'emballages !
Aussi, remettez-le au commerce ou aux écoles
~~~

LE CANTON DE NEUCHATEL INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE

Le rôle de l'Etat face à l'industrie

M. Jean Humbert président du Conseil d'Etat nous dit..

ETES-VOUS partisan de la politique d'intervention de l'Etat dans le domaine industriel ou pensez-vous qu'il est préférable que l'industrie soit laissée à son libre effort ?

— Dans toute la mesure du possible, il faut laisser la plus grande liberté aux industries privées. Elles sont en mesure de se défendre grâce à leurs organisations professionnelles qui peuvent prendre toutes sortes de mesures internes (prix, conditions de livraisons, contrats de travail) et qui ont la possibilité, elles, de demander l'aide de l'Etat.

Bien entendu, notre département suit avec grand soin la marche de l'industrie. Nous nous informons constamment et nous réunissons ses représentants. Tout programme élaboré par eux, tout problème pratique — de main-d'œuvre par exemple — qui nous est soumis, nous l'examinons et nous sommes prêts à l'appuyer si on nous le demande. Mais nous n'intervenons de notre propre initiative que lorsque la nécessité en est véritablement démontrée. Car intérêt n'est pas synonyme d'ingérence.

— Dans quelle mesure pouvez-vous stimuler le développement de l'industrie dans son état actuel ? Son rôle d'exportateur peut-il être facilité par vous ?

— En réalité, on peut difficilement stimuler. C'est plutôt dans les mesures de défense, au moment où certaines industries comme l'horlogerie passent par une période de crise que nous pouvons lui aider. Nous pouvons les faire bénéficier de certains allégements fiscaux quand leur situation devient précaire. Au fond, il vaudrait mieux dire que le rôle de l'Etat est plus important quand il s'agit de soutenir que quand il s'agit de stimuler. Pour l'instant, les exportations marchent bien et vous pouvez être certain qu'il n'y a guère besoin de stimulant quelconque !

— Comment concevez-vous dans l'industrie neuchâteloise la collaboration entre ouvriers et patrons ?

— Essentiellement par les contrats collectifs qui se multiplient de façon très heureuse dans notre canton. La particularité intéressante de ces contrats est que si la majorité des ouvriers, des patrons et des entreprises d'un secteur industriel sont d'accord pour passer un contrat collectif, l'Etat peut donner à la convention force obligatoire pour l'ensemble de la profession. Dès lors toutes les entreprises et tous les employés de la même branche d'activité, membres ou non du syndicat ou de la corporation, sont tenus de se lier. Une série de contrats collectifs ont été rendus obligatoires par la Confédération: plâtriers-peintres, garagistes, charpentiers-parqueteurs, entreprises de maçonnerie et de génie civil.

L'industrie horlogère est, bien entendu, liée par un vaste contrat collectif étendant ses effets aux nombreuses branches annexes. En ayant obtenu une augmentation de vingt-cinq centimes à l'heure, les ouvriers horlogers sont les seuls actuellement qui aient réussi à ramener le niveau des salaires à égalité avec celui du coût de la vie. Il n'y a rien là que l'on doive critiquer, puisqu'il s'agit au fond, à une période de prospérité particulière, d'une véritable répartition des bénéfices.

Cependant, comme on a lieu de craindre que cet essor ne soit que momentané, je pense qu'il aurait été plus sage de mettre de côté ces vingt-cinq centimes, qui représentent en une année un total de 25,000,000 de francs sur l'ensemble de la profession, pour créer une fondation sociale destinée soit à fournir une rente complémentaire, soit des secours en cas de nouveau chômage. Je crois que c'est à cela que devraient tendre les efforts communs, car c'est en cela que se manifesterait une véritable et fructueuse collaboration professionnelle. L'on aurait ainsi moins tendance à recourir à l'Etat au moment d'une nouvelle crise.

— Dans quelle mesure l'Etat travaille-t-il à favoriser l'introduction de nouvelles industries dans le canton de Neuchâtel ?

— En liaison avec l'Office économique neuchâtelois, qui est chargé de canaliser toutes les demandes, l'Etat fait tout ce qu'il peut. Mais un grave problème se pose dès que l'horlogerie retrouve son essor : le problème de la main-d'œuvre. Cependant, il y a des industries complètement détruites à l'étranger qui cherchent à venir s'installer chez nous, parfois avec leurs spécialistes. Plusieurs affaires très importantes ont été admises à reprendre leur activité dans notre canton.

— Avez-vous été obligé d'intervenir contre des empiétements de Berne à l'égard de nos industriels ?

— On ne peut pas dire, en ce qui concerne nos industriels, qu'il y ait eu des démarches tendant à réglementer leur activité. Mais c'est plutôt dans le domaine de l'artisanat que la Confédération est intervenue assez souvent. Remarquez d'ailleurs que ces décisions ont été en général prises à la suite de demandes émanant des intéressés eux-mêmes. Ce sont des mesures de guerre, qui me semblent dangereuses en temps normal.

Dans l'horlogerie, l'euphorie actuelle a conduit à une certaine dureté, puisque l'on refuse la création de toute nouvelle maison.

A part les mesures sollicitées par les industriels eux-mêmes, nous devons dire que Berne n'a fait aucun empiétement gênant pour l'industrie neuchâteloise.

— Que pensez-vous des revendications horlogères demandant que les bénéfices de guerre servent à assainir les entreprises industrielles ?

— Les horlogers ont raison. On a taxé de « bénéfices de guerre » l'augmentation de revenus par rapport aux années 1937-1939. Si nos usines ont travaillé à plein rendement pendant la guerre et si leurs profits ont été sensiblement supérieurs, les entreprises d'horlogerie n'ont pu assainir leur situation. Leurs stocks qu'on imposait étaient très coûteux et chargeaient lourdement leurs budgets. Il est nécessaire de montrer maintenant plus de compréhension à l'égard de l'industrie horlogère et de cesser de prélever un impôt sur les stocks.

A. R.

L'urbanisme dans le canton

Les vues de M. Georges Béguin, président de la ville de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel, nombre de personnes l'ignorent, a pris une position de premier plan dans le mouvement suisse d'urbanisme. Pour cette raison, il nous a paru intéressant d'aller trouver un des promoteurs de ce mouvement, qui n'est autre que M. Georges Béguin, président de la ville de Neuchâtel.

— Qu'est-ce que l'urbanisme? lui avons-nous demandé.

— C'est, dit-il, une science et un art. Une science en ce qui concerne les éléments d'ordre technique de la construction quels qu'ils soient (chaussées, travaux de génie civil et bâtiments). Un art, en ce sens qu'il tend à réaliser l'expression du beau.

Le développement d'une ville se manifeste par la construction et les bâtiments. Le caractère général d'une cité et d'un bâtiment dépend de trois éléments qui sont l'implantation de l'immeuble, c'est-à-dire sa place, son volume et son aspect. Or, pour mettre ces trois facteurs au point, il est nécessaire de posséder un plan général qui détermine les zones, les voies de communication et l'aspect que les bâtiments devront avoir.

~~~

De l'urbanisme, il en a toujours été fait, mais c'était à la vérité de l'urbanisme à courte vue. Le XIXme siècle et le début du XXme siècle sont marqués avant tout par le phénomène de l'indépendance individuelle, du libéralisme et par la protection la plus large accordée au droit de propriété. Aujourd'hui, ces notions ont quelque peu évolué. On se rend compte, en effet, que toute construction nouvelle doit d'abord s'incorporer au pays, puisqu'elle en constitue un des éléments. Un propriétaire privé ne peut plus maintenant agir selon sa fantaisie. Il doit tenir compte de l'allure générale de la région.

~~~

La loi cantonale sur les constructions de 1912 donne aux communes le droit de légiférer en matière d'urbanisme, mais ces droits n'ont pas été utilisés largement. On craignait, semble-t-il, que cette législation ne porte atteinte aux droits du propriétaire de faire ce qu'il voulait de son terrain. A l'heure actuelle, il n'est évidemment plus possible de s'arrêter à de telles considérations.

La ville de Neuchâtel a été une des premières communes du canton à faire usage du droit que la loi cantonale sur les constructions lui confère. Depuis longtemps déjà, il existait des lois d'ordre technique sur les constructions, mais personne n'aurait jamais osé refuser un plan parce qu'il n'était pas conforme à ce que l'on croit être la loi de l'esthétique.

C'est en 1935 que, pour la première fois, l'on vit apparaître un règlement d'urbanisme sur la hauteur, l'alignement et l'esthétique des constructions. C'était un premier pas. L'œuvre maîtresse a été accomplie en 1943 par l'adoption, par le Conseil général, d'un règlement d'urbanisme et d'un plan directeur qui fait partie de ce règlement. Celui-ci est d'ailleurs un modèle du genre et fait autorité. Non seulement d'autres cités suisses mais encore de grandes villes étrangères ont demandé des exemplaires de ce règlement à Neuchâtel pour s'en inspirer. (France, Belgique, Hollande et pays nordiques.)

Sur le plan cantonal, il reste encore beaucoup à faire, car nombre de communes n'ont pas encore compris la nécessité d'avoir un plan d'urbanisme. Il faut relever cependant que l'élaboration d'un tel plan constitue une assez grosse dépense, quoique l'absence de plan coûte parfois encore plus cher !

~~~

Il est hors de doute que l'influence de l'urbanisme sur le développement futur du canton est considérable. Ce dernier présente, au point de vue de l'aspect de ses constructions, un caractère encore très particulier. Il n'y a pas encore chez nous — heureusement d'ailleurs — de grandes cités tentaculaires et anonymes et nos villes et nos villages ont leur caractère propre. Le développement industriel du canton ne doit cependant pas nous empêcher de maintenir ce caractère. Des erreurs ont été commises dans le passé, mais il n'est pas possible de faire table rase de ce qui existe.

~~~

Comme nous le disons plus haut, notre canton a pris une position de premier plan dans le mouvement suisse qui tend à faire connaître aux milieux les plus divers la nécessité qu'il y a de prévoir l'aménagement à longue échéance de nos cités. Un plan ne peut évidemment pas entrer dans tous les détails et il doit se borner à fixer les lignes directrices générales de la répartition des terrains, des zones et des genres d'habitation.

C'est en 1942 que partit du canton de Neuchâtel l'idée de réunir tous les milieux qui s'intéressent à l'urbanisme et de mettre en contact d'une part les administrateurs et les fonctionnaires des villes et d'autre part les ingénieurs et les architectes. C'est ainsi qu'on créa alors le comité suisse d'urbanisme dont le siège et le bureau sont à Neuchâtel.

Ce comité organise des congrès et le dernier qui vient de se tenir à Berne, en présence du président de la Confédération, a revêtu une importance particulière puisqu'il ne comptait pas moins de trois cents participants.

~~~

Soulignons enfin que plusieurs architectes neuchâtelois, qui se sont spécialisés dans les questions d'urbanisme, ont été appelés à diriger les plans d'aménagement dans diverses villes de notre pays.

Comme on peut le constater, les édiles neuchâtelois sont pénétrés du souci de laisser à notre canton son cachet particulier, tout en n'hésitant pas à s'inspirer de méthodes nouvelles qui, assurément, permettront, mieux que par le passé, de contribuer au développement économique et touristique de notre région.

J.-P. P.

Une synthèse de l'activité économique neuchâteloise

C'est aujourd'hui que s'ouvre le Comptoir de Neuchâtel, le douzième d'une série désormais bien connue. La manifestation, bien que limitée à l'économie locale, a pour le moins autant d'importance que celle d'il il y a deux ans, qui se déroulait sur le plan cantonal. Car elle se présente comme une synthèse remarquable de ce que produit le chef-lieu et, par delà Neuchâtel, le pays tout entier. Commerce, artisanat, industrie y ont, ainsi qu'on le sait, leur large part et toutes les branches spéciales ou secondaires y sont également représentées. Véritablement, en parcourant ce XIIme Comptoir, c'est un panorama complet de la vie économique neuchâteloise qui se déroulera, d'une manière à la fois approfondie et attrayante, sous les yeux des nombreux visiteurs.

Une telle synthèse des efforts d'un petit pays se révèle, de temps à autre, nécessaire. On assure que notre civilisation est une civilisation de masses et qu'elle tend à n'accorder d'importance qu'aux grands blocs économiques. Voire ! Même si cela est ou doit être, encore faut-il que chacune des cellules qui viennent s'intégrer dans ces entités géantes soient vivantes et actives, chacune pour leur compte. Un petit pays, s'il veut subsister, a le devoir de tout mettre en œuvre pour s'affirmer, pour travailler et pour produire au maximum, dans la mesure de ses moyens et selon les aptitudes de ses enfants. Et cela, au lendemain d'une catastrophe mondiale, plus encore que par le passé.

Au moment où débute ce XIIme Comptoir, nous avons tenu, pour notre part, à souligner dans ce journal l'importance et le rôle des diverses branches de l'économie neuchâteloise. Demain, des pages spéciales seront consacrées au Comptoir proprement dit. Aujourd'hui, dans ce cahier, nous offrons à nos lecteurs un tableau aussi complet que possible de l'effort entrepris après-guerre par notre canton en vue de son équipement dans de nombreux domaines : urbanisme, transports, tourisme, écoles techniques, politique fiscale, horlogerie, etc. Nous avons demandé aux personnes les plus autorisées et les plus compétentes, en de telles matières, de se prêter aux questions que leur posaient nos rédacteurs ou, même, de nous envoyer leurs réponses sous forme d'articles.

C'est ainsi que le président du Conseil d'Etat, M. Jean Humbert, qui est en même temps chef du département de l'industrie, définit, d'abord, le rôle de l'Etat par rapport à celle-ci : rôle qui vise à stimuler l'initiative privée, à lui fournir les cadres d'une organisation, mais non à s'immiscer dans son activité et à l'étouffer sous le poids de la bureaucratie. C'est ainsi également que le président de la ville, M. Georges Béguin, qui est aussi chef du dicastère des travaux publics de Neuchâtel, s'explique sur les buts de l'urbanisme, considéré comme l'expression de l'aménagement le plus rationnel, le plus esthétique et le plus judicieux pour le pays.

M. Léo DuPasquier, conseiller d'Etat et chef du département cantonal des travaux publics, s'est étendu pour sa part sur le problème des transports et des voies de communication, dont il met en lumière les multiples aspects : routes, chemin de fer, voies d'eau, aviation. Il appartenait à M. Edmond Küffer, président de cet organisme, de nous dire qu'elles étaient les tâches de l'O.N.T. accomplies en faveur du développement touristique neuchâtelois et à M. Henri Perret, conseiller national et directeur des technicums du Locle et de la Chaux-de-Fonds, de noter l'étroit rapport existant entre un bon enseignement technique et l'essor industriel du canton.

Notre collaborateur pour les questions économiques, M. Philippe Voisier, s'est chargé de rappeler quelles étaient les bases d'une politique fiscale saine dans un Etat comme le nôtre. Puis il fallait naturellement aborder le gros morceau, à savoir l'industrie horlogère dont vit une notable fraction de la population: M. Albert Amez-Droz, directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, a fourni dès lors les éclaircissements désirables sur la situation actuelle de cette branche; en ce qui concerne l'activité, dans le cadre cantonal, de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, son président, M. Hermann Haefliger, a pareillement donné les précisions souhaitables. Enfin, un tableau de la répartition de l'activité économique du canton de Neuchâtel, avec un dessin, devait compléter ces divers et substantiels exposés.

En présentant ainsi, au jour de l'ouverture du Comptoir, ce cahier relatif à l'économie et à l'industrie neuchâteloises, nous croyons faire œuvre utile. Nous pensons que le lecteur s'y reportera avec fruit.

René BRAICHET.
~~~

Le Canton de Neuchâtel...

LES ROUTES

NOTRE canton possède trois routes principales. Du point de vue de la Confédération, les deux plus importantes sont la route du Pied du Jura, transversale reliant Bâle à Genève, et la voie de pénétration qui, des Verrières par le Val-de-Travers et Neuchâtel, conduit à Berne. Sur le plan cantonal, la route de la Vue-des-Alpes, qui permet les échanges entre les deux principales régions économiques neuchâteloises et relie Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds et au Locle, est incontestablement l'artère vitale. Le tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise, qui reçoit une partie du trafic des trois voies de communication routière que nous venons de mentionner, joue un rôle de toute importance. La modernisation de ce tronçon est, on le sait, à l'étude.

Certaines communes souhaitent que le secteur neuchâtelois de la route du Pied du Jura obtienne la priorité. Il est évident que les habitants des Montagnes revendiquent l'urgence pour les routes qui les concernent plus particulièrement. Si l'on considère le problème dans son ensemble, on doit admettre que nos trois routes principales doivent être l'objet d'une égale sollicitude et que l'essentiel est que toutes trois elles soient le plus rapidement possible remises en état de répondre aux exigences du trafic automobile moderne. Leur gabarit devra être celui qu'a fixé la commission fédérale d'experts de l'inspection des travaux publics. Nos routes devront rester en harmonie avec le terrain, qui ne se prête pas, chez nous, à la construction d'autostrades.

Pour la route des Verrières, un problème se pose : le tronçon français Pontarlier - les Verrières-de-Joux avait été déclassé par le gouvernement de Vichy. Il s'agira de raccorder le réseau suisse avec le réseau français en obtenant de nos voisins qu'ils considèrent à nouveau le secteur allant de la frontière à Pontarlier comme route nationale de première grandeur.

Une menace très grave pèse sur la route du Pied du Jura : en raison des éboulements qui se sont produits près de Bienne, les autorités bernoises ont songé à détourner par la rive sud du lac de Bienne le trafic routier. On voit sans peine le tort que causerait cette modification à notre économie cantonale en rapprochant de la transversale du Plateau la voie traditionnelle qui longe le Jura. Aussi nos autorités interviennent-elles énergiquement pour que Berne renonce à ce projet.

Plusieurs études ont été faites au sujet de la route reliant le bas du pays et les communes du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Les autorités communales se sont prononcées pour le projet de l'Etat. Seules, les recommandations pressantes de la Confédération, de n'ouvrir aucun chantier dans la conjoncture actuelle, risquent de retarder un peu la réfection de la Vue-des-Alpes.

~~~

A part les trois grandes artères dont nous venons de parler, il y a tout le réseau des routes cantonales secondaires, qui sont loin d'être délaissées par l'Etat. La loi prévoit que chaque commune doit être desservie par une route cantonale au moins. C'est le cas, à l'exception d'une seule commune. Et même dans certaines régions, il y a une telle abondance de voies entretenues par l'Etat qu'on doit considérer quelques-unes d'entre elles comme un luxe. Pour que toutes puissent être dans un état convenable, il sera nécessaire que les communes, dans plusieurs cas, reprennent à leur charge les tronçons qui font double emploi et qui alourdissent le budget cantonal.

Rappelons qu'à part les travaux de correction dont les trois étapes exigeront une dépense de huit millions et demi de francs, l'entretien de nos routes est un problème d'autant plus urgent que les matériaux ont manqué pendant la guerre. Il est indispensable de faire, cette année déjà, un effort spécial pour la restauration du réseau routier cantonal. Un million deux cent mille francs seront affectés à cet usage.

LES VOIES FERRÉES

Comme pour les routes, nous disposons dans le canton de trois axes essentiels: la ligne du Pied du Jura, la ligne des Montagnes et la ligne du Val-de-Travers, qui, par les Verrières, nous relie à la France.

Pour la voie qui va du Landeron à Vaumarcus, nous devons veiller à obtenir la parité avec la ligne du Plateau, au point de vue du nombre des trains, des horaires et des voitures directes pour Genève et Brigue, comme pour Zurich et Bâle. La voie unique sur ce parcours est évidemment un inconvénient, car il est certain qu'un trafic beaucoup plus intense serait dirigé sur Neuchâtel si nous avions la double voie. Remarquons à ce propos que notre canton n'est pas le seul intéressé, puisque d'autres tronçons n'ont également qu'une voie : près d'Oensingen, dans le canton de Soleure, et près de Grandson, dans le canton de Vaud. Une entente à ce sujet est certainement possible, mais il s'agit d'une question qui n'entrera pas dans la phase des réalisations d'ici à la fin du mois, ni même de l'année !

La ligne des Montagnes doit maintenir la parité qu'elle a avec celle de Bienne - la Chaux-de-Fonds. Il lui faut pour cela de bons horaires et surtout un meilleur matériel que celui qui lui est trop souvent attribué. Des trains directs sont également une condition essentielle pour la vitalité de cette ligne. Mais on se heurte là à des revendications contradictoires : sitôt qu'un train direct est mis en service, les habitants des localités intermédiaires réclament l'arrêt dans leur station. Même quand le rapide est doublé, à quelques minutes près, d'un convoi omnibus. Le cul-de-sac de Chambrelien est évidemment un archaïsme regrettable, mais il ne représente pas un inconvénient immense. On choisirait de nos jours Coffrane de préférence à Chambrelien pour y installer le tournant de la ligne. Voilà encore un travail à envisager pour une éventuelle période de grand chômage.

Quant à la ligne des Verrières, elle était, jusqu'au percement du Mont-d'Or, la voie essentielle qui reliait Paris à Berne. Neuchâtel a d'excellentes occasions et surtout d'excellentes raisons de soutenir la concurrence avec les autres « pénétrantes » de Vallorbe et de Delle. L'argument numéro 1, c'est qu'elle est la liaison la plus courte et qu'elle emprunte le parcours le plus direct entre les deux capitales. La S.N.C.F. a prévu, dans le cadre des relations internationales, l'électrification de la ligne Paris - Dijon - Lyon - Marseille, qui représente deux mille kilomètres. Ces travaux doivent être exécutés au cours des dix années prochaines.

Si nous pouvions obtenir de la grande compagnie française qu'elle s'occupe en même temps de l'électrification du tronçon — très court en comparaison — qui va de Dijon à Pontarlier, les C.F.F. équiperaient à l'électricité les lignes Vallorbe - Frasnes et les Verrières - Pontarlier. La Suisse pourrait dès lors assurer la liaison directe par trains électriques du Havre à Rome, puisque, du côté italien, on prépare l'électrification de la ligne Brigue - Milan. Il faut donc à tout prix que nos démarches auprès des instances françaises responsables des relations ferroviaires aboutissent à l'électrification de Dijon à Pontarlier dans la même étape de travaux. On verra sur le croquis ci-contre que, par Neuchâtel, Berne et le Lœtschberg, la ligne du Val-de-Travers aurait dès lors les plus grandes chances d'attirer un trafic considérable.

Mais le nœud de toute l'affaire, la condition *sine qua non* du succès des démarches suisses réside dans le rachat de la B.N. par les C.F.F. En effet, ce sont nos chemins de fer fédéraux qui discutent au nom de notre pays, et on comprend aisément qu'ils ne mettent pas toute la conviction que nous souhaiterions à défendre une ligne qui ne leur appartient pas encore. C'est là une affaire très importante et délicate, mais nous ne devons pas perdre de vue que de sa réussite dépend toute la politique ferroviaire neuchâteloise.

Mais il y a un autre problème encore qu'il faut absolument résoudre avant que nous puissions voir s'établir le grand trafic international que nous sommes en droit de revendiquer : c'est la question de notre gare internationale. Vallorbe est équipé pour faire la douane des deux pays dans le même bâtiment. Les Verrières ne le sont pas. De là des complications et des retards qui menacent très gravement l'expansion économique de notre région. Il existe une solution: jouer les Verrières contre Vallorbe, c'est jouer perdant à coup sûr. C'est pourquoi les Verrisans devraient comprendre que ce n'est pas contre leurs intérêts économiques, loin de là, que l'on se propose d'aménager à Pontarlier une gare internationale. Avant la guerre, des douaniers suisses ont déjà travaillé dans cette ville. Les installations existent. Les compagnies de transports internationaux, dont le rôle est prépondérant pour le développement d'une station-frontière, viendraient certainement établir leur succursale à Pontarlier, et déborderaient ensuite tout naturellement sur les Verrières.

Malgré l'audace qui caractérise les deux points essentiels de ce programme, il n'est pas interdit de compter que les intéressés consentiront à faire l'effort de compréhension nécessaire pour sa réalisation.

~~~

Sans entrer dans le détail des problèmes qui intéressent nos chemins de fer régionaux, constatons que nos quatre lignes doivent être considérées comme des services publics et qu'il faut accepter qu'elles ne procurent plus de bénéfices commerciaux à leurs actionnaires. Elles doivent pratiquer des tarifs sociaux qui, cependant, leur permettent de « tourner » au point de vue exploitation et de renouveler peu à peu leur matériel. Pour diminuer les charges de ces compagnies, on se propose de les grouper sous l'administration d'un seul état-major (directeur, service technique et service commercial communs à toutes les entreprises) tout en laissant à chacune sa libre organisation interne. Ainsi seront possibles, grâce aux avis de spécialistes particulièrement compé-

Comment se présente le problème des communications

selon M. Léo DuPasquier, chef du département des travaux publics

« La qualité d'abord » telle est la devise de la fabrique de produits chimiques

N.-H. SCHMIDT & Co

à Neuchâtel

Au numéro 20 de la rue des Beaux-Arts, dans un bureau clair et spacieux d'où l'on aperçoit, entre les platanes du quai, le lac qui scintille sous les rayons du soleil d'une matinée de juin, nous avons causé avec M. Norbert Schmidt, chef de la fabrique de produits chimiques qui porte son nom.

C'est à Vevey que M. N. Schmidt a débuté. Ses affaires prirent rapidement de l'extension, et il décida de venir s'installer à Neuchâtel, voici onze ans, notre ville étant plus proche de la Suisse allemande.

La fabrique Schmidt occupe aujourd'hui 15 employés et 7 voyageurs. Largement ouvert au progrès social, M. Schmidt, en bon patron, a assuré son personnel contre la maladie et les accidents professionnels et non professionnels. Ses voyageurs ont des abonnements généraux de IIme classe et se font largement rembourser tous leurs frais de déplacement. Quant aux employées du bureau des Beaux-Arts, elles cessent chaque jour leur travail pendant dix minutes, matin et après-midi, pour boire une tasse de café fumant. Les veinardes !

⁂

Le premier article que M. Schmidt a lancé fut le shampooing de toilette courant ou de luxe « Esbey » pour cheveux noirs, bruns, roux et blancs. Ce shampooing, préparé selon les méthodes les plus modernes de la science, fortifie les cheveux et les rend flous et brillants.

Au laboratoire de la rue Pourtalès, que M. Schmidt nous a fait visiter ensuite, nous avons vu sécher les bases de ces shampooings sur des planches superposées. Il y avait là de la poudre brune et crissante comme de la terre : le futur shampooing pour cheveux foncés, et de la poudre jaune or : le futur shampooing pour blondes. Lorsqu'elles sont tout à fait sèches, ces bases sont mélangées à de la poudre de savon pur contenant 89 % de corps gras. Pour neutraliser l'alcali de l'eau calcaire et supprimer les pellicules, M. Schmidt fait incorporer un peu de borax à ce mélange.

⁂

Après les shampooings, M. Schmidt s'est mis à fabriquer du sucre vanilliné « Vanilys », qui parfume le lait, les crèmes à la vanille ou fouettées, les glaces, la pâtisserie et même les confitures. La poudre à lever « Fidelis », son complément naturel, est non seulement très digestive, mais elle ne teinte pas les pâtisseries et ne leur donne aucun goût. Cette poudre, nous a affirmé M. Schmidt, « ne rate jamais son effet ». Avis aux ménagères !

Outre ces deux produits, l'usine Schmidt fabrique toute une gamme de poudres : poudre « Zarba » pour poudings et crèmes à la vanille, au caramel, au chocolat et au citron ; « Zarbo-flan », « Zarbo-glace », Zarbo-zwieback », « Zarbomalt » et enfin une crème-pâtissière sans arôme pour sauces blanches, sauces béchamelles, mayonnaises, etc.

Tous ces produits sont fabriqués au laboratoire de la rue Pourtalès, qui comprend un moulin et une mélangeuse électriques ainsi que diverses machines toutes plus modernes et mieux entretenues les unes que les autres. Un magasinier veille à ce que le grain soit toujours régulier, d'où un goût parfait assuré. Nous avons tâté la finesse de ces grains, poussière impalpable qui se métamorphosera en autant d'entremets succulents...

Les produits finis sont pesés, emballés et expédiés dans les locaux de la rue des Beaux-Arts et les stocks de marchandises entreposés dans un immeuble, à la rue de la Serre.

⁂

« Dites à vos lecteurs que je n'emploie jamais d'« ersatz », que je déteste le « bluff » et que je recherche avant tout la « qualité », nous a demandé M. Schmidt. Nous nous acquittons d'autant plus volontiers de ce message que nous nous sommes rendu compte « de visu » et « de gustibus » que cette affirmation était en tous points conforme à la vérité. L'usine Schmidt ne fabrique que des produits de qualité irréprochable qui satisfont la ménagère et les clients en général. Ceux-ci sont au nombre de 6000, en Suisse et au Liechtenstein : épiciers, boulangers, pâtissiers, droguistes, pharmaciens, coiffeurs.

⁂

Nul doute que cette entreprise prospère ne se développe encore au cours des années à venir. Sous l'énergique impulsion de son chef sympathique et prévoyant, elle élargira certainement davantage sa clientèle. Car lorsqu'on est satisfait d'un producteur, on s'y attache. Et quand on y est attaché, on se le dit. C'est ainsi que les petits ruisseaux font les grandes rivières, et que les grandes rivières deviennent de grands fleuves. Dans des cas semblables, une réclame tapageuse n'est même pas nécessaire.

F. Rt.

HORLOGES ÉLECTRIQUES

APPAREILS DE SIGNALISATION

LIMNIMÈTRES

FAVAG

Fabrique d'appareils électriques S. A.

NEUCHATEL

...industriel et économique

tents — que, séparément, les administrations n'auraient pas pu engager — les études et les mesures se rapportant à une judicieuse exploitation commune, à la réorganisation technique, à l'électrification, à la transformation en services de trolleybus ou d'autobus des lignes où le chemin de fer ne se justifie plus.

LA NAVIGATION

Rappelons sous cette rubrique l'intérêt primordial que revêt pour le canton de Neuchâtel, et pour la Suisse en général, la réalisation du canal du Rhône au Rhin, le plus favorable pour assurer un trafic international avec des frais raisonnables. C'est à notre pays qu'incombe le devoir de prendre l'initiative des opérations. Qu'on songe aux avantages que trouverait notre économie à posséder une voie navigable qui relierait déjà Bâle au Léman, par l'Aar, le lac de Bienne, le lac de Neuchâtel et le canal d'Entreroches ! C'est une question nationale avant d'être une question internationale. Il faut le répéter tant que le premier chantier n'aura pas été ouvert sur notre territoire.

Sur le plan local, il ne faut pas oublier l'importance de la navigation sur notre lac : Neuchâtel est un pôle d'attraction pour toutes les localités de la rive sud et pour la plupart des agglomérations de la côte neuchâteloise. Il faut que les bateaux soient plus fréquents, les horaires plus fournis. Neuchâtel est seul à même de desservir de façon satisfaisante, par la navigation, la région qui s'étend du Vully à Estavayer.

L'AVIATION

Situé à mi-distance de nos deux centres industriels — la Chaux-de-Fonds et le Locle — l'aérodrome des Eplatures est la place d'aviation commerciale qui convient le mieux à notre canton. Ce seront surtout des hommes d'affaires qui prendront l'avion pour venir chez nous. Quant aux marchandises, les montres sont un des seuls produits industriels qui se prêtent à un transport aérien économique. Bien entendu, le terrain et le climat des Montagnes ne permettront pas de faire des Eplatures un immense terrain d'atterrissage pour les mastodontes intercontinentaux. Mais les avions légers et moyens pourront s'y poser dans d'excellentes conditions.

Cela ne veut pas dire, cependant, que parce que nous aurons un aérodrome, nous serons équipés pour l'avenir ! En songeant à ce que l'on verra dans dix ans, quinze ans peut-être, ce serait raisonner bien étroitement que de ne pas prévoir le prodigieux développement que prendra le trafic aérien. Il faut donc de nombreux aérodromes, comme pour un train il faut de nombreuses gares. Il ne faut pas risquer d'être isolés par manque de prévoyance. Mais il ne faut pas non plus vouloir aménager tous les cinquante kilomètres de gigantesques aéroports. Ce que nous devons construire, ce sont des aérodromes pour le tourisme et le commerce « régional » (entendons par là avec nos voisins de Paris, de Rome, de Munich ou de Vienne).

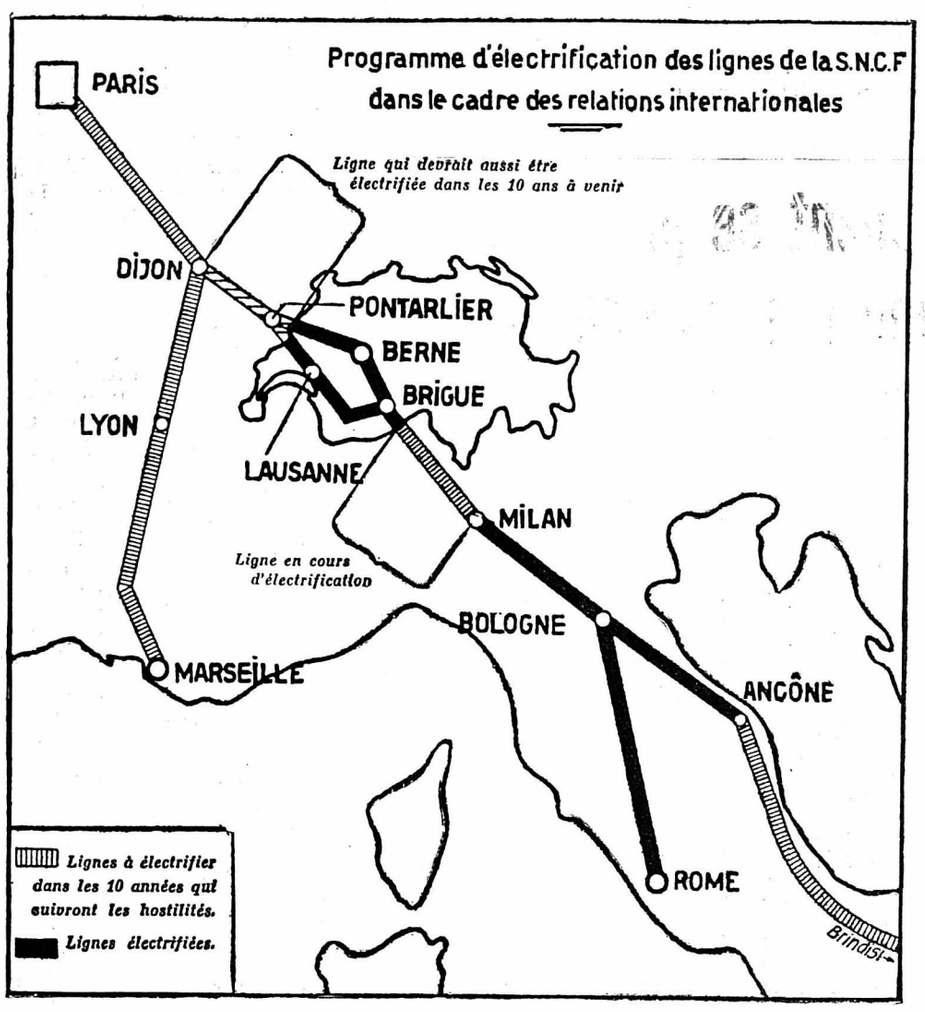

~~~

Cette légitime préoccupation d'assurer à notre région un équipement qui lui permette de répondre aux exigences du grand trafic doit-elle justifier le sacrifice de la plaine d'Areuse, si fertile ? La question est l'objet de bien des controverses. Partisans et adversaires invoquent des arguments qui semblent aussi pertinents les uns que les autres. Mais la place de Planeyse pourrait peut-être donner un bon aérodrome touristique. Des travaux seraient nécessaires, évidemment, pour le rendre plus praticable et nécessaires également des discussions avec nos autorités militaires. Mais un arrangement n'est pas exclu. Il faut reconnaître que les terrains plats manquent dans notre canton, serré entre la chaîne du Jura et le lac.

A moins que...

Ose-t-on le dire ? Puisque nous avons affaire à des gens sportifs, donc audacieux et incapables de se déconcerter devant les propositions les plus réalistes, risquons de soulever un coin du voile. Vous ne devinez pas ? Une grande plaine où il n'y aurait aucune culture à abîmer, où les atterrissages seraient possibles dans toutes les directions avec certitude que le champ soit suffisant pour permettre aux plus gros modèles de décoller ?

Le lac ! Mais oui, nous avons vu un croquis magnifique. Une immense lagune de béton, dépassant à peine de l'eau, forme une surface absolument plane, idéale pour accueillir les messagers du progrès et de la prospérité.

« Voir grand et voir loin. » Une devise qui doit plaire aux gens pratiques que sont les aviateurs. Toute la population pourrait bénéficier d'ailleurs de l'apport nouveau de touristes que nous vaudrait la mise au point de ce projet qui, pour ne pas manquer d'envolée, tient compte des terrestres nécessités, et qui ne doit pas sombrer par crainte de se mouiller les pieds.

A. R.

(Déclarations de M. Léo DuPasquier, recueillies par A. R.)

TEINTURERIE - LAVAGE CHIMIQUE
MONRUZ - NEUCHATEL

Spécialités : **VIVA-GRIS**, procédé nouveau pour raviver les vêtements gris.
Nettoyage de tapis d'Orient.

Adresse postale: Teinturerie MODE, Neuchâtel-Monruz
Magasin à Neuchâtel: rue St-Maurice 1 (café Strauss)

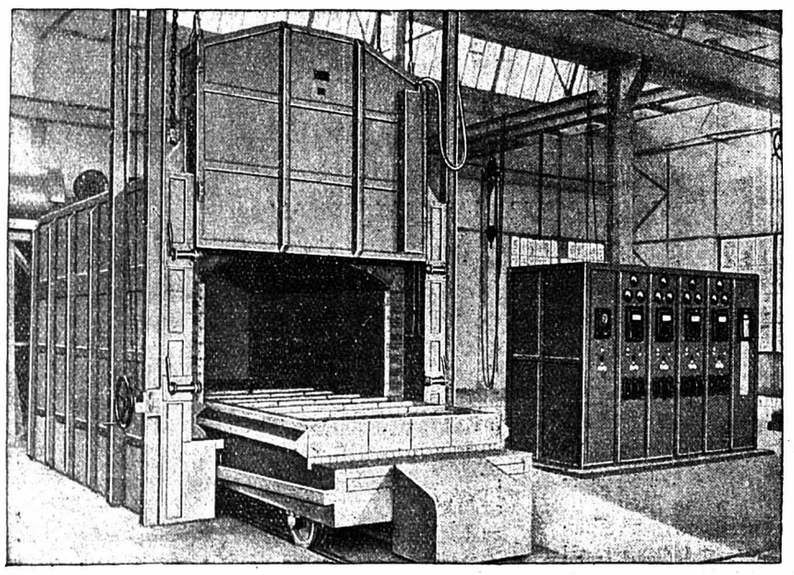

Four à recuire de 300 kw.

BOREL
S. A.
PESEUX

TOUS LES FOURS ÉLECTRIQUES POUR L'INDUSTRIE

PYROMÈTRES CONSTRUITS DANS NOS ATELIERS

28 années d'expérience dans la construction des fours électriques

La machine universelle Billeter

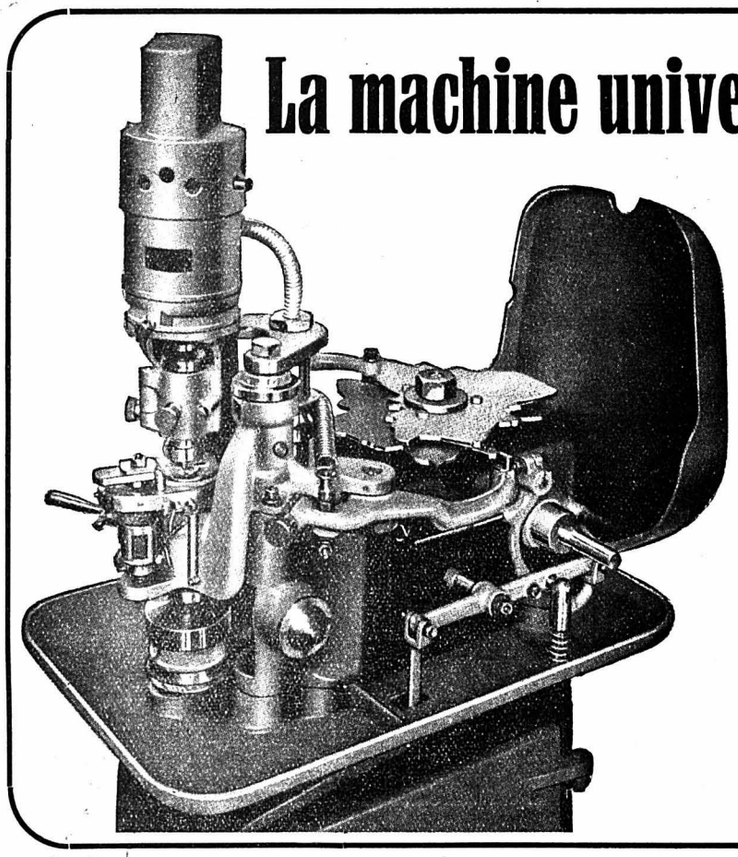

avec rendement horaire considérable,

FRAISE, CONTOURNE, ANGLE
de multiples noyures, passages et cavités de formes diverses,

PERCE, CONTRE-FRAISE
des trous borgnes ou non par plongées successives,

et GRAVE des marques ou des inscriptions, composées de lettres, de chiffres ou de signes, semblables à celles qui sont gravées sur les mouvements de montres et sur les fonds de briquets.

Ces nombreux travaux de précision s'effectuent

AUTOMATIQUEMENT
au moyen de JEUX DE CAMES, sur des pièces de toute forme et de toute matière destinées à la fabrication en série.

Le nombre des profondeurs est illimité.

Capacité normale d'usinage: 45×40×8 mm.

Fabrication exclusive :
NEUCHATEL (Suisse), 15, Maillefer.
Tél. (038) 5 27 54

Nouvelle remorque DRAIZE

Type universel C. N. 4, charge utile 4 tonnes munie des perfectionnements suivants :

1. Boucle d'accouplement réglable en hauteur.
2. Béquille avant relevée au maximum par basculement horizontal.
3. Suppression de l'équilibreur de frein mécanique par équilibreur à air comprimé avec cylindre sur chaque tambour.

ATELIERS DE MÉCANIQUE DRAIZE S. A., Neuchâtel

SACO
S. A. NEUCHÂTEL

Fabrique

Encaustiques
Serpillières
Paille de fer
Putzolin
Poli-métal

~~~

Le Canton de Neuchâtel...

Le tourisme en pays de Neuchâtel

vu par Edmond Küffer, président de l'O. N. T.

DÈS le début du XXme siècle, le tourisme suisse, par suite de l'ouverture des voies ferrées internationales, est devenu l'une des branches les plus importantes de notre économie nationale. Mais ce n'est qu'en 1917 que fut créé en Suisse un « Office national du tourisme » (O.N.S.T.) dont l'activité ne s'exerça au début que dans les régions « classiques » du tourisme. Le canton de Neuchâtel fut laissé de côté et traité en parent pauvre, bien qu'il existât depuis 1902, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et au Locle, une « Société cantonale du bureau officiel de renseignements ». Les fonds de cette société étaient à ce point modestes que celle-ci ne pouvait pas participer efficacement aux efforts déployés dans toute la Suisse pour développer le tourisme.

En 1938, la « Société du bureau officiel de renseignements du canton » fut transformée en « Office neuchâtelois du tourisme » (O.N.T.).

Deux ans plus tard, l'O.N.S.T., auquel l'O.N.T. était indirectement attaché, changea d'appellation pour devenir l'Office central suisse du tourisme (O.C.S.T.). Les cantons romands, sous l'impulsion de l'O.N.T., obtinrent, lors de la discussion des nouveaux statuts de l'O.C.S.T., des avantages appréciables. C'est ainsi, par exemple, que notre canton est représenté par le président de l'O.N.T. au sein du comité central du nouvel organisme suisse et qu'il est reconnu comme région touristique propre.

Enfin, par l'entremise de son siège auxiliaire de Lausanne, l'O.C.S.T. convoque périodiquement une conférence romande du tourisme à laquelle l'O.N.T. participe. Disons aussi que l'Etat lui-même a reconnu la valeur de l'O.N.T. En effet, le 9 avril 1942, il a pris un arrêté stipulant dans son article premier que l'Office neuchâtelois du tourisme est chargé de représenter et de défendre les intérêts touristiques neuchâtelois et placé sous la surveillance du Conseil d'Etat dont un de ses membres le représente au sein du comité et de la commission de direction de l'O.N.T.

L'ACTIVITÉ DE L'O. N. T.

Nous avons demandé à M. Küffer, président du comité de l'O.N.T., quels sont les divers aspects de l'activité de l'organisme qu'il dirige.

— Nos bureaux de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle sont à la disposition des touristes suisses et étrangers de passage ou en séjour chez nous; ils y trouvent une documentation aussi complète que possible intéressant le touriste, l'étudiant, l'industriel, le commerçant, l'amateur d'histoire, de sports, de curiosités ou de distractions, en un mot une documentation générale sur toutes les ressources du pays.

Les Neuchâtelois peuvent aussi s'adresser à ces bureaux chaque fois qu'ils désirent un renseignement de cette nature sur une région, une ville ou une station suisse, voire étrangère.

Nos bureaux sont aussi organisés pour recevoir des groupes, sociétés ou congrès, régler sur place, en leur nom, tous les détails matériels de leur programme : locaux de réunion, repas, logement, visites ou excursions.

— Quelle part l'O.N.T. prend-il dans le développement proprement dit du tourisme à Neuchâtel ?

— L'action de l'O.N.T. tend surtout à faire connaître le canton de Neuchâtel, à mettre toutes ses ressources en valeur, et à provoquer le désir de le visiter. La tâche qui incombe à notre office, dans ce domaine, est vaste. Il cherche à créer une ambiance favorable au développement du tourisme, à stimuler et à grouper les énergies, à créer entre tous les intéressés un esprit de compréhension et de collaboration. Seule une concentration puissante de tous les efforts peut apporter des résultats appréciables. Et c'est ici, surtout, que l'appui de l'Etat et des communes neuchâteloises lui est précieux, car la lutte est vive entre les cantons et les intérêts en jeu sont grands.

LE PROGRAMME PUBLICITAIRE

— Quel est le programme publicitaire de l'O.N.T.?

— A Neuchâtel, plus que dans n'importe quelle autre ville du canton, les possibilités de développement du tourisme « éducatif » ou « intellectuel », par exemple, sont considérables. L'O.N.T., appuyé par les organisations cantonales romandes du tourisme, a pris la direction d'une importante campagne auprès des organes de l'O.C.S.T. tendant à mettre en relief l'extrême importance de cette branche d'activité du tourisme et à obtenir qu'elle ait la place qui lui revient dans les programmes de propagande de l'O.C.S.T.

La radio est aussi un instrument de propagande de premier ordre dont nos organes cherchent à tirer le meilleur parti possible. A cet effet, ils entretiennent avec la direction de la Société romande de radiodiffusion, à Lausanne, d'excellentes relations qui leur permettent de jouer un rôle d'intermédiaire entre le studio et les particuliers ou collectivités disposés à faire radiodiffuser des chroniques, reportages, concerts, conférences ou manifestations. D'excellents résultats ont déjà été acquis dans ce domaine et il n'est plus rare d'entendre au micro de Sottens la voix du canton de Neuchâtel.

D'autre part, notre office a noué de précieuses relations avec de nombreuses organisations : sociétés de développement, bureaux officiels de renseignements, agences de voyages, entreprises de transport, offices cantonaux, régionaux ou nationaux de tourisme, organisations professionnelles, etc. Il suit aussi attentivement le développement de nos moyens de communication.

L'O. N. T. ET LES SPORTS

— L'O. N. T. s'intéresse-t-il aussi aux sports ?

— En matière de tourisme de plaisance, bien qu'il reste encore beaucoup à faire, notre canton ne saurait se comparer aux grandes régions classiques du tourisme dont l'essor est de plus en plus lié à celui du sport. Cependant, l'O. N. T. favorise l'organisation de saisons sportives d'été et d'hiver, car il est indispensable que nos visiteurs — touristes de passage ou jeunes étudiants — trouvent chez nous un équipement sportif à la hauteur. En matière de sports d'hiver, les stations de sports des Montagnes neuchâteloises ont réalisé de très importants progrès.

— Outre la radio, de quels moyens dispose le pays de Neuchâtel pour se faire connaître des autres cantons?

— Ce problème est étroitement lié à nos moyens financiers qui sont, hélas ! modestes, par rapport à ceux des autres sociétés romandes.

Régulièrement, nous envoyons au service de presse de l'Office central suisse du tourisme, à Zurich, la liste des manifestations qui se dérouleront dans notre canton. Cette liste est également publiée dans la revue « La Suisse » que l'on peut consulter, notamment dans les voitures des C.F.F.; la radio l'utilise pour son émission « Toi et moi en voyage ».

Nous publions aussi régulièrement une liste de projets d'excursions dans le canton que nous envoyons à toutes les commissions scolaires suisses, une liste de séjours dans le canton, une liste des pensionnats et pensions à Neuchâtel et environs, un dépliant illustré contenant une carte schématique du canton et un texte dû à la plume de M. J.-E. Chable. Enfin, nous faisons placarder de grandes affiches exécutées par les meilleurs artistes neuchâtelois.

LES COLLABORATEURS DE L'O. N. T.

On compte dans le canton une douzaine de sociétés de développement locales ou régionales. Ces organisations sont particulièrement actives dans les grands centres tels que Neuchâtel (A. D. E. N.), la Chaux-de-Fonds (A. D. C.), et le Locle (A. D. L.). Leur activité particulière contribue efficacement à l'essor touristique du canton. La collaboration de leurs représentants à la commission cantonale de direction de l'O. N. T. est des plus précieuses.

Au surplus, elles versent à l'organe central des subventions annuelles appréciables. En outre, une trentaine de communes subventionnent l'O. N. T. et elles sont représentées au sein du comité.

Les déclarations de M. Edmond Küffer montrent éloquemment l'importance du tourisme en pays neuchâtelois. L'O. N. T. a assurément encore de belles tâches devant lui et l'on peut être certain que ses efforts porteront leurs fruits.

Grâce à l'O. N. T., de nombreux touristes viennent chaque année dans notre canton où il font connaissance avec les richesses de ses sites, la valeur de ses industries et de ses écoles, et l'hospitalité courtoise de ses habitants.

sa.

Fabrique de caisses et harasses d'emballage
en tous genres
SCIERIE COMMERCE DE BOIS
C. & F. Martenet
Serrières - Neuchâtel
Maison fondée en 1884 — Téléphone 5 12 82
Force hydraulique - électrique 120 CV.

Pour l'industrie et l'artisanat :
COURROIES DE TRANSMISSION
TABLIERS ET MAILLOTS EN CUIR
GRANDES PEAUX DE CHAMOIS ANGLAISES
Jacques Jutzeler S/a
CUIRS ET PEAUX
Neuchâtel
Concert 4 - Temple-Neuf 4
Tél. 5 16 96

ATELIERS DE DÉCOLLETAGES
ADAX
PESEUX NEUCHATEL
Axes de balanciers
Tiges lisses rectifiées
Bouchons et châtons.
Goupilles rectifiées et polies,
pour: fourchettes d'échappement,
Plaques de travail, étampes etc.
Aiguilles de roulements.
Tampons pour jauges.
Jauges de ø 0.10 à 6 mm.
Toutes pièces cylindriques rectifiées et polies.
Machines à river.
Machines à chasser.

LA BELLE ÉTIQUETTE chez Gern & Cie
FABRIQUE D'ÉTIQUETTES
Neuchâtel
Tél. 5 13 74
Tous genres d'étiquettes, marques de fabrique, étiquettes pour adresses, étiquettes pour flacons, étiquettes pour paquetages, etc.

Naissance d'un bijou

Une visite aux ateliers de bijouterie-émail de la maison Fuhrmann

Au « sommet » de la ville, exactement au No 3 du Plan, là où, d'une vue surplombante, l'on embrasse le contour élégant du lac, vous est-il venu à l'idée qu'une industrie, et justement l'industrie de l'élégance, était installée ? Elle l'est ; le goût esthétique et le talent créateur d'un Neuchâtelois, M. Max Fuhrmann, ont fait qu'en ce lieu de notre cité, l'art de la bijouterie-émail s'est fondé et s'est développé. De quoi faire rêver les jeunes filles, de quoi rendre pensives... et heureuses les femmes les moins vaines.

Avant 1939, M. Fuhrmann œuvrait en France. Comme beaucoup d'autres, la guerre l'a ramené parmi nous. L'esprit d'invention et celui d'initiative, acquis ailleurs mais se réalisant pleinement ici, sont causes, une fois de plus pour notre ville, d'un apport économique intéressant et surtout original. Depuis 1942, l'entreprise — la seule de cette espèce — est en essor constant, s'agrandit à un rythme régulier, se développe selon un mouvement continu. Les locaux déjà trop étroits vont céder la place à la grande fabrique d'à côté.

Pénétrons dans ces ateliers où s'active un essaim d'employés et d'employées, d'ouvriers et d'ouvrières. Le miel de cette ruche, c'est aussi pour le goût ! Mais c'est d'abord pour les yeux. On crée et on invente ici, jusqu'à leur parfait et minutieux achèvement, toutes ces petites choses que, demain, nous retrouverons avec ravissement sur nos compagnes, s'agrafant à leurs corsages, ornant de menues oreilles, accrochées aux mèches blondes ou brunes, ou encore s'exhibant, comme des trésors, de réticules sans fond.

Et le regard, à la fois charmé et amusé, se porte sur les broches émaillées et les pendentifs sertis d'or, sur les clips aux motifs ingénieux et les boucles d'oreilles pleines de grâce, sur ces boutons travaillés dans le moindre détail — mais aussi sur ces poudriers délicieux et ces bonbonnières délicates, sur ces gerles et sur ces cendriers — on pense à vous aussi, Messieurs — enfin sur ces articles de luxe dont la maison Fuhrmann procède maintenant au lancement, telle cette pendulette aux lignes harmonieuses, nouvellement sortie...

La terre, douce et malléable — qu'on obtient de l'étranger — est la matière qui se travaille. Tout l'art du céramiste est justement de la façonner et de la magnifier jusqu'à en faire ces multiples chefs-d'œuvre que nous avons sous les yeux. Le processus de fabrication, nous l'avons suivi — profane — avec grand intérêt. M. Charles Kung, l'associé de M. Fuhrmann, artiste dans l'âme, s'occupe de la création. Il a à sa disposition un personnel spécialisé de graveurs et de modeleurs. Avec eux, il invente le modèle, suivant la mode ou, plus exactement, prévoyant déjà l'attrait de ceux qui la font. Le croquis, né de son imagination, est étudié, soumis à l'examen des collaborateurs principaux et des représentants qualifiés qui, demain, lanceront le bijou sur le marché. Lorsque l'œuvre est jugée digne, on passe à l'exécution qui, d'un bout à l'autre, s'effectuera dans la fabrique du Plan.

L'objet brut, sorti du moule, a déjà la netteté du relief, la précision du dessin et la finesse de ligne souhaitables. Après la première cuisson (l'opération, au total, en compte trois), c'est le travail d'émaillage. Phase délicate, celle du décor et de la couleur. La pose de l'or exige ensuite le pinceau habile des meilleures ouvrières. Vient enfin le montage. Le bijou de céramique est né à la vie dans un scintillement.

Ce dont il faut se rendre compte dans ce processus de fabrication, c'est du rôle et de l'importance de l'outillage. L'industriel a dû le concevoir et l'adapter sans cesse au gré des nécessités de ses créations. Il a été jusqu'à prendre des brevets d'invention. Par le perfectionnement de la technique, l'art du céramiste s'est confondu avec celui du bijoutier, permettant la manufacture d'authentiques et durables articles de luxe, dignes des plus somptueuses vitrines.

Conçoit-on enfin la fertilité d'invention qu'il faut pour répondre aux désirs variés et nouveaux de la clientèle ? M. Kung imagine, en moyenne par an, deux importantes collections de bijoux d'une centaine de modèles chacune. L'industrie neuchâteloise de la bijouterie-émail est capable ainsi de lancer de grandes séries dont la caractéristique est que chaque pièce, faite à la main, avec un soin infini, est conçue comme une œuvre d'art particulière. Et c'est là, je crois, en fin de compte, l'originalité profonde de cette entreprise de chez nous.

De fait, quittant les ateliers, ce qui nous a le plus frappé, c'est l'« individualité » de ces mille petites choses étalées, devant nous, sur les longues tables. Voici les fleurs et les oiseaux, les signes du zodiaque au complet, et les biches, et les caravelles, et les médaillons aux émaux finement cloisonnés sertis dans le précieux métal. Chacun de ces bijoux a une « âme ». Nous le sentons bien, en les voyant si souvent, dans nos villes et dans nos stations, à la plage et à la montagne — et dans nos salons — ajouter leur cachet personnel à la grâce de l'éternel féminin. Et déjà ils attirent l'attention des jolies étrangères. Américains et Américaines y sont sensibles. Et le bon renom de l'industrie neuchâteloise, grâce à la branche de la bijouterie-émail, gagne encore dans le monde...

R. Br.

...industriel et économique

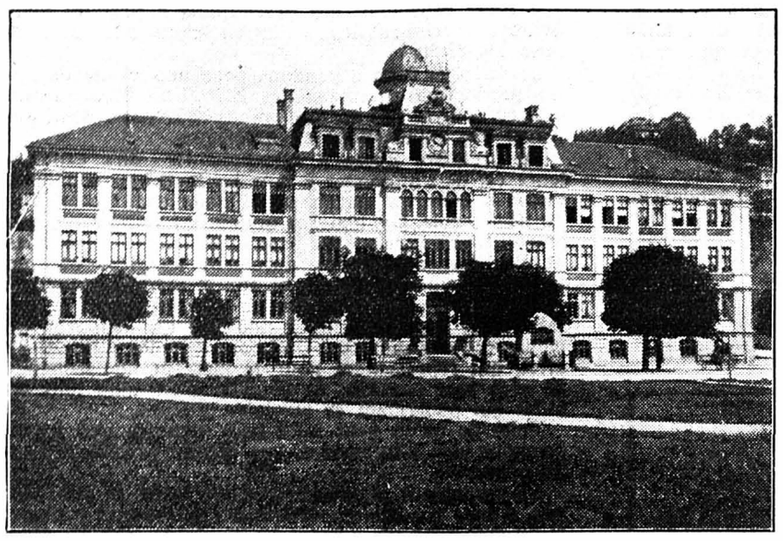

Le bâtiment principal du Technicum du Locle.

Les écoles techniques et professionnelles du canton de Neuchâtel

par Henri Perret, conseiller national

LES industries principales du canton de Neuchâtel, l'horlogerie et la mécanique de précision, connaissent aujourd'hui une prospérité extraordinaire, due non seulement à des circonstances exceptionnelles d'après-guerre, mais aussi, et en grande partie, à la perfection remarquable de leurs produits. La précision de la fabrication est toujours plus poussée, les tolérances sont souvent de l'ordre de deux ou trois millièmes de millimètre.

Dans de telles industries, la préparation de la main-d'œuvre et des cadres joue un rôle prépondérant ; ce rôle est de plus en plus laissé aux écoles. La plupart des grandes entreprises ne forment plus aucun apprenti. La division du travail, les méthodes industrielles modernes ne le leur permettent pas ; il leur faudrait créer de toutes pièces des écoles fort coûteuses. Cette tâche, extrêmement importante, est laissée aux soins des pouvoirs publics.

Le plus grand établissement technique et professionnel du canton se trouve, tout naturellement, dans la région la plus industrielle, les Montagnes. Il porte le nom de Technicum neuchâtelois et résulte de la fusion (réalisée en 1933) de deux établissements importants, les Technicums du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Il groupe des écoles d'horlogerie, de mécanique, de boîtes, d'électrotechnique, d'art industriel, d'arts et métiers, et compte même une section de travaux féminins. Il donne l'enseignement à 600 élèves réguliers, 400 élèves de l'artisanat, sans compter les cours de perfectionnement, dont bénéficient chaque année plusieurs centaines d'adultes : ouvriers, chefs d'atelier et techniciens de l'industrie.

Il forme des techniciens dans les trois branches fondamentales : horlogerie, mécanique, électrotechnique. Contrairement à ce qui se fait dans la plupart des établissements similaires, l'apprentissage pratique et les études techniques sont menés de front. Après deux ans de gymnase ou d'études équivalentes, les élèves techniciens font un stage de dix semestres au minimum dans l'établissement; une partie de la journée se passe dans les ateliers, l'autre, la plus importante, dans les cours et les laboratoires.

Les programmes théoriques sont sensiblement identiques à ceux des technicums de la Suisse alémanique et, à la fin de leurs études, les élèves obtiennent le diplôme cantonal de technicien, et le certificat fédéral de capacité qui atteste leur préparation pratique.

Les ateliers de l'établissement, où se forment également les praticiens, se sont considérablement développés et modernisés au cours des dernières années. Depuis le début de la guerre surtout, l'industrie a soutenu l'effort énorme du Technicum par des dons importants (en espèces, en machines, en appareils, en réduction de prix) qui se chiffrent au total à un demi-million de francs.

Les pouvoirs publics ont fait davantage encore. Cet effort de modernisation se poursuit d'ailleurs. Il s'agit de placer les élèves dans le même cadre que celui des meilleures usines : mêmes méthodes de travail, même outillage, mêmes exigences en ce qui concerne la qualité et la précision des produits. Ces derniers s'écoulent d'ailleurs chez une nombreuse clientèle, souvent sévère, qu'il faut satisfaire au mieux. On jugera de l'importance de l'établissement par ces quelques chiffres : son budget est de 1,380,000 fr. pour l'exercice 1946 ; son corps enseignant comprend 68 professeurs et maîtres réguliers, et 32 maîtres externes. Au cours de l'année dernière, il a donné l'enseignement à plus de 1800 personnes. Il occupe, partiellement ou totalement, 8 bâtiments.

Ses deux divisions, celles du Locle et de la Chaux-de-Fonds, exigent actuellement un développement considérable, si elles veulent rendre à l'industrie et au pays les services qu'ils sont en droit d'en attendre. Des projets importants ont été élaborés par la direction, approuvés dans leurs grandes lignes par les commissions et les conseils communaux; le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont accepté dernièrement une motion tendant à subventionner les agrandissements envisagés (et ceux des écoles similaires). L'industrie sera sollicitée de participer à cet effort. Chacun comprend que notre économie est liée intimement au développement des écoles techniques et professionnelles.

Des problèmes identiques se posent dans d'autres régions. La ville de Neuchâtel possède une école de mécanique et d'électrotechnique (formant également des techniciens et des praticiens) et qui nécessite, elle aussi, un développement considérable. Les autorités du chef-lieu font un effort très louable et très fructueux pour implanter de nouvelles industries, dont plusieurs occuperont mécaniciens et électriciens. Ce développement industriel nécessitera inévitablement un agrandissement de l'institution professionnelle.

L'école de Couvet, agrandie il y a quelques années, prépare des praticiens en mécanique et en électricité. Elle connaît également une grande prospérité. La maison Dubied occupe la majorité des élèves formés.

Il est nécessaire que les maîtres enseignant dans ces écoles soient très qualifiés, et toujours en contact avec l'industrie. Depuis quelques années, le canton attache une importance particulière à leur formation. Des brevets spéciaux ont été institués pour les personnes qui enseignent l'horlogerie, la mécanique, l'électrotechnique, la bijouterie, la gravure, etc. Tous les jeunes maîtres du Technicum neuchâtelois, par exemple, sont tenus de se préparer à l'obtention de ce brevet. D'autre part, un grand nombre de maîtres font des stages de perfectionnement dans l'industrie, avec laquelle nos établissements neuchâtelois sont toujours en très étroites relations, ce qui leur est très utile.

A côté de ces écoles techniques, il y a des écoles complémentaires professionnelles, donnant à tous les apprentis de l'artisanat (sauf ceux du commerce) l'enseignement prévu par la loi fédérale sur la formation professionnelle : instruction générale, français, arithmétique, comptabilité, économie publique, instruction civique, technologie, dessin professionnel, et même certains cours pratiques.

La Suisse, qui ne doit pas se faire d'illusions sur la durée de la prospérité actuelle, la petite Suisse qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, devra livrer de nouvelles et dures batailles, sur le terrain industriel, contre des pays plus avantagés par les ressources de leur sous-sol et leurs richesses parfois immenses, ne pourra maintenir ses industries qu'en les perfectionnant sans cesse, pour améliorer constamment aussi la valeur de ses produits. On ne saurait donc attacher trop d'importance aux écoles techniques, desquelles dépend, en grande partie, la qualité de la main-d'œuvre et des cadres ; aussi, nos pouvoirs publics ont cent fois raison de pousser au développement de ces institutions, dans toute la mesure de leurs moyens.

Parc de machines modernes

Tours — Tours revolver — Fraiseuses — Décolleteuses — Presses — Tours électriques pour entreprendre tous travaux de tournage de précision, fraisage, décolletage, découpage et emboutissage, trempe blanche et recuite par pièce et en série.

EMALCO S.A.

Vieux-Châtel 27-29 — Téléphone 5 36 26
NEUCHATEL

L'atelier de carrosserie
J.-P. Burckhardt

Installé depuis une année à peine, l'atelier de carrosserie de M. J.-P. Burckhardt, aux Poudrières, a pris un développement considérable. Grâce à une main-d'œuvre hautement qualifiée, cette entreprise est à même d'entreprendre les travaux les plus délicats et les plus compliqués. La carrosserie Burckhardt a déjà créé plusieurs fourgons de livraison particulièrement élégants. Elle consacre aussi une grande partie de son activité à la construction de carrosseries pour camions (cabines, fourgons).

Enfin, elle a mis au point une remorque dont la charge utile est de 500 kilos. Ce véhicule, aux formes aérodynamiques, est appelé à rendre des services très appréciés.

L'atelier de M. Burckhardt comprend la tôlerie, la serrurerie, la forge, la sellerie, la menuiserie et le local pour la peinture. L'outillage, entièrement moderne, est doté des derniers perfectionnements de la technique. Cette entreprise de carrosserie est appelée assurément à prendre une grande extension, car elle est déjà connue bien au delà des frontières du canton.

P.

LA PLUS GRANDE FABRIQUE SUISSE DE
Meubles
LIVRANT DIRECTEMENT AUX PARTICULIERS

Evolution dans les formes
Stabilité dans la qualité

SOCIÉTÉ ANONYME DES ETABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & Cie

FABRIQUE ET SIÈGE SOCIAL A CERNIER
Magasins : NEUCHATEL, LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE
FLEURIER, BIENNE, BERNE, LAUSANNE, GENÈVE

Comme toujours « Perfecta » vous présente une nouveauté.

Elle a construit pour vous

La moto légère

125 cm³, modèle 1947

plus puissante et munie de perfectionnements techniques qui n'existent sur aucune machine de cette cylindrée.

TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS SERONT DONNÉS AU STAND PERFECTA

Raisin d'Or S.A. CHEZ-LE-BART
Encavage de Combamarre

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS DE TOUTES PROVENANCES

Concessionnaire pour la Suisse des apéritifs

Alpina préparé de plantes et fleurs délicates des Alpes, et
Bellino vermouth bianco et dorato

DISTILLERIE DE LIQUEURS FINES — GRANDES CAVES MODERNES FRIGORIFIQUES

Le Canton de Neuchâtel...

La politique fiscale de notre canton

par Philippe Voisier

L'IMPOT étant la grande source de revenus des *Etats, les cantons souverains qui constituent la* Confédération helvétique ont tous fait usage de leur droit incontesté de prélever une part plus ou moins grande du revenu de leurs contribuables pour remplir les tâches que la loi leur attribuait et entretenir l'appareil administratif indispensable.

L'impot direct neuchâtelois est régi par la loi du 30 avril 1903, modifiée à plusieurs reprises pour l'adapter aux circonstances nouvelles. Malgré ces adaptations, il est notoire que notre système fiscal ne correspond plus aux conditions économiques et sociales actuelles, notamment en ce qui concerne l'imposition de la fortune. Une nouvelle loi fiscale est en préparation et on est en droit d'espérer qu'elle pourra entrer en vigueur avant la célébration du centenaire de la République. Car dans ce domaine aussi, qui n'avance pas recule et pour un canton comme le nôtre, plus sensible que d'autres aux fluctuations économiques, il est de toute nécessité d'avoir un système fiscal bien adapté aux exigences particulières d'une époque où la « rationalisation » en matière d'impôt a été poussée très loin.

Cette adaptation de la législation fiscale est d'autant plus nécessaire qu'aux impôts cantonaux est venu se superposer le système des contributions fédérales qui menace d'étouffer les cantons et de leur arracher leurs droits et leurs prérogatives en les rabaissant au rang de simples circonscriptions administratives. Or, la première condition pour résister avec succès au danger de la centralisation fiscale, est de posséder une loi d'impôt moderne, adaptée aux besoins de l'économie du canton, et techniquement assez souple, pour permettre une simplification notable des formalités de déclaration de la matière imposable. Sinon le contribuable, ulcéré par la complication des formules à remplir, se mettra à suivre ceux qui demandent l'unification du système fiscal par la suppression des impôts cantonaux au profit des contributions fédérales revues et augmentées pour permettre une répartition uniforme par le canal des rétrocessions aux cantons, privés de toute espèce d'autonomie financière.

~~~

La politique fiscale du canton de Neuchâtel doit *donc avoir pour premier objet d'assurer l'indépendance* matérielle de l'Etat à l'égard de l'administration fédérale. Mais elle doit aussi avoir pour principe de ne pas compromettre par des prélèvements exagérés la stabilité de l'économie du pays. Cette seconde condition n'est pas toujours facile à remplir si l'on tient compte des fluctuations très importantes qui caractérisent le régime économique du canton. Dans les années de crise, au moment même où les charges de l'Etat augmentent considérablement, ses ressources diminuent brusquement et il serait vain alors de vouloir parer à leur fléchissement en frappant davantage la matière fiscale réduite. La seule solution raisonnable consiste à assurer, au moyen de réserves constituées pendant les bonnes années, une répartition dans le temps des variations inverses de recettes et des dépenses.

Intimement liée à la situation de l'horlogerie, l'économie du canton est soumise à des fluctuations dont l'amplitude même rend plus difficile que dans d'autres cantons, où les sources de revenus sont plus équilibrées, la poursuite d'une politique fiscale ordonnée et constamment proportionnée à la capacité de résistance de l'activité industrielle et commerciale. Et si notre petit pays a pu traverser honorablement les années critiques de la grande crise économique de 1930 à 1936, il le doit pour une très grande part au chef actuel du département des finances, M. Renaud, qui a su prendre à temps les mesures nécessaires qui ont permis au canton de faire face à ses engagements et, à mesure que la situation s'améliorait, ramener le total de la dette consolidée à peu près à son niveau de 1930, malgré les nouvelles dépenses dues à la mobilisation et à l'économie de guerre.

La République neuchâteloise va fêter son centenaire dans deux ans. En un siècle, l'évolution du budget de l'Etat a suivi une courbe ascendante que trois chiffres peuvent fixer exactement. En 1849, le budget prévoyait un total de dépenses de 878,000 francs, celui de 1897 3,5 millions et, le compte ordinaire de 1944 accusait un total de dépenses de 16,7 millions. D'un demi-siècle à l'autre, les dépenses publiques ont donc assez régulièrement quintuplé, mais si l'on tient compte de la dépréciation de la monnaie au cours de ces dernières cinquante années, on peut admettre que le budget actuel n'est guère plus lourd que celui de 1897, époque où un salaire mensuel de trois cents francs équivalait à peu près à un salaire de quinze cents francs de 1946.

~~~

Le problème qui se pose aujourd'hui et qu'il faudra résoudre sous peine de tomber dans la politique dangereuse des expédients est celui du partage des droits fiscaux des cantons et de la Confédération. Travailler à maintenir l'indépendance financière des vingt-cinq Etats confédérés en face du pouvoir central est le premier devoir de notre canton qui n'a aucun intérêt à voir la Confédération prendre en mains la perception des impôts et dépouiller les cantons de leur autonomie financière. Neuchâtel, et avec lui tous les autres cantons qui s'appuient sur leur longue expérience politique, doit défendre le principe de l'indépendance financière des Etats confédérés qui, seul, peut garantir l'équilibre intérieur de la Suisse. Mais pour réaliser de cette manière la réforme des finances de la Confédération, il faut que les cantons s'affirment et résolvent pour leur compte les problèmes posés par l'évolution économique et sociale actuelle ; leurs finances doivent être saines et gérées selon les principes éprouvés de la modération et de la prudence; leurs impôts doivent être justes et raisonnables. Notre ambition doit donc être de travailler et d'agir de telle sorte que notre canton puisse faire cette politique qui répond au goût profond des Neuchâtelois pour l'indépendance qui leur a fait choisir de lier leur sort à celui *des Confédérés parce qu'ils voulaient ainsi garantir* leurs libertés.

Philippe VOISIER.

La situation de l'industrie horlogère

considérée par M. Albert Amez-Droz, directeur de la Chambre suisse d'horlogerie

ON dit et on répète que l'horlogerie passe par une période particulièrement prospère. Cela n'est pas faux. Mais on devrait s'apercevoir que c'est le cas pour toutes les autres branches de l'économie nationale. Si l'on compare le nombre d'ouvriers employés dans les diverses industries en 1939 et à fin 1945, on constate qu'il a augmenté partout dans la même proportion — sauf peut-être dans les textiles, où l'on note une très légère baisse.

De l'est à l'ouest, du nord au sud, de la plaine à la montagne et dans tous les domaines d'activités, c'est la même chose : les commandes sont si nombreuses, les délais de livraison si longs que la clientèle est mécontente.

Cette conjoncture favorable pour toute l'économie suisse préoccupe d'ailleurs l'autorité fédérale qui craint qu'un beau jour, à la suite de circonstances échappant à notre contrôle, elle ne cesse de façon abrupte. Car cela pourrait évidemment créer une situation très difficile dans le pays.

Pour parer à une crise éventuelle

Quand on sent que la production est engagée comme elle l'est actuellement, on est en droit de redouter des moments plus pénibles.

Y a-t-il cependant des précautions à prendre pour éviter une crise subite, ou tout au moins, pour en atténuer les effets ?

Le fait que nous dépendons pour une moitié de notre production au moins des Etats-Unis constitue un danger pour le cas où des événements viendraient entraver nos exportations en Amérique.

La première chose à recommander aux exportateurs est de s'intéresser à tous les marchés mondiaux, même à ceux qui paraissent d'importance secondaire ou négligeable. Les maisons qui auront veillé à répartir leur clientèle sur tous les pays actuellement accessibles seront beaucoup moins durement touchées par un marasme imprévu survenant sur le marché principal.

Il faut être prêt, également, à intervenir dès que tel ou tel pays ouvrira à nouveau un débouché au commerce des montres. Certaines grandes nations, en effet, qui représentent pour le moment une demande de zéro sont capables de combler d'un coup tous les vides qui pourraient se produire ailleurs.

Voilà ce qu'on peut faire pour parer à une baisse soudaine des livraisons à nos clients essentiels d'aujourd'hui.

En contrôlant la situation de la façon la plus serrée, il sera possible de déterminer le moment critique. Mais s'il apparaît comme facile de le déceler ainsi quelles mesures prendre pour l'éviter ? Il faudrait pouvoir retenir les clients. Mais ils savent bien que s'ils vendent beaucoup aujourd'hui, il est fort probable, pour bien des raisons, qu'il n'en sera plus de même demain. Ils continuent dès lors de commander, d'acheter... et de vendre.

La question de la main-d'œuvre

On reproche beaucoup à l'horlogerie d'être l'industrie qui paie le plus. Doit-on le lui reprocher ? Ses salaires convenables ne sont, en tout cas, pas de nature à déséquilibrer complètement le marché du travail, ni à amener des perturbations dans notre système économique.

Ce n'est pas seulement dans l'horlogerie qu'on cherche des spécialistes. Dans tous les métiers et dans tous les pays la main-d'œuvre qualifiée est rare. En ce qui concerne l'horlogerie, une constatation s'impose, d'ailleurs : on n'a pas atteint encore le nombre d'ouvriers occupés en 1929.

Les milieux qui s'occupent des questions de personnel cherchent à freiner le plus possible le mouvement d'embauche pour que le jour où surviendrait une crise il y ait le moins de victimes d'une mise en chômage.

Soulignons qu'il existe une grande compréhension réciproque entre patrons et ouvriers horlogers.

L'horlogerie et ses charges

La politique fiscale actuelle est absolument déplorable en ce qui concerne les industries en général et

Une nouvelle industrie en pays neuchâtelois

La pomme de terre à toutes les sauces

Dans la plaine qui sépare les lacs de Neuchâtel et de Bienne, entre Cornaux et Cressier, un grand bâtiment clair masqué par des rideaux de verdure. Une voie industrielle y amène chaque jour une dizaine de vagons remplis de ces tubercules que Parmentier a rapportés à l'Europe. Comme on ne la remarque pas au premier abord, on ne se doute pas que depuis 1943 une nouvelle et très importante industrie est née à cet endroit. Il s'agit d'extraire des pommes de terre la fécule qui, avant la guerre, nous venait en totalité de l'étranger. Notre pays en importait environ 600 vagons par an et, en 1942-1943, ce produit avait presque complètement disparu du marché. Il fallut tout créer et, comme on n'avait pas de modèle, improviser le processus d'extraction et construire sur place les machines nécessaires. C'est le grand mérite de M. W. Gütlin, un chimiste, que de s'être attelé à ce délicat problème technique et d'avoir réussi à monter pièce par pièce, plus souvent sur le chantier que dans les bureaux, la grande entreprise Cisac S. A.

Un brin de chimie

On sait que la pomme de terre contient de l'amidon, de l'albumine et des sels minéraux. Les grains d'amidon sont enfermés dans une enveloppe de cellulose. La fécule n'est autre chose que de l'amidon de pommes de terre débarrassé de sa pulpe. Et c'est au fond pour ce travail essentiel de séparation qu'a été conçue l'installation de Cressier. Remarquons que des pommes de terre devenues impropres à l'alimentation humaine (qui étaient autrefois affouragées ou livrées à la distillation) ou que même des pommes de terre gelées qu'il serait impossible d'offrir même aux porcs contiennent encore de la fécule. La Cisac est malgré tout parfaitement en mesure d'en tirer une magnifique poudre blanche de toute première qualité.

Notons sous cette rubrique que véritablement rien ne se perd. La pulpe, soit les déchets de fabrication, constitue un fourrage de valeur pour les porcs et même pour les bovins. Pendant la saison écoulée, près de 600 vagons de pulpe ont été livrés aux éleveurs et aux agriculteurs.

Quant aux sels minéraux, ils sont évacués et répandus à profusion dans les champs voisins où ils tiennent lieu d'engrais apprécié.

Un peu de mécanique

C'est en effet sans aucun procédé chimique que la Cisac fabrique la fécule. Les pommes de terre déchargées des vagons sont tout d'abord lavées et débarrassées ainsi de la terre et de toutes les impuretés extérieures.

Ici, une petite parenthèse : l'eau est un élément de toute première importance à la Cisac, Comme il n'y a pas de barrage à proximité, il a fallu explorer le terrain et on a eu le bonheur de découvrir à quelques centaines de mètres de là une nappe souterraine dont l'eau, amenée par une station de pompage, permet d'alimenter en quantité suffisante toute l'installation de Cressier.

Après le lavage, les pommes de terre sont râpées. C'est au cours de cette opération que l'enveloppe de cellulose est brisée. Puis, par un système ingénieux de tamis très fins à travers les mailles desquels ne doivent passer que les grains d'amidon, la fécule est séparée de la pulpe. Tout le travail qui se poursuit maintenant a pour but d'éliminer les impuretés qui auraient pu échapper aux tamis. Le long d'immenses bacs, se dépose une matière de plus en plus blanche. Il faut maintenant l'essorer, puis la sécher avant qu'on puisse passer du four au moulin. Merveille de la technique, cette machine met en sacs une poudre d'une finesse incomparable qui donne au contact une extraordinaire impression de douceur.

A quoi sert la fécule ?

La fécule de pommes de terre — qu'il ne faut pas confondre avec la farine de pommes de terre — est un produit de base de première importance pour l'industrie. Elle entre dans la fabrication de nombreuses spécialités alimentaires et pharmaceutiques. On en tire notamment la glucose, ou sucre de pommes de terre, appelée plus communément « sucre de raisin », d'un pouvoir édulcorant nutritif et qu'on utilise dans la boulangerie, la pâtisserie et la confiserie. Elle est utilisée dans l'industrie textile pour certains apprêts qui rendent les fils rigides ; enfin, elle entre dans la composition de papiers spéciaux et de cartonnages.

Raffinée, une fois encore, dans une usine annexe, on en fait la « Féculine » pour l'usage ménager. Presque plus blanche que neige, très appétissante, facilement digestible, et sans aucun goût, c'est le produit idéal pour lier soupes, sauces, crèmes, fondues, pour la préparation de soufflés, poudings, entremets, aliments pour enfants. On l'utilise aussi très souvent, en la mélangeant avec de la farine, pour la confection de biscuits et de gâteaux.

Le rôle économique de la Cisac

Jusqu'à ces derniers temps, la Confédération prenait en charge la totalité de la production pour en assurer une judicieuse répartition aux grossistes et aux industries de transformation. La Cisac est, comme on l'a vu, la seule fabrique de Suisse traitant la pomme de terre pour en extraire l'amidon. Etablie en pays neuchâtelois, dans une région essentiellement agricole, on a vu avec plaisir la création de ce nouvel élément de prospérité et d'équilibre. Elle occupe une centaine d'ouvriers, recrutés en majeure partie dans les localités des environs. Située à proximité du Seeland et de la Broye, elle constitue un débouché tout trouvé pour les producteurs.

Souhaitons que la Cisac puisse jouer dans l'avenir un rôle social et économique toujours plus grand. L'audace, la ténacité et la conscience de ses chefs en sont d'ailleurs le plus sûr garant.

Les étapes à venir

Tous les produits qu'on tire de la pomme de terre et qui ne sont pas encore fabriqués à l'échelle industrielle ont fait l'objet de recherches approfondies dans les laboratoires de la Cisac.

Au fur et à mesure que les résultats permettent d'envisager une utilisation pratique de dérivés de la fécule, on les fabrique. Ainsi on s'efforce de mettre peu à peu à la disposition de notre pays toute une gamme de matières premières précieuses et souvent introuvables.

Les nombreux visiteurs du Comptoir pourront précisément examiner au stand de la Cisac un échantillonnage complet des multiples applications de la fécule de pomme de terre.

A. R.

Rationné ou non...

Le chocolat SUCHARD jouit toujours d'une telle faveur que même une production intensifiée ne peut suffire à la demande.

N'est-ce pas là une preuve convaincante de l'excellence de nos produits ?

Comme par le passé, nous nous efforçons de procéder à une répartition équitable.

Suchard

...industriel et économique

l'horlogerie en particulier. Elle peut, souvent, empêcher le développement normal et les améliorations techniques indispensables pour qu'une entreprise soit à même de maintenir son rang.

Les horlogers souhaitent vivement qu'on trouve, du point de vue fiscal, une plus grande compréhension des milieux officiels à l'égard des industries ; et qu'au lieu d'imposer des charges comme on le fait, on arrive à une politique qui favorise le renouvellement des machines et qui permette de faire face à une nouvelle période de crise avec des réserves suffisantes.

Ils espèrent, par exemple, que les nouveaux projets fiscaux où il est question de « supplément d'impôts de défense nationale, ne fassent pas peser sur les industriels un poids plus lourd au moment où ils auront à payer pour la dernière fois l'impôt sur les bénéfices de guerre. Il ne faut pas cumuler deux impôts, ni augmenter la charge alors qu'on parle de libération fiscale !

Prospérité neuchâteloise et suisse

On s'est demandé à quoi étaient dus la création de certaines entreprises horlogères dans la région du Vignoble et le transfert d'usines vers le Bas. Il peut y avoir diverses raisons. L'une d'entre elles est que l'attrait d'un climat moins rude a pu s'exercer sur des chefs d'entreprise. Une autre que les directeurs ont pu penser que la main-d'œuvre était moins fortement mise à contribution dans les environs de Neuchâtel qu'aux Montagnes ; et que par conséquent ils ont espéré trouver plus facilement des ouvriers.

Quoi qu'il en soit on doit se réjouir de ce développement et bien marquer la place que tient l'horlogerie dans l'économie neuchâteloise comme dans l'économie suisse.

Si l'on considère la valeur des marchandises exportées, l'industrie horlogère est incontestablement en tête, devant toutes les autres. Une lutte se dessine dans certaines sphères, contre ce très fort courant d'exportations dont on craint le développement. On considère même que leur maintien au niveau actuel serait malsain. Mais c'est l'exportation malgré tout qui est un des éléments essentiels de l'enrichissement d'un pays, même si les devises restent à l'étranger, momentanément inutilisées. On sera heureux de les retrouver plus tard.

En revanche, il est à souhaiter que disparaissent toutes les restrictions en matière d'importations et d'exportations ainsi que les différences existant entre les cours officiels et les cours réels des monnaies. Car c'est cela qui crée une économie artificielle et qui constitue une prime à tout ce qu'il peut y avoir d'irrégulier dans le commerce.

Il faut, bien qu'on n'en ait pas encore pris le chemin, qu'on en revienne bientôt à la plus authentique liberté économique.

(Déclarations rapportées par A. R.)

Le rôle de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie dans l'économie neuchâteloise

défini par son président, M. Hermann Haefliger

NOUS avons demandé à M. Hermann Haefliger, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, de bien vouloir situer pour nos lecteurs le rôle que joue dans l'économie de notre canton l'organisme qu'il dirige avec tant de compétence depuis sa fondation.

A notre question de savoir quand et pourquoi la dite Chambre avait été créée, M. Haefliger nous a rappelé l'existence de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, institution paritaire fondée par l'Etat en 1892. Patrons et ouvriers étaient représentés au sein de cet organisme, mais ils ne jouissaient pas de la liberté nécessaire pour intervenir avec efficacité. En 1932, le Grand Conseil adopta une loi portant suppression de la Chambre cantonale pour des raisons d'ordre financier. Cette loi entra en vigueur le 1er juillet 1934.

Les représentants patronaux des milieux de l'industrie, du commerce et de l'artisanat décidèrent alors de créer un organisme privé. Cette décision fut une œuvre de foi, un acte de confiance dans la vitalité de l'économie neuchâteloise, qui passait à cette époque par une crise profonde.

~~~

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie est parfaitement indépendante des pouvoirs publics. Cette situation ne l'empêche pas d'entretenir d'excellents rapports avec les milieux officiels, en particulier avec le département cantonal de l'industrie.

L'organisme fait partie, en qualité de membre, de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Il groupe actuellement neuf associations patronales, représentant plus de 4000 entreprises et 250 membres individuels.

Nous avons demandé à M. Haefliger de nous indiquer brièvement quel était le rôle de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie par rapport à l'économie du canton.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie s'occupe de toutes les questions d'ordre économique qui intéressent l'industrie, le commerce et l'artisanat neuchâtelois. Les questions sont discutées au sein du comité de la Chambre, qui se réunit périodiquement et aussi souvent que cela est nécessaire.

L'organisme est chargé de la délivrance de tous les certificats d'origine et des attestations relatives à l'exportation et à l'importation, ainsi que de l'établissement des documents consulaires et de clearing. L'officialité de tous ces papiers est reconnue par la Confédération et les autorités étrangères.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie s'est toujours vivement préoccupée de la question sociale. Elle cherche à provoquer des discussions, de manière à aider le patronat à coordonner ses efforts pour réaliser certains postulats de politique sociale.

Quelles initiatives la Chambre prend-elle ?

M. Haefliger nous cite, dans le domaine économique, la création de la première caisse interprofessionnelle pour allocations familiales du canton, la CINALFA, qui vit le jour en 1942, soit quatre ans avant l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur le même sujet.

C'est à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie qu'est due également la création, en 1940, de la CICICAM, caisse de compensation pour allocations militaires, et celle en 1946 de l'Office neuchâtelois de cautionnement hypothécaire.

~~~

Pendant la guerre, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie a été surchargée de travail en raison des difficultés provoquées par les circonstances, du nombre de formalités à remplir pour l'exportation, et de la création des deux caisses que nous avons mentionnées. M. Haefliger espère que ces difficultés iront maintenant en diminuant. Chacun partage cet espoir, car il y va de la prospérité économique de notre canton.

LA RÉSISTANCE POUR T.S.F.

RADIOR

POTENTIOMÈTRE

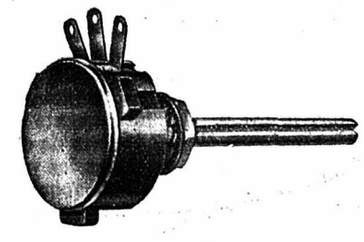

SOCIÉTÉ RADIOR

PAUL DE TOURREIL & Cie

Ateliers et bureaux : Rue du Bassin 1

NEUCHATEL

BIEDERMANN

NEUCHATEL

expose
au comptoir
ses dernières
créations

Sacs de dames
Articles de voyage
Parapluies

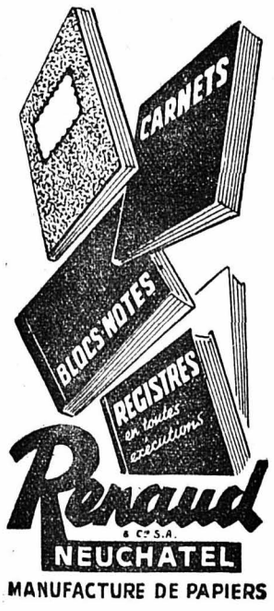

MANUFACTURE DE PAPIERS

Depuis 1863 !

ARCOR

Fabrique de cahiers
et d'articles en papier

Papiers en gros

Tél. 5 14 15

AU COMPTOIR

Visitez le stand
Halle III No 307

PERFECTA

MOBILIERS SCOLAIRES
CHAISES D'ATELIER
CHAISES DE BUREAU
TABLES A DESSIN

en tube d'acier

S. A. P. Matthey-Doret - Neuchâtel
Téléphone 5 34 87

CEM S A Neuchâtel
Draizes 17

10 années d'expérience
dans la fabrication d'appareils
électriques et électrothermiques

Réchauds et
radiateurs électriques
Redresseurs

Radio NIESEN

Transformateurs
Amplificateurs
Haut-parleurs

Le Canton de Neuchâtel...

Panorama de l'industrie neuchâteloise

AU commencement il y avait les montres... Aujourd'hui encore, un enfant de notre pays sur deux naît employé de fabrique et les pentes de notre Jura connaissent davantage l'architecture de l'usine que celle du chalet gruyérien.

Le paysage économique du canton de Neuchâtel est dominé par le prestigieux sommet de l'horlogerie qui s'appuie sur les chaînes annexes et s'embranche en contreforts de roche analogue. On dit couramment que l'industrie horlogère a sa source dans les Montagnes. La Chaux-de-Fonds et le Locle ont porté loin dans le monde la réputation de notre région.

Mais il ne faut pas oublier que dans l'ensemble du canton et dans chacun de ses six districts, l'industrie est au premier plan des activités économiques. Elle représente à elle seule le 49,5 %, tandis que la main-d'œuvre occupée dans l'agriculture, le commerce, la construction, les transports et l'hôtellerie constitue la totalité des 50,5 % qui restent.

Si les montres sont l'apanage incontestable du Haut, les ateliers de petite mécanique sont nombreux dans les environs de Neuchâtel. Appareils électriques pour la mesure du temps, appareils de contrôle et de signalisation, limnimètres et limnigraphes, téléphones, merveilles de l'automatisme moderne. Et les machines spéciales de haute précision qui, à côté du gravage de certaines pièces d'horlogerie trouvent des applications dans les domaines les plus divers, tels que l'aéronautique, l'appareillage, l'armement, l'automobile, les chemins de fer, le cycle, les instruments de mesure, la médaille, les moteurs. Et ces ateliers de décolletage qui permettent la fabrication de toutes les pièces cylindriques. Graver, fraiser, décolleter, fonctions multiples et souvent ignorées du public, qu'accomplit la petite mécanique.

Il y a aussi la technique aux développements incessants de la radio et de la télédiffusion. Nous avons à Neuchâtel des entreprises qui vouent à ce travail leurs soins les plus attentifs et leurs vastes connaissances.

Puis on trouve la science thermique et ses nombreux problèmes : la fabrication des fours électriques et des appareils de mesure tels que les pyromètres. A part une maison vaudoise, la fabrique de Peseux est la seule représentante de cette branche en Suisse romande.

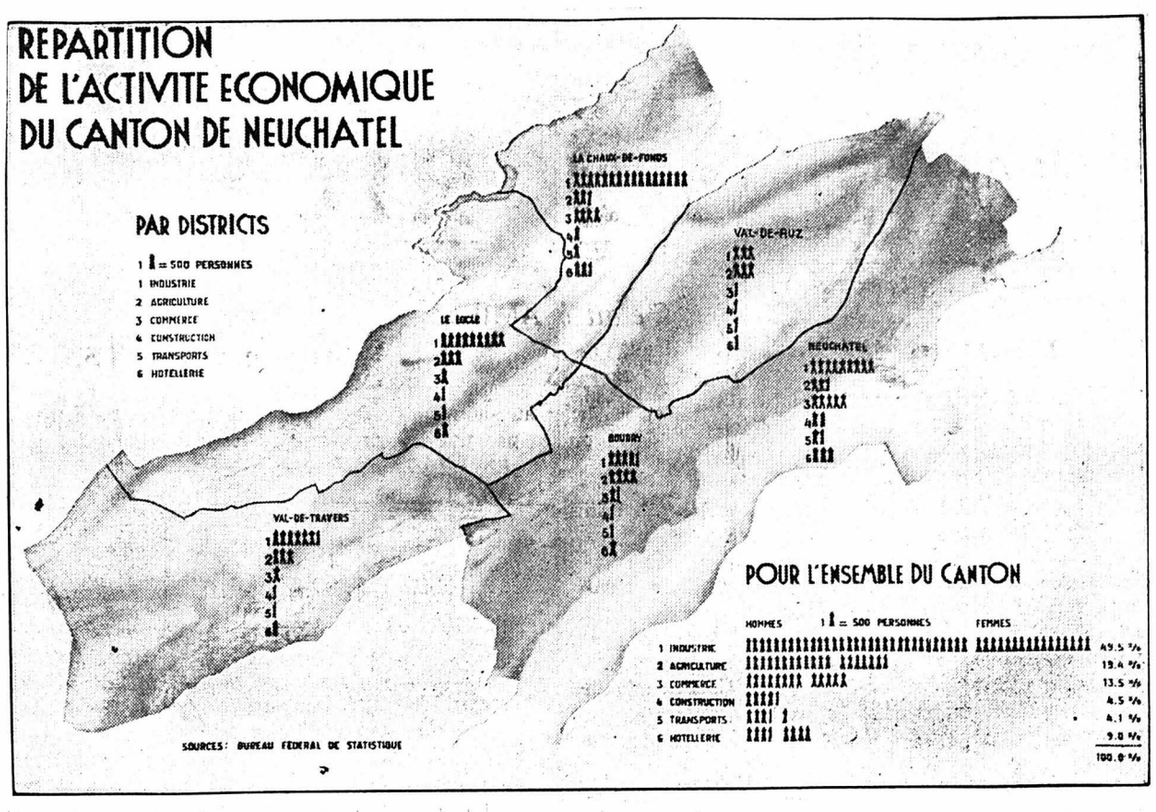

Quant à la grosse mécanique, on la trouve aussi chez nous. Les ateliers de Neuchâtel construisent des réservoirs métalliques, des remorques, des bétonnières, des treuils. Grâce à une main-d'œuvre hautement qualifiée, ainsi qu'à un outillage doté des derniers perfectionnements, la carrosserie construit des cabriolets, des cabines et des fourgons pour camions, des remorques aérodynamiques. La tôlerie, la serrurerie, la forge, la sellerie, la menuiserie et la peinture sont les diverses étapes de cette activité.

Les deux vallées fabriquent des meubles. Le Val-de-Ruz : le mobilier de solidité et d'élégance irréprochables qui agrémente les foyers modernes bien au delà de nos frontières cantonales. Le Val-de-Travers : le mobilier en tubes d'acier pour les bureaux, les écoles, le commerce et l'industrie, ainsi que des chariots, des remorques et motos légères.

A Serrières, on travaille le bois également, mais, après l'avoir scié, on en fait des caisses.

L'industrie des arts graphiques est aussi un secteur important de notre économie. Neuchâtel compte une active fabrique de papeterie et de cahiers, ainsi qu'une manufacture d'étiquettes pour flacons, paquetages, marques de fabrique et adresses de toutes sortes.

Du cuir et des peaux, on tire les courroies de transmission de même que les tabliers et maillots en cuir si utiles aux ouvriers de certaines professions.

Passons à l'industrie alimentaire. La grande spécialité est sans contredit celle du chocolat qui jouit toujours d'une telle faveur que même une production intensifiée ne peut suffire à la demande toujours très forte.

A Cressier, on traite les pommes de terre, dont on extrait la fécule pour l'industrie suisse. A Chez-le-Bart, on tire des concentrés des jus de fruits pour la fabrication de sucre de fruits et de raisin.

A Neuchâtel, on prépare des poudres à lever et des produits pour les crèmes et les poudings.

Enfin, signalons les entreprises qui s'efforcent d'apporter à la ménagère les allégements les plus divers: la teinturerie qui ravive les vêtements et nettoie les tapis. La fabrique spécialisée dans la fabrication de serpillières, de paille de fer et d'encaustiques, celle enfin qui, entre autres choses précieuses pour l'usage ménager, livre au commerce des tampons métalliques.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A.
SAINT-BLAISE

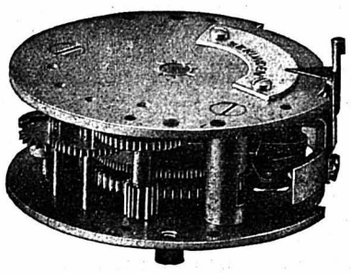

Horlogerie industrielle
Retardateurs
Minuterie pour compteurs eau, gaz, électricité
Mouvements manomètres
Barographes enregistreurs
Roues, pignons, pièces détachées
Etampes, outillage, mécanique de précision
Pendulettes 8 jours, montres-auto

A L'ORIGINE D'UNE BONNE MONTRE
EBAUCHES S.A.
NEUCHATEL
SUISSE

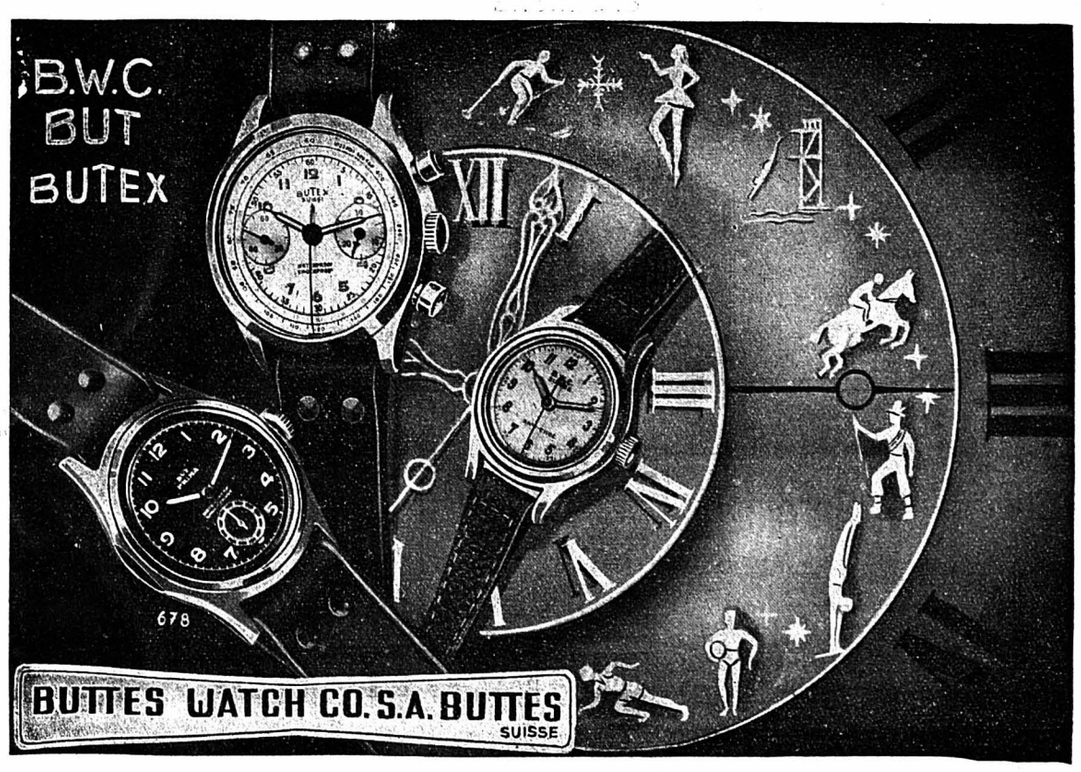

Omegol

PEINTURE PROTECTRICE POUR LE BOIS

VENTE EXCLUSIVE
ET DÉPOT
CHEZ LES SPÉCIALISTES

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

Biro

Sa construction

vous émerveillera : ni épuisement, ni panne, ni tache ! Et l'encre sèche instantanément, rendant le buvard inutile.

Le nouveau BIRO perfectionné

vous sera volontiers présenté dans les bonnes papeteries.

PORTE-MANTEAUX MODERNES

Baillod S. A.

Votre salle à manger
chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Sans acheter d'accordéon, vous pouvez apprendre à jouer

LOCATION D'INSTRUMENTS à nos élèves
Prix avantageux

ACCORDÉONS
MUSIQUE

M. JEANNERET
NEUCHATEL
Tél. 5 14 66 - Matile 29
Magasin Seyon 28

STUDIO
Tél. 5 30 00

AUJOURD'HUI : **DERNIER JOUR** DU GRAND FILM FRANÇAIS

LE PÈRE GORIOT

L'œuvre la plus vigoureuse, la plus dramatique et la plus attachante de BALZAC

Matinées à 15 h. à prix réduits - Soirées à 20 h. 30

DÈS DEMAIN UN NOUVEAU GRAND FILM FRANÇAIS

JERICHO

C'était à **AMIENS** *en juin 1944...*
Un train militaire **SAUTE...**

et 50 otages auraient été fusillés sans le fameux bombardement de la prison par une escadrille de la R.A.F., dirigée par un officier français...

EN SÉANCES SPÉCIALES **Parade sportive à Moscou**
EN COULEURS NATURELLES - Voir l'horaire des séances demain

EGALISER LE TEINT

.. qu'est ce que cela veut dire ?

C'est une méthode nouvelle et sensationnelle: elle permet à chaque femme de faire disparaître instantanément les petites imperfections de son épiderme: pores dilatés, veinules rouges, petits boutons, légères rides — tout s'en va comme par enchantement, faisant place à un teint immaculé, d'une fraîcheur juvénile . . . grâce au VITAFOND.

Le VITAFOND égalise le teint — mais avec discrétion et sans boucher les pores ni dessécher la peau. Il tient toute la journée.

Employez, vous aussi, le VITAFOND — et observez à votre miroir les résultats surprenants.

VITAFOND

Boîtes à fr. 3.45 et fr. 6.50
Etui de luxe, y compris éponge et miroir Fr 9.—

RAMOL S.A. ZURICH

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX

L. Dutoit-Barbezat
TREILLE 9
NEUCHATEL

Installations d'appartements

AVERTISSEMENT aux jeunes filles désirant se placer

Les jeunes filles désirant se placer soit en Suisse, soit à l'étranger sont instamment priées de ne jamais accepter une place quelconque sans information préalable.

L'Union des Amies de la jeune fille, qui a en 26 villes suisses des bureaux de renseignements et de placement et qui, grâce à son organisation internationale, est toujours en contact avec des bureaux de placement à l'étranger est à même de prendre toutes les informations désirées, pour peu qu'elles lui soient demandées à temps, et de donner gratuitement aide et conseil à toute jeune fille désirant se placer.

Bureaux de renseignements et de placement à Neuchâtel : Promenade-Noire 10.

Pour l'étranger : Mlle Guye, Serre 5

MARIAGE

Dame veuve, 40 ans, avec avoir, cherche à faire la connaissance d'un monsieur distingué, âgé de 40 à 50 ans, ayant place stable ou commerçant. — Adresser offres écrites à case postale 6677 sous P. L. 747.

Salami
Vins rouges
CAPPUCCINO
ZAPPIA

Plusieurs lits à une et deux places, lits jumeaux, prix avantageux aux
Occasions MEYER
NEUCHATEL
Faubourg de l'Hôpital 11
Arrangements de paiement

Un délice !
L'excellent Café
USEGO

DANS LES PAQUETS RAYÉS
NE S'OBTENANT QUE DANS LES MAGASINS USEGO

THÉATRE
Tél. 5 21 62

CE SOIR, pas de cinéma

DÈS DEMAIN

AIR FORCE

Une réalisation dont la virtuosité sensationnelle dépasse tout ce qui a été vu dans ce genre

avec
JOHN GARFIELD
HARRY CAREY

NÉODRINE
pour tous nettoyages
le grand paquet
Fr. 1.82
En vente dans les bonnes drogueries et chez le fabricant

DROGUERIE Burkhalter
St-Maurice 4
NEUCHATEL

THIEL
maître teinturier
5 17 51

Gypserie-Peinture
Papiers peints
F. Bornicchia
Faubourg Hôpital 48
Tél. 5 19 79

Ferblanterie Appareillage
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Vos commandes au 5 14 56
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. Margot

ÉLECTRICITÉ
Piffaretti
Neuchâtel
5 26 48
CONCESSIONNAIRE
Rue Saint-Maurice 11

TÉL 52722 NEUCHÂTEL Flandres
Allo ! Radio Mélody
L. POMEY S.E.N.C.
Se rend régulièrement dans votre région

Entreprise
Jean Panighini
Beaux-Arts 17
Tél. 5 44 64
Maçonnerie Carrelage Revêtement

SERRURERIE
CARL DONNER BELLEVAUX 8
5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde

Pour tous vos travaux, façades, transformations, adressez-vous à
GYPSERIE - PEINTURE
Albert MELLO
Atelier : Parcs 41
Domicile: Favarge 38 - Tél. 5 23 39
Travail consciencieux et soigné

Mécanicien pour cycles

M. BORNAND
Temple-Neuf 6 - Tél. 5 16 17

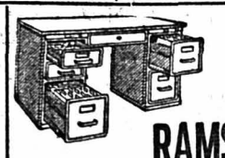

BOIS ou ACIER
RAMSEYER
Papeterie Neuchâtel
Terreaux 1 **Tél. 5 12 79**

Decoppet frères
Menuiserie
Charpenterie
Parqueterie
Tél. 5 12 67
Neuchâtel
Evole 49

Héliographie
Zincographie
Avenue de la Gare 15

MAISON
CIGHÉLIO
Tél. 5 22 93 NEUCHATEL

Procédé à sec

Livraisons ultra rapides

A qui emprunter

RAPIDEMENT
DISCRÈTEMENT
SANS FRAIS
ÉLEVÉS
de Fr. 500.- à 3000.-
remboursables par mensualités ?
à
Gestion et Contrôle S.A.
Corraterie 10 - Genève

Vente libre
Délicia
vient d'arriver
Fruits à tartiner
de Lenzbourg
à Fr. 2.25 la boîte d'un kilo
Zimmermann S.A.

Un beau portrait
est toujours d'une réalisation délicate.
Adressez-vous au spécialiste
PHOTO
ATTINGER
7, pl. Piaget - 3, pl. Purry
NEUCHATEL
Passeports.
Travaux de qualité.

Fr. 2000.-
sont demandés pour reprise de commerce. Garanties. Adresser offres écrites à L. F. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle famille prendrait en vacances un
PETIT FRANÇAIS
de 14 ans. On payerait une petite pension. — Adresser offres écrites à P. F. 852 au bureau de la Feuille d'avis.

CONCOURS HIPPIQUE
THOUNE
Samedi et dimanche
29 et 30 juin 1946
Tél. (033) 2 15 88

AU DE LA VILLE
NEUCHATEL
RESTAURANT W. MEIER
Ruelle Dublé
Cuisine renommée
Prix modérés
ON-EST-CHEZ-SOI

Galerie Léopold-Robert
EXPOSITION DE PENDULES NEUCHATELOISES
Causeries de M. Alfred CHAPUIS
VENDREDI 21 JUIN, à 17 heures
MERCREDI 3 JUILLET, à 20 heures

NOUVEAU !
Voyages à l'étranger
avec la POPULARIS SUISSE
Utilisez cette occasion pendant les
VACANCES HORLOGÈRES
PARIS
COTE D'AZUR
HOLLANDE
BELGIQUE
Prix très modérés
Possibilité de payer avec des bons de la CAISSE SUISSE DE VOYAGE !
Demandez les programmes !
POPULARIS SUISSE
Bärenplatz 9, BERNE
Téléphone (031) 2 31 14

Fromage ¼ gras
tendre et salé,
Fr. **1.43** le ½ kg.
avec 2 coupons C., 200 gr. de fromage
R.-A. STOTZER
Rue du Trésor

MOTO
« Allegro 350 », deux temps, en très bon état. Plaques et assurance payées. Fr. 700.—. S'adresser: G. Clerc, rue du Sentier 23, Colombier. Tél. 6 33 50.

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

Crin blanc
A céder plusieurs matelas, marchandise d'avant-guerre. — M. GUILLOD, rue Fleury 10, tél. 5 43 90.

Petit commerce
de laine, coton et mercerie, bien situé, en ville, est à remettre. S'adresser pour renseignements à l'Etude des notaires Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz, 12, rue Saint-Maurice. Tél. 5 31 15.

MILIEU DE MAI À FIN SEPTEMBRE

TRÉSORS D'ART DES GRISONS

3 MILLÉNAIRES D'EFFORT ARTISTIQUE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE
BERNE

DU MILIEU DE MAI AU MILIEU DE JUILLET

MANUSCRITS ET IMPRIMÉS RHÉTIQUES DU 8me SIÈCLE À NOS JOURS

À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

CONTRE LE VER DES FRUITS ET LA TAVELURE

Dans les vergers du Vignoble, appliquez dès ce jour le traitement suivant sur vos pommiers et poiriers :

Bouillie sulfocalcique 0,5 %
plus
Arséniate de plomb
(En pâte 1 % — en poudre 0,5 %)

Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture, CERNIER.

VARICES Douleurs des jambes
Anti-Varis est sans précédent

Il vous assure la disparition des douleurs et inflammations dans les jambes et la régression des varices. Favorise la guérison des ulcères variqueux et des plaies ouvertes. Conserve des jambes saines en améliorant la circulation sanguine.

Un essai vous surprendra — Le sachet : Fr. 5.25
Toutes pharmacies et droguerie

Dépôt à Neuchâtel : DROGUERIE S. WENGER
RUE DU SEYON 18

REMISE DE COMMERCE

J'ai l'avantage d'informer MM. les propriétaires, gérants et le public en général que, pour raison de santé, j'ai remis mon entreprise de désinfection à

M. Oscar AQUILLON
LABORATOIRE B. A., SEYON 36

Je saisis l'occasion pour remercier ma fidèle clientèle de la confiance qu'elle m'a toujours témoignée et la prie de la reporter sur mon successeur.

CHARLES LEHMANN
MAILLEFER

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'ai l'avantage d'informer MM. les propriétaires, gérants et le public en général que j'ai repris l'entreprise de désinfection, exploitée jusqu'à ce jour par M. Charles Lehmann. Par un travail consciencieux, j'espère mériter la confiance [illegible] sollicite.

AQUILLON OSCAR
LABORATOIRE B.A., SEYON 36

Pour vos **TROUSSEAUX**

une bonne adresse

KUFFER & SCOTT

La maison du trousseau
NEUCHATEL

VEUILLEZ EXAMINER
NOS VITRINES

POUR LES SUISSES A L'ÉTRANGER

Achetez les timbres
et les cartes
de l'œuvre du 1er août

Les personnes qui ne seront pas atteintes par les petits vendeurs peuvent les acheter chez
Mme Sandoz-Mollet, rue du Seyon
Magasin Jika-Sports
Mme Max Berthoud, rue Bachelin 1

QUELQU'UN QUI N'UTILISE PAS ENCORE RADION!

Radion lave plus blanc!
A première vue, du linge peut bien sembler propre, mais seul Radion lui donnera cette blancheur immaculée, si caractéristique. Un blanc plus blanc n'existe pas. Vous vous en rendrez compte en voyant la merveilleuse mousse blanche de la solution de lavage du Radion. C'est que Radion est fabriqué avec des huiles et des graisses les plus fines, sélectionnées parmi les meilleures.

Radion lave plus blanc
Pour tremper, OMO

TOUS LES **PAPIERS**
TEL. 5.14.15
Renaud & Cie S.A.
NEUCHATEL

Pour imperméabiliser
le MIGASOL
est arrivé
Droguerie Burkhalter
SAINT-MAURICE 4 Tél. 5 31 13

depuis **265.—**
Grand choix
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

A vendre une
poussette
« Royal Eka » à l'état de neuf ; un
gilet de cuir
pour motocycliste. Parcs 54, 2me étage ouest, tél. 5 16 73.

Plusieurs
secrétaires
en noyer, parfait état, prix avantageux. — M. Guillod, rue Fleury 10, tél. 5 43 90.

SATISFACTION...

-Ah! Quelle différence avec un peu de

Cénovis!

A VENDRE UN CAMION
«Saurer-Diesel» 4 CTID-G
transformé pour la marche au gaz de bois, charge utile environ cinq tonnes, modèle 1939/1940, empattement 5 m., équipement militaire, en très bon état, à céder tout de suite.
Demandez renseignements sous chiffres D 70245 G, à Publicitas, Neuchâtel.

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

DÈS LE JEUDI 20 JUIN
Promenade du soir
Départ, les jours ouvrables de beau temps, à 20 h. 15. Retour à 21 h. 15
Prix F. 1.20 ; enfants Fr. -.60
LA DIRECTION.

Belles occasions
une **table à rallonges** Louis XVI, massive, comme neuve ;
un **gramophone meuble** « Thorens », moteur électrique, à l'état de neuf ;
un **goniomètre avec pieds**
deux sellettes, une étagère,
deux couleuses
S'adresser: Clos-Brochet 2 c, 2me étage. Téléphone 5 40 91.

Emprunt

Jeune homme de métier, sérieux, cherche d'urgence
Fr. 1200.—
pour lui permettre d'entrer en fonctions dans une place d'avenir. Intérêts et remboursement selon entente. — Offres sous chiffres P 4359 N à Publicitas, Neuchâtel.

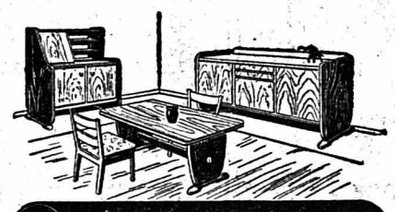

J. Skrabal PESEUX

Vos meubles sont destinés à durer toute une vie. Un bon meuble ne se démode jamais. En choisissant des meubles sortant de chez SKRABAL, vous n'aurez jamais à le regretter. — Demandez le prospectus illustré.

LOTERIE ROMANDE
plus que 2 jours!
TIRAGE A SAXON

Un paysan de la Joux-du-Plâne évangéliste au Gabon

(Suite de la 4me page)

La guerre, de son côté, n'a pas fait que du mal aux indigènes engagés dans l'armée française et revenus d'Europe, où ils ont vu des chrétiens pieux et conséquents avec leur foi, des Eglises vivantes, et ceux qui ont été dans l'armée d'Orient — assez nombreux — sont rentrés en disant dans leur raisonnement simpliste : « Ce que les missionnaires nous ont dit est vrai ; nous avons vu Bethléem, Nazareth, Jérusalem, le Jourdain... »

Mais il n'y a pas que l'Evangile qui plaît au Pahouin, il y a aussi les catalogues des grands magasins de Paris qui arrivent par paquets au Gabon : et la tentation est telle pour ces grands enfants qu'ils gaspillent leurs économies à des commandes stupides, à des objets dont ils ne peuvent pas se servir, au point qu'on a vu des hommes qui, dans leur naïveté, achetaient ainsi des vêtements de femme dont ils s'affublaient pittoresquement sans en voir le ridicule, des dentelles, des corsets, des boléros...

Et cependant les écoles françaises et les missions évangéliques commencent à élever le niveau de ce peuple intelligent, mais enfantin, et à lui donner des hommes de valeur et des pasteurs indigènes qui exercent autour d'eux une précieuse influence.

Quelques conseils

Quand nous sommes montés à la Joux-du-Plâne, la veille de Pentecôte, nous avons trouvé M. Numa Tanner devant la ferme familiale en train de battre une faux et de remettre des clous aux souliers de ses charmants neveux et nièces ; après dix ans ininterrompus de travail africain, il venait de rentrer, rongé par la fièvre et la fatigue et dans des conditions inconfortables, sur un paquebot militaire où les passagers étaient entassés les uns sur les autres au milieu de restes d'instruments de guerre; il revenait pour la quatrième fois de l'importante station d'Ovan — où a toujours été le siège de ses occupations d'artisan-missionnaire — avec M. et Mme Rouzeau-Gerber, de Neuchâtel, venus aussi pour refaire leur santé.

A nos questions, il a répondu avec le calme et le bon sens empreint de modestie de nos bons paysans jurassiens et il nous a dit de ne pas engager — tout au moins en cette fin de guerre — les jeunes gens à partir pour le Gabon où la vie est encore très instable et où la guerre a produit un recul; pour y travailler dans les mines d'or, pour y faire le commerce de l'acajou, de l'ivoire, du graphite, des diamants, de l'huile de palme ou du pétrole — avec la « Compagnie équatoriale de recherches pétrolifères » — il ne faut y envoyer que des jeunes gens honnêtes, sobres et très sérieux.

« Et surtout ne parlez pas de moi », a-t-il ajouté ; à quoi nous avons répondu: « Nous ne parlerons de vous que pour montrer que nous sommes des instruments de Dieu dans la mesure où nous Lui obéissons. »

G. V.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14. Nussbaum, Blaise-John-Albert, fils de John-Edouard, professeur, et de Lucie-Mariette, née Kaufmann, à la Chaux-de-Fonds ; Vuithier, Janine-Renée, fille de Jean-Marcel, boucher, et de Renée-Rosalie née Gilliard, à Neuchâtel; Pagliani, Jean-Pierre, fils de Pierre-Ricardo, horloger, et de Berthe-Angèle née Rossetti, aux Geneveys-sur-Coffrane. 15. Hügli, Jean-Pierre, fils de Roger-Marcel, manœuvre, et de Cécile-Augustine née Coulet, aux Geneveys-sur-Coffrane; Tinturier, Gérald-Marcel, fils de Marcel-Jean, fonctionnaire cantonal, et d'Hedwig née Schmutz, à Neuchâtel; Evard, Martine-André, fille de Paul-Alfred, menuisier, et de Jeanne-Madeleine née Aeby, à Colombier; Hegel, Francis-Roger, fils de Paul-Gaston, polisseur, et de Marie-Louise née Steiger, à Peseux. 16 Sturzenegger, Rose-Marie, fille de Paul-Henri, mécanicien, et de Marie née Beerstecher, à la Neuveville; Matthey-Guenet, Micheline-Madeleine, fille de Louis-Ferréol, magasinier, et de Madeleine-Augusta née Girard, à Neuchâtel; Hurni, Jeanne-Andrée, fille de Paul-Hermann, mécanicien-électricien, et de May-Gabrielle née Zehr, à Fontaines.

PROMESSES DE MARIAGE. — 17. DuBois, Henri-Louis-Edmond, ingénieur, à Séville (Espagne), et Germaine-Marie-Louise Fragnière, à Saint-Sébastien (Espagne); Cowell, Eric, jardinier, et Marie-Louise Benkert, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 15. A Zurich, Zahner, Emil, domicilié à Zurich, et Claudine-Irène Schwab, à Neuchâtel; à Peseux, Léger, Maurice-Albert, domicilié à Peseux, et Louise-Esther Sauterel, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 14. Pagliani, Jean-Pierre, né en 1946, fils de Pierre-Ricardo et de Berthe-Angèle née Rossetti, aux Geneveys-sur-Coffrane. 17. Schneiter, William-Albert, né en 1889, chocolatier retraité, époux de Nelly-Hélène née Müller, à Peseux.

CCAP
Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h. 30, « Ma cousine de Varsovie ».

Cinémas

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Arc-en-ciel.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Le vrai visage du cavalier jaune.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le père Goriot.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La femme perdue.

Du côté de la campagne

Le recensement fédéral du bétail dans le canton de Neuchâtel

Le département de l'agriculture nous communique :

Le recensement fédéral du bétail, opéré dans toutes les communes le 23 avril 1946, a permis d'établir pour notre canton les données suivantes :

Espèce bovine

Veaux pour la boucherie 625 (585) ; veaux pour l'élevage, 2833 (2932) ; jeune bétail de six mois à un an, 2152 (2283) ; génisses de plus d'un an, 6051 (5760) ; vaches, 13,811 (13,895) ; taureaux de plus d'un an, 418 (428) ; bœufs de plus d'un an, 427 (415).

Totaux pour l'espèce bovine, 26,317 (26,298).

Les 26,317 têtes bovines recensées appartiennent à 2513 propriétaires, soit une moyenne de 10,4 bêtes par propriétaire. Cette catégorie d'animaux n'accuse pas de changements notoires sur les chiffres de l'an dernier. Vraisemblablement le manque de fourrage sec et, partant, de lait disponible, a causé un ralentissement de l'élevage des jeunes veaux. Le paysan a préféré faire l'acquisition de jeunes animaux déjà sevrés pour assurer le remplacement des bêtes éliminées.

D'autre part, les taureaux reproducteurs, qui depuis 1944 doivent tous être approuvés, sont plutôt en augmentation ces dernières années. L'éleveur soucieux de la santé de son troupeau comprend tout l'intérêt qu'il a à posséder son propre reproducteur dès que l'importance du troupeau le permet.

Par rapport à l'effectif bovin de 1939, qui comportait 31,716 têtes, celui de 1946 accuse une diminution de 5399 unités.

Espèce porcine

Gorets jusqu'à deux mois, 1399 (1541); porcelets de deux à quatre mois, 1568 (1675); jeunes porcs de quatre à six mois, 1545 (1874) ; porcs à l'engrais, de plus de six mois, 2044 (2068) ; truies d'élevage, 572 (650); verrats, 34 (33).

Totaux pour l'espèce porcine, 7162 (7841).

Aucune des espèces animales domestiques n'est sujette à autant de fluctuations dans ses effectifs que l'espèce porcine; dans l'espace de quelques années, le nombre des porcs peut varier du simple au double. Ainsi, en 1918, notre canton comptait 6379 porcs et 15,547 en 1924. Au cours de la dernière guerre, cela se conçoit, le nombre des porcs va constamment en diminuant et passe de 13,710 têtes en 1939 à 6975 têtes en 1944, année du plus faible effectif de guerre.

En 1946, nous avons recensé 7162 porcs appartenant à 1739 possesseurs, soit une moyenne de 4 porcs par propriétaire. Dans l'espace d'une année, 114 propriétaires ont renoncé à élever ou à engraisser de ces animaux. La diminution est manifeste dans toutes les catégories de l'espèce porcine, verrats mis à part. La cause première de ce recul est à rechercher dans le manque de matières fourragères.

Espèce chevaline

Etalons, 3 (6); juments poulinières, 511 (633) ; poulains jusqu'à un an, 679 (639); jeunes chevaux d'un à quatre ans, 719 (746); chevaux de plus de quatre ans, 2378 (2139) ; ânes et mulets, 37 (39).

Totaux pour l'espèce chevaline, 4327 (4202).

Le nombre des chevaux s'est encore augmenté de 125 unités par rapport à celui de l'an dernier et atteint le chiffre record de 4327 bêtes appartenant à 2513 propriétaires. Il est à noter que les éleveurs neuchâtelois cherchent à doter toutes les régions du canton d'étalons reproducteurs, ce qui aura pour heureux effet de stabiliser l'élevage du cheval dans notre canton même si, comme il est à prévoir, les prix subissent de fortes baisses.

Volaille

Poussins jusqu'à deux mois, 14,120 (11,641) ; poulettes de plus de deux mois, 354 (533) ; poules pondeuses, 51,888 (47,409); coqs d'élevage, 3685 (3683); poules, poulets et coqs à l'engrais, 339 (489).

Totaux pour la volaille, 70,786 (63,755).

L'année 1945 vit remonter dans une réjouissante proportion le nombre des poussins et des poules pondeuses puisque l'augmentation totale de ces volatiles est de 6631 dans l'espace de douze mois. Cela est d'autant plus surprenant que les attributions faites au canton par l'autorité fédérale compétente en aliment et en graines sont restées sensiblement les mêmes que celles de l'exercice précédent.

Espèce ovine

Agneaux jusqu'à six mois, 537 (402) ; béliers, 36 (38); autres moutons, 740 (677).

Totaux pour l'espèce ovine, 1313 (1117).

Les époques troublées sont en général favorables à la propagation des moutons dans notre pays; c'est sans doute en raison de la valeur qui s'attache à la laine fournie aux propriétaires par ces gracieux quadrupèdes, si peu exigeants quant à la qualité du fourrage nécessaire à leur subsistance. Dès que la paix revient, ils cessent d'intéresser les gens de la campagne et aussitôt leur nombre régresse dans de grandes proportions. On comptait dans notre canton 856 moutons en 1914, 1835 en 1918, 990 en 1924, 728 en 1934, 1570 en 1944 et 1313 en 1946, répartis entre 180 propriétaires.

Espèce caprine

Chevreaux, 186 (174); boucs, 11 (24); chèvres laitières, 566 (581).

Totaux pour l'espèce caprine, 763 (779).

Dans notre canton, la chèvre est en forte régression. On comptait 2310 de ces animaux en 1914, 1477 en 1924, 897 en 1934, 898 en 1944 et 763 en 1946, répartis entre 300 propriétaires, ce qui fait en moyenne un peu plus de deux chèvres par possesseur. On en peut conclure que les viticulteurs, employés ou ouvriers qui s'intéressent accessoirement à l'agriculture et à l'élevage caprin tendent à diminuer fortement.

Colonies d'abeilles

Dans ruches à cadres fixes, 255 ; dans ruches à cadres mobiles, 6537.

Total pour les abeilles, 6792.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

A l'Union féministe neuchâteloise

On nous écrit :

Dans sa dernière assemblée générale, l'Union féministe pour le suffrage, section de Neuchâtel, après examen de différents projets de propagande, a constitué son comité comme suit : présidence: Mme Lucienne Nicoud; vice-présidence: Mlle Clara Waldvogel ; secrétariat: Mme M. Clerc-Bellenot et Mlle Jeanrenaud; trésorerie: Mme Berthie Wallrath.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le discours de M. Vincent Auriol à l'Assemblée constituante

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les deux conditions de la paix

Rappelant que la conférence des grandes nations se tient actuellement à Paris, M. Auriol poursuit:

La démocratie intérieure des nations et la démocratie internationale sont les deux conditions de paix. Elles ont un même but: affranchir l'homme de ce que le président Roosevelt appelait: «la misère et la peur». L'élan de la nation italienne vers la république, les appels du peuple espagnol auprès des hommes libres contre une dictature sanglante, cause permanente d'inquiétude pour la sécurité française et offense permanente à la cause internationale de la démocratie, marquent la communion unanime des peuples dans l'idéal de la liberté.

M. Félix Gouin rend hommage au général de Gaulle

Après le discours de M. Auriol, M. Félix Gouin monte à la tribune pour *associer le gouvernement à l'hommage* rendu par le président de l'assemblée «à celui qui est désormais pour l'histoire le premier résistant de France». Il rappelle le désarroi des journées de juin 1940.

Le mérite incomparable de Charles de Gaulle est d'avoir dit non au destin.

Puis l'orateur parle des nombreux héros surgis à l'appel du général de Gaulle et invite tous les Français à se souvenir de ces heures de souffrance et d'union, à méditer le message que nous apporte l'éternel silence de nos martyrs et de nos morts.

L'assemblée a ensuite désigné les 38 membres de la nouvelle commission de la constitution.

La carrière de M. Georges Bidault

PARIS, 19 (A. F. P.). — M. Georges Bidault est né à Moulins le 5 octobre 1899. En 1917, il a 18 ans et demi quand il est mobilisé. Après la guerre, il poursuit *ses études, milite dans les mouvements* catholiques de jeunesse. En 1925, il est reçu premier à l'agrégation d'histoire. Il enseigne en province, puis à Paris et en même temps milite dans les rangs du parti démocrate populaire et écrit chaque jour l'éditorial de l'«Aube». Ses articles sur l'Anschluss, sur la guerre d'Espagne et principalement sur Munich le classent comme un adversaire déterminé des concessions au nazisme. Mobilisé en 1940 comme sergent, il est fait prisonnier en mai 1940, puis libéré en juillet 1941 comme ancien combattant.

Dès sa libération, M. Bidault rejoint les mouvements de résistance en zone sud, adhère à «Combat», puis entre au Conseil national de résistance dont il est élu président après la mort de M. Moulin. Rentré à Paris en 1943, M. Bidault joue, à la tête du Conseil national de la Résistance, un rôle conciliateur entre les différentes tendances.

Ministre des affaires étrangères depuis le 9 septembre 1944, il accompagne le général de Gaulle à Moscou et signe le pacte franco-soviétique le 10 décembre 1945. Depuis lors, M. Bidault a représenté la France aux conférences internationales de San-Francisco et de Londres. M. Bidault a été élu député de la Loire le 21 octobre 1945 et réélu le 2 juin dernier. Il garde la direction du quai d'Orsay dans le cabinet de Gaulle du 21 novembre et dans le gouvernement Félix Gouin du 26 janvier.

Les conversations de M. Bidault

PARIS, 20 (A. F. P.). — M. Bidault s'est entretenu, mercredi soir, avec M. Félix Gouin, puis avec MM. Schumann et Colin (M. R. P.). Il a ensuite rendu visite à M. Vincent Auriol, président de la Chambre. Enfin, il a eu une assez longue entrevue avec les représentants du parti communiste, MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos qui, à l'issue de cette conversation, se sont montrés extrêmement discrets sur l'objet de leurs discussions.

Jour de fête à Prague

Le parlement tchécoslovaque réélit M. Bénès à la présidence de la république

PRAGUE, 19 (Ceteka). — M. Edouard Bénès a été réélu mercredi matin, à l'unanimité, président de la République tchécoslovaque.

Le parlement tchécoslovaque, depuis la fondation de la République en 1918, n'a jamais fait preuve d'autant d'unanimité que pour réélire M. Bénès à la présidence de l'Etat. Les 298 députés présents ont voté pour lui. Par cette *élection le parlement et le peuple tché*coslovaque ont voulu exprimer à M. Bénès la reconnaissance pour le travail qu'il a fourni en faveur de la libération.

Le chef communiste chargé de former le nouveau cabinet

PRAGUE, 19 (Ceteka). — M. Fierlinger, premier ministre, a remis mercredit au président Bénès la démission de son gouvernement. Le chef de l'Etat l'a acceptée et a prié l'ancien cabinet de régler les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau ministère.

Après la démission du cabinet, M. Bénès a reçu M. Clément Gottwald, chef communiste, et l'a chargé de constituer le nouveau gouvernement.

La foule acclame M. Bénès

PRAGUE, 19 (Ceteka). — Toutes les maisons de la capitale tchécoslovaque sont pavoisées depuis mercredi matin bien que le président de la République ait exprimé le désir exprès que le travail ne soit pas interrompu.

Le président Bénès a quitté le château de Hradchine à midi précis alors que les cloches de toutes les églises se mettaient à sonner. Les soldats montaient la garde le long des rues conduisant du château à la place de la vieille ville. La foule a acclamé frénétiquement le nouvel élu.

Le terrorisme en Palestine

Un sixième officier britannique enlevé à Jérusalem

JÉRUSALEM, 19 (Reuter). — Suivant un communiqué publié par la police palestinienne, un autre officier de l'armée britanique a disparu. On craint qu'il n'ait été enlevé, comme ses cinq autres camarades.

Levée du couvre-feu à Tel-Aviv

JÉRUSALEM, 19 (Reuter). — Le maire de Tel-Aviv a été avisé, par les autorités militaires, que le couvre-feu serait levé jeudi à 4 heures.

Un petit garçon donne sa vie pour la cause des juifs

JÉRUSALEM, 20 (Reuter). — On relate de source juive qu'un garçonnet du village de Kafa-Giladi, en Galilée, s'est jeté devant les tanks et les véhicules motorisés pour les empêcher d'encercler la localité. Il aurait été sérieusement blessé. Deux autres personnes offrant une «résistance passive», auraient été tuées et six autres blessées lorsque les soldats ouvrirent le feu.

Toujours d'après la même source, les forces armées se retirèrent une heure plus tard, n'ayant rien trouvé de suspect lors de la perquisition.

Deux manifestations anticommunistes ont marqué la fin des cérémonies du 18 juin célébrées à Paris

PARIS, 19 (A.F.P.). — Des manifestations anticommunistes ont eu lieu dans la nuit de mercredi à l'issue des retraites aux flambeaux organisées à l'occasion de l'anniversaire de l'appel du 18 juin.

La première s'est produite devant le siège du parti communiste, rue de Châteaudun. Les devantures de la librairie ont été brisées et des livres ont été brûlés sur la chaussée.

La police, qui est intervenue aussitôt, a arrêté 9 personnes qui ont été, mercredi matin, suivant la procédure, déférées au Parquet pour bris de clôture et vol.

La seconde manifestation, qui s'est déroulée aux environs de l'Opéra, n'a eu qu'un caractère de manifestation ordinaire. La police a arrêté 59 personnes, dont la plupart ont été relâchées après vérification d'identité.

L'évocation des manifestations de la nuit provoque un tumulte à la Constituante

PARIS, 19 (Reuter). — Des scènes tumultueuses ont éclaté mercredi après-midi à l'Assemblée constituante lorsque des députés de gauche et de droite ont échangé des invectives après que Jacques Duclos, chef du groupe communiste, eut blâmé l'attaque dont le siège du parti communiste fut l'objet, mardi soir.

M. Duclos ayant rendu les partis de droite responsables de cette agression, les députés de ces groupes protestèrent violemment et l'on entendit les mots de «qui était à Moscou en 1940?» Les députés de gauche, par leurs clameurs, recouvrirent la voix du président qui tenta néanmoins de rétablir l'ordre.

Une contre-manifestation des syndicalistes parisiens aura lieu aujourd'hui

PARIS, 19 (A.F.P.). — L'Union des syndicats de la région parisienne organise jeudi, à 16 h. 30, une manifestation pour protester contre les incidents anticommunistes de la nuit de mercredi. Elle demande à tous les travailleurs de la région parisienne de cesser le travail à 16 heures pour s'associer à la manifestation.

L'INTERROGATOIRE DE SPEER A NUREMBERG

Quatorze millions d'Allemands travaillaient en 1943 pour Hitler dans les usines d'armements

NUREMBERG, 19 (Reuter). — L'interrogatoire de von Papen a duré 6 heures et s'est terminé mercredi par une déclaration indignée de l'inculpé relative à une accusation britannique, selon laquelle il semble considérer le peuple allemand comme une nation de criminels, alors qu'il le tient lui, pour une nation de patriotes.

— *Jusqu'à Munich et jusqu'à la guerre avec la Pologne, les grandes puissances ont cherché à collaborer avec l'Allemagne. Comment peut-on, dans ces conditions, faire grief aux patriotes allemands d'en avoir fait autant.*

Sir David Maxwell répond:

— *Les grandes puissances n'ont pas exécuté leurs serviteurs les uns après les autres. Dans cet ordre d'idées, nous sommes moins proches d'Hitler que vous. A mon avis, vous n'êtes resté au service du gouvernement nazi, après tous ces crimes horribles, que parce que vous sympathisiez avec ses méthodes.*

Von Papen rétorque:

— *C'est là votre opinion. Quant à moi, je ne suis responsable que devant ma conscience et devant le peuple allemand.*

L'interrogatoire de Speer

Après von Papen, on interroge le chef des armements d'Hitler, Albert Speer, âgé de 51 ans. Il porte une grande part des responsabilités dans le pillage systématique des pays envahis. Il est accusé d'avoir conspiré à la guerre d'agression et d'avoir commis des crimes contre l'humanité.

Speer donne des indications sur sa gigantesque armée de travailleurs. Lorsqu'il a assumé, en 1942, la direction des usines d'armement, cette armée comprenait 2,600,000 hommes et un an après, 3,200,000 hommes, puis 12 millions au moment où Funk, en septembre 1943, prit la tête de la production économique, pour passer finalement à 14 millions au moment où Speer prit également la direction de l'armement aérien dont Goering l'avait chargé.

Ces chiffres ne se rapportent qu'à la grande Allemagne sans comprendre les pays occupés. La responsabilité, pour l'emploi des prisonniers de guerre, ainsi que des civils étrangers dans la fabrication d'armes, est repoussée par Speer.

Cent Allemands tués par l'explosion d'un dépôt de munitions près du Havre

WUPPERTHAL, 19 (A.F.P.). — Plus de cent Allemands et personnes déplacées ont été tuées par l'explosion d'un dépôt de munitions allemandes entreposées dans une mine de sel à Bergdorf, près de Hanovre.

L'incendie, qui avait provoqué l'explosion, continuait à brûler mercredi à midi et plusieurs unités militaires britanniques ont dû être évacuées.

Les Américains ne seront pas autorisés à témoigner au procès de Mihailovitch

BELGRADE, 19 (Reuter). — Au cours de la 10me séance du procès Mihailovitch, le défenseur de ce dernier fait savoir que d'autres citoyens américains *se sont déclarés prêts à venir à Bel*grade, par la voie des airs, pour témoigner en faveur de son client. Parmi eux se trouve le capitaine Muselin, qui appartint à la mission américaine qui fut envoyée auprès de Mihailovitch.

Le représentant de l'accusation s'est refusé à faire droit à cette requête, vu que les témoignages d'Amérique seraient en contradiction avec les déclarations que Mihailovitch lui-même a faites devant la Cour. Le tribunal communiquera ultérieurement sa décision dans cette affaire.

LA VOIX D'UN PROPHÈTE

«L'avenir s'assombrit»

déclare le maréchal Smuts aux membres du parlement sud-africain au cours d'un exposé sur la situation politique actuelle

LE CAP, 19 (Reuter). — S'adressant au parlement sud-africain, le maréchal Smuts a *examiné mercredi les ques*tions de politique actuelle. A propos de la prochaine évacuation de l'Egypte par les troupes britanniques, il a dit que la voie du canal de Suez revêtait une importance vitale pour l'empire britannique et que toute interruption ou toute menace du canal mettait en danger la sécurité de l'empire.

Passant au différend qui oppose les ministres des affaires étrangères sur la question italienne, le maréchal Smuts estime que si la situation actuelle n'est pas modifiée, l'avenir s'assombrit.

L'Europe risque de se séparer en camps ennemis, ce qui compromettrait l'avenir du monde et de la paix universelle.

Il s'agit de savoir si la conférence de la paix doit avoir lieu malgré cette divergence d'opinion et malgré la résistance russe. Il existe un fort mouvement qui veut que la conférence de la paix ait lieu en dépit de toutes les difficultés. Le monde est placé devant le dilemme: il existe un danger de scission *du monde* et de l'Europe en deux camps et, deuxièmement, si on laisse aller les choses, il en résulterait une situation pire encore que la création de deux camps.

Le maréchal Smuts a déclaré qu'à son avis la conférence de la paix doit se tenir, malgré l'opposition.

La conférence de Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Bevin, tout en reconnaissant le caractère équitable de la suggestion soviétique, la juge d'application difficile et se déclare prêt à renoncer à la demande définitive.

Il est suivi dans cette voie par M. Bidault.

Quand M. Molotov s'étonne...

M. Molotov s'étonne que tout le monde étant d'accord pour accepter sa suggestion, on soit également d'accord pour renoncer à tout, et insiste pour que son point de vue soit pris en considération.

L'idée d'un fonds spécial de quelques *millions de lires pour indemniser les* cas les plus intéressants est alors lancée par M. Bidault. M. Molotov propose que cette idée soit examinée par les suppléants. Mais M. Byrnes ayant émis un avis contraire, on se sépare sans prendre de décision.

Un officier soviétique abattu à Budapest

BUDAPEST, 19 (Reuter). — Un officier soviétique a été abattu d'un coup de feu, mercredi, par un jeune homme de 18 ans qui a tiré d'une fenêtre située au troisième étage d'une maison en plein centre de Budapest. Un autre officier et plusieurs soldats russes ont été blessés.

Le jeune homme a été trouvé mort sur le toit de la maison. Il s'est vraisemblablement suicidé. Le gouvernement a pris un décret interdisant la vente d'armes y compris les carabines de chasse.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS		18 juin	19 juin
Banque nationale		710.— d	710 — d
Crédit fonc. neuchât.		685.— d	685.— d
La Neuchâteloise		550.— d	550.— d
Câbles élect Cortaillod		4000.—	4025.—
Ed. Dubied & Cie ..		860.— d	875.— d
Ciment Portland		1000.— d	1000.— d
Tramways, Neuchâtel		510.—	510.— o
Klaus		185.— d	200.— d
Suchard Holding S.A.		545.—	545.— d
Etablissem. Perrenoud		495.— d	495.— d
Cie viticole, Cortaillod		250.— d	250.— d
Zénith S.A.	ord.	175.—	190.—
» »	priv.	175.—	170.— d
OBLIGATIONS			
Etat Neuchât. 2½	1932	97.25	97.25
Etat Neuchât. 3½	1942	103 50 d	103.75
Ville Neuchât. 4%	1931	101.75 d	101.75
Ville Neuchât. 3½	1937	101.75 d	101.75 d
Ville Neuchât. 3¾	1941	—.—	—.—
Ch.-de-Fds 4 %	1931	102.— d	102.— d
Le Locle 4 ¼ %	1930	100 25 d	100.25 d
Tram. de N. 4½%	1936	100.— d	100 — d
J. Klaus 4½% ..	1931	101.— d	101 — d
Et. Perrenoud 4%	1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¾% ..	1941	102.50 d	102.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		18 juin	19 juin
3% C.F.F., diff.	1903	103.15%d	103.25 %
3% C. F. F.	1938	99.90%	99.75 %
4% Déf. nat. ..	1940	102.05%d	102.— %
3½% Empr. féd.	1941	103.50%	103.50 %
3½% Jura-Simpl.	1894	103.—%	103.— %
ACTIONS			
Banque fédérale		33.—	32.—
Union banques suisses		865.—	872.—
Crédit suisse		740.—	740.—
Société banque suisse		683.—	683.—
Motor Colombus		540.—	540.—
Aluminium Neuhausen		1520.—	1520.—
Nestlé		1165.—	1158.—
Sulzer		1855.—	1860.—
Hisp. am. de electric.		900.— d	900.—
Royal Dutch		575.—	573.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

RESTAURANT ANTIQUAR BERNE
+ BAR KRAMGASSE 74 - TEL. 36122

Le grand muphti s'est réfugié auprès de la famille royale d'Egypte

LE CAIRE, 20 (Reuter). — Un communiqué publié par la maison royale, mercredi soir, confirme que le roi Farouk a reçu le grand muphti de Jérusalem. Ce communiqué déclare: «A 20 heures, mercredi, Haj Mohammed Amin-El-Husseini est arrivé inopinément au palais d'Abdin. Lorsque le roi en eut connaissance, il l'autorisa à venir le voir. Le grand muphti a déclaré au souverain qu'il se considérait comme réfugié auprès de la famille royale égyptienne.»

Interruption des pourparlers entre la Suède et les Alliés

WASHINGTON, 19 (Reuter). — M. Emile Sandstroem, chef de la délégation suédoise, qui examine à Washington, avec les experts alliés, la question des avoirs allemands en Suède, a demandé une suspension des délibérations afin de pouvoir étudier de plus près les points controversés et consulter son gouvernement.

DESTRUCTION MYSTÉRIEUSE D'UN PONT SUR LE RHIN A COBLENCE

COBLENCE, 19 (A. F. P.). — Dans des circonstances non encore établies, le pont auxiliaire sur le Rhin, à Coblence, a été détruit, interrompant la circulation des voitures, qui doit désormais être détournée sur le pont auxiliaire de Heuwied, ou par des bacs, ou transbordeurs.

Du côté de la campagne

Traitement contre la tavelure et le ver des pommes et des poires

La Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture de Cernier nous communique:

Les récentes chutes de pluie ont créé des conditions très favorables au développement de la tavelure, laquelle dépréciera la récolte des pommes et des poires déjà fortement diminuée par la grêle dans certaines régions du canton.

D'autre part, d'importants vols du papillon des vers (Carpocapse) ayant été signalés dans le Vignoble, le moment est donc venu d'appliquer le traitement mixte contre la tavelure et le carpocapse avec un fongicide additionné d'une boîte d'arséniate de plomb en pâte ou 500 grammes du même produit en poudre pour 100 litres de bouillie.

Comme fongicide on utilisera la bouillie sulfocalcique à 0,5% ou 0,75% de produits indiqués sur les variétés sensibles à la bouillie sulfocalcique.

Dans les régions situées à plus de 600 mètres d'atitude, le traitement contre le carpocapse à l'arséniate de plomb n'est pas nécessaire, aucun papillon n'ayant été aperçu jusqu'à ce jour. Par contre, le traitement à base de bouillie sulfocalcique contre la tavelure est particulièrement recommandé.

Restaurant de l'Hôtel suisse

Ses spécialités du jeudi:

MIDI
Pot-au-feu chez soi
SOIR
Escalopine de veau au Marsala (Risotto)
Côtes de porc grillées
Tél. 5 14 61

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, les journaux quotidiens, *tant à Paris qu'en province*, paraîtront sur quatre pages à partir de lundi prochain. Le prix de vente sera doublé.

Le procès d'une monstrueuse bande de tortionnaires responsables de la mort ou de la déportation de milliers de patriotes s'est ouvert hier à Paris. Il s'agit de 31 inculpés du service de police anticommuniste créé en 1941 à Vichy.

En ITALIE, le conseil des ministres réuni mercredi matin s'est occupé des *mesures d'amnistie pénale, administra*tive et financière. Le conseil a décidé d'étendre l'amnistie aux délits politiques.

Dix-neuf femmes au total ont été élues députés à la Constituante.

Trois mille femmes occupées à la récolte du riz se sont mises en grève pour protester contre l'insuffisance des salaires.

Un train de voyageurs roulant en direction de Rome est entré en collision avec un convoi de marchandises à l'arrêt. On déplore 13 tués et 52 blessés.

Un complot monarchiste aurait été découvert par la police romaine.

En ALLEMAGNE, le maréchal von Rundstedt a déclaré devant une commission alliée que l'état-major allemand s'était préparé à une guerre d'agression pendant les années de paix.

En SUÈDE, le nouveau ministre de Suisse à Stockholm, M. Vallotton, vient de créer une section économique à la légation.

En ALBANIE, un procès s'est ouvert hier à Tirana contre 35 membres de bandes terroristes albanaises accusés d'avoir assassiné des personnalités dirigeantes de l'Albanie.

En IRAN, l'Euphrate et le Tigre sont sortis de leurs lits et ont inondé une vaste région. Des milliers de personnes sont sans abri.

Aux ETATS-UNIS, les membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, après *un voyage de deux mois en Europe*, ont proposé qu'une prochaine rencontre ait lieu entre le président Truman et M. Staline.

Dans la nuit de lundi à mardi, une trombe a fait 57 victimes dans la région de Détroit.

Le représentant anglais au Conseil de sécurité a approuvé hier soir le plan américain sur l'énergie atomique.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.20, musique légère. 11.30, émission matinale. 12 15, le quart d'heure du sportif. 12.29, l'heure. 12.30, disques nouveaux. 12.45, inform. 12.55, airs de films. 13.15, concert par l'O S.R. 16.59, l'heure. 17 h., œuvres de Schubert. 18 h., communiqués. 18.05, causerie. 18.10, pour Madame. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., disques 19.15, inform. 19.25, le programme de la soirée. 19.30, le miroir du temps. 19.40, sans fleurs ni couronnes. 20 h., le roman d'un jeune homme pauvre. 4me et dernier épisode. 20.30, entrée libre. 21.40, contes finlandais. 22.20, inform. 22.30, œuvres de Chopin.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11.30, émission matinale. 12.15, musique française. 12.40, opéra de Verdi. 13.20, sonate de Mozart. 17 h., concert (Sottens). 18 h., piano. 18.15, chœurs d'enfants. 18.45, concert par un chœur de Bâle. 19.55, concert. 20.30, danses populaires. 20.55, chansons étrangères. 22.10, musique récréative. 22 30, concert (Sottens).

APOLLO
Aujourd'hui, à 15 heures
Matinée à tarifs réduits
CE SOIR, à 20 h. 30
La femme perdue

Communiqués

Vacances en Valais

Pourquoi choisir le plein été pour partir en vacances? Pourquoi se plaire à retrouver à des dates précises et immuables les images toujours semblables des saisons précédentes? En juin, la montagne vous apparaîtra sous un aspect différent qui vous enchantera. Les caravanes de visiteurs n'encombreront pas les chemins de promenades et ne troubleront pas le doux mystère des forêts paisibles. A l'hôtel, au village et partout, vous jouirez du privilège d'avoir devancé la grosse affluence des touristes d'été en vivant à votre guise et dans le choix du moindre de vos désirs. La nature vous offrira ses prés fleuris, ses foins odorants, sa verdure fraîche et intacte. Pour de belles vacances reposantes, pensez-y! En Valais, la saison commence en juin!

Au pays du soleil

L'idée fut heureuse de fixer au 22 juin à Saxon le tirage de la Loterie romande et l'on peut préjuger que le jeu des sphères sera aussi fertile en surprises heureuses pour les acheteurs de billets que l'est, en fruits savoureux, la bonne terre valaisanne.

Irons-nous peut-être, le second jour de l'été, voir comme l'été est splendide dans ce beau coin du Valais et être témoins de ce que la chance fera peut-être pour nous?

Courses d'Yverdon

A en juger par la location, l'intérêt qu'elles suscitent est très grand et on s'attend à une forte affluence, samedi et dimanche prochains. La cause en est certainement la participation record de concurrents (281), nombre qui n'a encore jamais été atteint. On compte dans certaines courses jusqu'à vingt et un inscrits, notamment dans le cross-country militaire de 5000 mètres, dont une partie du parcours empruntera la rive du lac de Neuchâtel. Cette épreuve unique en son genre, sera le clou des courses d'Yverdon. Des tribunes tubulaires ont été édifiées, ce qui augmente le nombre des places assises.

20 JUIN
Ouverture du Comptoir
CE SOIR
au grand restaurant
CONCERT donné par la Société des accordéonistes de Neuchâtel
Willy Schenk, tenancier.

AVIS TARDIFS

ARMÉE DU SALUT, Ecluse 20
Jeudi 20 juin, 20 heures
RÉUNION D'ADIEUX
des Brigadier et Madame RUPP
Commandants divisionnaires
Les officiers de la division «Jura» seront présents. — Invitation à tous!
Bienvenue des Brig. et Mme Mosimann
mardi 2 juillet, 19 h. 30

AUJOURD'HUI
à 14 heures
OUVERTURE
du
Comptoir de Neuchâtel
Prix d'entrée: Fr. 1.50. Militaires, enfants, Fr. —.80. Cartes au porteur valables pour cinq entrées, Fr. 5.—. Cartes au porteur valables pour 10 entrées, Fr. 9.—. Sociétés et écoles: conditions spéciales. — Se renseigner d'avance au bureau du Comptoir.
Téléphone 5 43 01.

ENREGISTREMENT
Les personnes désirant faire enregistrer gratuitement leur voix au Comptoir sont priées d'écrire à Radio Médiator S.A., ou de téléphoner, et de s'inscrire au Stand No 225, jusqu'au jeudi soir 20 courant.

INSTITUT JODUWIL
massages - épilation
ne reçoit pas jeudi 20 juin
pour cause de deuil

Pommes de terre nouvelles
Fraises du Valais
Aujourd'hui, à partir de 9 h., sous la tente du camion de CERNIER, sauf imprévu, grande vente de pommes de terre nouvelles. Fraises du Valais à Fr. 1.70 le kilo par panier brut pour net.
Se recommandent: les frères DAGLIA.

Société coopérative de Consommation
Belles fraises du Valais
Fr. 1.75 le kg.
par panier, brut pour net

Association
des anciens et anciennes élèves
de l'Ecole supérieure de commerce
Réception
des nouveaux membres
Samedi 22 juin 1946, à 15 heures, départ d'un bateau pour la Béroche. Thé à l'hôtel PATTUS, à Saint-Aubin
Invitation cordiale à nos membres et à leurs familles. Prix: Fr. 3.— (bateau, thé et pâtisserie). Retour vers 18 h. 30.

Samedi 22 juin
au CASINO DE LA ROTONDE
GRAND BAL
du Red-Fish
(CERCLE DES NAGEURS)
Deux orchestres - Libre circulation
Entrée: Fr. 1.50 (taxe comprise)
Prolongation d'ouverture autorisée

THÉATRE
Ce soir, à 20 h. 30
Elvire POPESCO
joue
«Ma cousine de Varsovie»
Location «Au MÉNESTREL» et à l'entrée

Institut RICHÈME
CE SAMEDI 22 JUIN
SOIRÉE DANSANTE
avec duo de jazz

LES TISSUS ANGLAIS
attendus sont arrivés
Belle qualité en clair, moyen et foncé
E. BARRET, tailleur
Môle 3 Neuchâtel

LA VIE NATIONALE

L'accident de Wallenstadt

Le communiqué officiel

BERNE. 19. — Le département militaire fédéral communique:

Un grave accident s'est produit, mardi après-midi à 16 heures, à l'école de tir de Wallenstadt, au cours d'un exercice de lance-mines. Alors que les hommes de l'école de tir faisaient des exercices de combat au Wallenstadtberg, un détachement de lance-mines de la compagnie d'état-major du bataillon de fusiliers de montagne 35 s'initiait à une nouvelle méthode de tir. Cet exercice avait lieu sous la forme d'une démonstration pour la compagnie (cp. fus. II/35). Au cours d'un feu de série une grenade a éclaté avant de sortir d'un tube à la suite d'une manipulation malencontreuse.

Ont été mortellement blessés par l'éclatement de l'engin: le canonnier Andreas Zeller, 1925, vacher, de Vielbringen, et le canonnier Paul Richard, 1921, ouvrier de campagne, de Wyningen. Sept soldats ont été blessés et sont soignés à l'hôpital de Wallenstadt. Ils sont tous hors de danger immédiat. La justice militaire enquête.

Les commissions des Chambres étudient les modalités de l'accord de Washington

BERNE, 20. — Les commissions des deux Chambres chargées d'examiner le message du Conseil fédéral sur l'accord de Washington, ont tenu mercredi une séance commune à laquelle ont assisté les conseillers fédéraux Petitpierre, chef du département politique, et Nobs, chef du département des finances et des douanes, ainsi que le ministre Stucki, chef de la délégation suisse, et MM. Weber, président de la direction de la Banque nationale suisse, et Reinhard, directeur de l'administration fédérale des finances.

Les premiers rapports ont été présentés par le ministre Stucki et M. Reinhard. Les deux commissions siégeront chacune de leur côté, jeudi matin.

Deux mille tonnes de pommes de terre voguent vers le bassin de la Ruhr. — BALE, 18. L'action entreprise par le Don suisse «La Suisse au secours d'un million d'enfants affamés» est en cours actuellement sous forme de 2000 tonnes de pommes de terre qui sont chargées sur des bateaux dans le port de Bâle.

La Société de navigation sur le Rhin «Schweizerische Reederei S. A.», à Bâle, prend à sa charge tous les frais de transport.

La Suisse à la foire de Barcelone. — BARCELONE, 19. (A.F.P.). La foire de Barcelone, événement économique important dans la vie de l'Espagne, a attiré un grand nombre de visiteurs dans la capitale catalane. Parmi les personnalités diplomatiques, on remarquait le ministre de Suisse à Madrid. Le principal exposant était la Suisse, qui occupait un pavillon très important et présentait une quantité de machines industrielles et de machines-outils supérieure à ce qu'on a coutume de voir dans une foire d'échantillons.

La fièvre aphteuse à notre frontière sud. — BERNE, 20. La fièvre aphteuse ayant éclaté en territoire italien voisin de notre frontière, tout trafic agricole frontalier, ainsi que toute importation de viande, peaux, laine, lait, produits laitiers, fruits, légumes, foin, paille, litière et fumier, sont interdits tout le long de la frontière comprise entre le piz Umbrail au point 2664, près du poste de douane de Viano, en passant par ceux de Punt-la-Diona et de la Motta-val-Viola.

Petites nouvelles suisses

★ L'Association suisse des maîtres boulangers-pâtissiers a tenu sa 61me assemblée générale des délégués les 17 et 18 juin 1946, à Lausanne, sous la présidence de M. Fritz Schaich, de Brougg, et en présence de 600 délégués, membres et invités.

★ Vingt-deux moutons appartenant à des agriculteurs de la région de Lavey ont péri à l'alpage de Praz-Beneu, au-dessus de Morcles, à 1400 mètres d'altitude, à la suite du froid et de la neige de la semaine dernière.

★ Le conseiller aux Etats Jules Bührer, de Schaffhouse, est décédé subitement, mercredi matin, à la suite d'une courte maladie. Le défunt qui était âgé de 53 ans, a été élu au Conseil des Etats, au printemps 1943, pour succéder à l'ingénieur Hans Käser. Il était membre du Grand Conseil schaffhousois depuis 1940. M. Bührer était directeur de la société anonyme des fonderies et aciéries de Schaffhouse.

★ La population du canton de Genève, au 31 mars 1946, était de 187,337 habitants, et celle de la ville de 136,751. Il a été enregistré en 1945, 2449 naissances et 2393 décès.

★ Le président de l'aide suisse à la Hongrie, M. Max Vischer, est parti pour Budapest, sur l'invitation du président du conseil hongrois, pour se renseigner sur les conditions qui existent là-bas.

★ Venant des Etats-Unis, M. Victor Nef, ministre de Suisse à Ottawa, qui se rend à Berne pour des consultations avec le Conseil fédéral, est arrivé mercredi à l'aéroport de Cointrin à Genève.

★ M. Benjamin Cohen, secrétaire adjoint des Nations unies, est arrivé mercredi à Genève où il restera deux jours pour examiner des questions se rapportant à l'organisation du service de publicité des Nations unies.

★ Mme Edda Ciano-Mussolini, en résidence surveillée aux îles Lipari, a intenté un procès au journal «Die Nation», paraissant à Berne. Elle reproche à «Die Nation» d'avoir publié des propos injurieux à son égard.

★ La route du Grand-Saint-Bernard est ouverte à la circulation jusqu'au col.

★ Un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de M. Camille Aubert, situé sur la commune de Chamoson. Le toit et l'étage supérieur de cet immeuble locatif ont été complètement détruits. Les dégâts sont importants. D'après les premiers résultats de l'enquête, l'incendie serait dû à un court-circuit.

5 12 26 **5 12 26**

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 19 juin, le Conseil d'Etat a nommé pour la fin de la période administrative 1945-1949 : M. André Seiler, aux fonctions de deuxième secrétaire du département de l'intérieur et M. John Vouga, aux fonctions de deuxième secrétaire du département de l'instruction publique.

Election des jurés cantonaux

Les électeurs neuchâtelois éliront, les 13 et 14 juillet, les jurés cantonaux pour une durée de 4 ans dès le 1er août prochain.

Les collectes dans le canton

Le Conseil d'Etat neuchâtelois vient de prendre un arrêté réglementant l'organisation de collectes sur tout le territoire cantonal. Toute collecte devra être désormais précédée d'une demande à l'autorité cantonale, trois mois avant son début.

LA VILLE

Les expositions du Centenaire

La commission du centenaire du Seyon était restée constituée, on le sait, aux fins de s'occuper des expositions qui doivent se dérouler dans notre ville, à l'occasion du centenaire de la république. Elle s'est réunie hier soir. Les expositions qu'elle se charge d'organiser seront principalement d'ordre historique. La galerie Léopold-Robert et la chapelle anglaise ont déjà été retenues pour 1948.

Malchance

Hier matin à 11 heures, une classe suivait la leçon de culture physique sur le terrain de sports de la Maladière. Le jeune T., âgé de 14 ans, qui s'était fracturé le bras il y a quelque temps, regardait les ébats de ses camarades. En voulant se déplacer, il glissa sur le sable, fit une chute et se fractura l'avant-bras gauche à la même place. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles où il avait été déjà en traitement pour son premier accident.

Les travaux de Champ-Bougin

Dans la nuit de mardi à mercredi, les ouvriers du service des eaux ont procédé au raccordement de la conduite d'eau principale de la rue de l'Evole avec la conduite de la future station de pompage de Champ-Bougin. Pour effectuer ce travail, il a fallu interrompre le courant d'eau et vidanger la conduite sur une certaine distance à l'aide d'une motopompe du service des eaux de la ville.

Un succès de la Société nautique de Neuchâtel

Aux régates internationales de Vevey, qui ont eu lieu dimanche, la Société nautique de Neuchâtel est sortie première dans la catégorie des «yoles de mer quatre rameurs».

Concert public

Inaugurant la saison des concerts publics, la fanfare de la Croix-Bleue, dirigée par M. Sciboz, de Colombier, a joué plusieurs œuvres de son répertoire, hier soir, au quai Osterwald.

Ce concert a été apprécié, comme il se doit, par un nombreux public.

Le Comptoir de Neuchâtel ouvre ses portes aujourd'hui

Un tour pendant les derniers préparatifs

Neuchâtel est en fête.

Depuis hier, notre ville a apporté à sa toilette les derniers soins d'une fiancée à l'aube du grand jour.

Les fils électriques des trams sont ornés des fanions qu'on n'avait plus vus depuis deux ans. Les bâtiments officiels et bien des maisons privées ont été pavoisées.

A l'intérieur des halles, les peintres badigeonnaient hier soir à grands coups les panneaux de chaque stand, les électriciens déroulaient leurs fils multiples, les jardiniers ratissaient, les menuisiers ponçaient. Le mètre, la lime, le tournevis, le crayon, la pince anglaise et le marteau remplissaient leur emploi avec un zèle qu'excitait la crainte de tous ces ouvriers de ne pas terminer leur travail à temps.

Les exposants, en manches de chemise retroussées, ouvraient d'immenses caisses, les employés, en tablier vert, laissaient s'éteindre la cigarette allumée par habitude.

— Un peu plus haut !

— Cinq centimètres encore.

— Passe-moi les crochets X.

Le contremaître prend quelques mètres de recul et, les mains sur les hanches, conclut:

— Un coup de scie encore ici, et l'écriteau sera en place.

— L'échelle ici ! Qu'on essaie le contact de la sonnerie.

Sous la chaleur qui brûle un peu les yeux parce qu'il y a beaucoup de poussière et peu d'air, une foule de maîtres d'état s'active au milieu des papiers d'emballage, de l'épicéa, des charrettes, des débris de bois et des cartons ondulés.

— Vous donneriez un coup de main ici, Messieurs, s'il vous plaît ? Juste pour mettre en place ce boiler.

Madame, en fourreau bleu, passe le plumeau, dispose un napperon sous le téléphone.

Le camionneur apporte les machines. Le directeur général vient jeter un coup d'œil. Il relève son chapeau sur l'occiput et il sourit : « Tout sera bien. »

Aux stands de dégustation, on goûte déjà l'apéritif anisé ! Encore une plante verte. Un coup de balai pour enlever les déchets, le petit char pour évacuer le matériel supplémentaire.

Ce matin, ce sont encore des ouvriers en salopettes, en combinaisons kaki ou vertes, en blouses blanches ou grises.

Mais cet après-midi, à quatorze heures exactement, le Comptoir s'ouvrira gaiment.

Une autre paire de manches, soyez-en sûr, au propre et au figuré. Des messieurs en habit, des dames en toilette assisteront à 15 heures à l'inauguration officielle. Ils parcourront les ruelles, s'arrêteront devant les preuves d'originalité, de minutie et de florissante activité que résume une seule expression: la belle ouvrage de chez nous.

Le Comptoir de Neuchâtel s'ouvre ! Bonne chance pour ses douze ans !

A. R.

VIGNOBLE

ROCHEFORT

Nos gymnastes se distinguent dans une course-relais

(c) La jeune société de gymnastique de notre localité, fondée il y a trois ans et demi à peine, fait montre d'une activité remarquable. Elle n'a manqué jusqu'ici aucune manifestation gymnique organisée dans le canton, et les jeunes gens qui la forment sont d'autant plus à féliciter qu'ils n'ont pas la possibilité de sélectionner (vu leur nombre restreint) les participants aux différents concours. D'autre part, ils sont loin d'avoir à leur disposition le nécessaire pour un entraînement convenable.

Après s'être classés fort honorablement au «Tour de Corcelles» et au «Tour de ville» cette année, les gymnastes de Rochefort viennent encore de gagner deux gobelets, dimanche, à la course-relais du Val-de-Travers en se classant deuxième respectivement dans deux catégories : soit comme équipe «actifs invités» et comme équipe «I. P.». Ces garçons s'entraînent ferme actuellement pour aller défendre leurs couleurs à la prochaine fête cantonale de gymnastique à la Chaux-de-Fonds.

SAINT-BLAISE

Travaux sur la voie du tramway

(c) Depuis quelque temps, la Compagnie des tramways de Neuchâtel effectue d'importants travaux sur la ligne de Saint-Blaise, sur le territoire de notre commune, spécialement à l'avenue Bachelin. Des fouilles ont été faites. Elles ont nécessité la fermeture de la circulation sur la route de la Directe qui mène à la gare de la B. N.

Ces travaux sont destinés à exhausser la voie qui se trouve par trop en contre-bas de la chaussée.

CORTAILLOD

Courses scolaires

(c) La commission scolaire de Cortaillod a décidé de commémorer le retour à la paix par une course scolaire en autocar pour tous les élèves de ses écoles.

Deux courses cependant sont projetées: l'une pour nos trois classes inférieures a pris comme but: Cerlier, Morat, Avenches et Payerne, avec retour par Estavayer et Yverdon; l'autre, pour les trois classes de nos plus grands élèves, a comme objectif Fribourg, Gruyères, lac de Montsalvan et Charmey, puis retour par Payerne, Estavayer et Yverdon avec les trois classes inférieures. Une collation sera servie à Payerne.

Ces courses ont été fixées au mardi 2 juillet, et fait remarquable, leur participation sera complètement gratuite pour notre gent écolière et le corps enseignant. Espérons que le beau temps mettra sa grâce sur ces beaux projets.

PESEUX

Avec les pupilles

On nous écrit :

Samedi 15 juin, au cours d'une soirée organisée par la section locale de la S. F. G., eut lieu la remise d'un fanion à nos pupilles. Depuis quelques années déjà, nos jeunes gymnastes désiraient un emblème, leur section étant une des seules du canton à n'en pas posséder. Grâce à la générosité de la population subiéreuse, ce désir est devenu une réalité et c'est pour remercier les donateurs que nos garçons organisèrent une soirée publique et gratuite au cours de laquelle un public que l'on eût désiré plus nombreux put voir sur scène, préliminaires, exercices de courage, exercices aux engins et ballets fort bien exécutés.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

† Frédéric Thiébaud

On annonce le décès, dans sa 76me année, de M. Frédéric Thiébaud, ancien directeur de l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Les 30 années d'enseignement du professeur Louis Loup

(c) Mercredi après-midi a eu lieu, à la grande salle du Musée, une cérémonie destinée à marquer les 30 années d'enseignement que vient d'accomplir à Fleurier M. Louis Loup, professeur de dessin à l'Ecole secondaire et normale et aux cours professionnels.

A cette manifestation assistaient le bureau de la commission scolaire, les collègues de M. Loup, les élèves des classes secondaires et normales et des élèves des cours professionnels.

Plusieurs allocutions furent prononcées à cette occasion. D'abord par M. Maurice Montandon, président de la commission scolaire, puis par M. Henri Robert, directeur de l'Ecole secondaire et normale et par M. William Gindrat, professeur.

Le jubilaire remercia les orateurs et évoqua des souvenirs. Nommé le 1er mai 1916 par un jury dans lequel siégeait le peintre L'Eplattenier, récemment décédé, M. Loup succéda, en qualité de professeur de dessin, à M. François Jaques. Avant de venir à Fleurier, il collabora avec M. Frank Thomas, à Genève, puis, durant deux ans, enseigna à Grandchamp. A trois reprises, il eut l'honneur de représenter le département cantonal de l'instruction publique dans des congrès qui se tinrent, pendant l'entre-deux-guerres à Paris, à Prague et à Bruxelles.

La cérémonie d'hier fut rehaussée de plusieurs chants des élèves, dirigés par Mlle Alice Ammann, professeur, et d'un morceau de violoncelle joué par le professeur Edouard Simond.

Enfin, un élève lut une adresse à l'intention de M. Loup auquel il fut remis une assiette en étain dédicacée aux armes de la commune et un livre au nom des professeurs et élèves de l'Ecole secondaire et normale.

VALLÉE DE LA BROYE

SEIGNEUX

Un domestique de campagne tué par un attelage

Un dramatique accident, aussi rapide qu'inattendu, s'est produit mardi matin vers 8 heures, dans le village de Seigneux.

Un domestique de campagne, M. Henri Tenthorey, voulut se jeter à la tête d'un attelage emballé. Il fut brutalement heurté par la flèche du véhicule qui l'atteignit sous le menton. Il demeura inanimé.

Un médecin de la région, immédiatement appelé, lui prodigua les soins nécessaires, mais quelque deux heures plus tard, M. Henri Tenthorey succombait à une hémorragie interne. Le juge informateur de l'arrondissement Payerne-Avenches a chargé la gendarmerie de procéder aux constatations d'usage.

Cet accident a produit une vive émotion au village.

PAYERNE

Collision de véhicules à moteur

M. et Mme Pillonel rentraient en automobile de Fribourg à Estavayer-le-Lac où ils habitent, lorsqu'ils croisèrent un camion entre Payerne et Cugy. La machine ayant dérapé échappa au contrôle de son conducteur et alla butter contre un arbre. Les deux occupants furent blessés au visage et reçurent des soins à l'infirmerie de Payerne.

La voiture a subi des dégâts importants.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

La Fête-Dieu

(c) Estavayer fête aujourd'hui la cérémonie toujours grandiose de la Fête-Dieu. Cette fête fut instituée voici six cents ans. Chaque année les Staviacois parent leur petite ville des plus belles fleurs de la saison. La pluie elle-même n'arrête pas leur ardeur, et les reposoirs sont chaque année de toute beauté.

CHEYRES

Le pays des cerises

(c) La récolte des cerises bat son plein. Le mauvais temps gêne passablement la cueillette. Dimanche dernier, Cheyres eut sa traditionnelle fête des cerises. Malgré la pluie ce fut la cohue, et le bal connut son succès habituel.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD

A la commission d'éducation religieuse

(sp) M. J.-D. Perret, de Neuchâtel, ayant donné sa démission de membre de la Commission d'éducation religieuse de l'Eglise réformée, il a été remplacé par M. André Aeschlimann, de Chézard.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Madame Henri Mauerhofer, à Neuchâtel ;
Madame Petitpierre-Mauerhofer, à Neuchâtel, et sa fille,
Mademoiselle Françoise Petitpierre, à Lausanne ;
Mademoiselle Marguerite Mauerhofer, à Zurich ;
Madame Olga Mauerhofer-Rœthlisberger, ses enfants et petits-enfants, à Berthoud, Berne et Cham ;
Monsieur et Madame Max Fankhauser, à Goldbach (Emmental);
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Rose-Henriette Mauerhofer

leur chère belle-fille, sœur, tante, nièce, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection après de longues années de souffrances.

Neuchâtel, le 19 juin 1946.
(Evole 7)

L'incinération, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, vendredi 21 juin, à 15 heures. Culte au Crématoire.

On ne touchera pas
Prière de ne pas faire de visites
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Au revoir chère maman et grand-man, tes souffrances sont finies.

Madame et Monsieur René Schmoll-Thonney et leur petit José, à Saint-Martin ;
Monsieur Eugène Thonney et ses enfants, à Renens, Carrouge-sur-Moudon et Cortaillod ;
Madame et Monsieur Roger Huguenin-Thonney, à Cortaillod,
ainsi que les familles Gander et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, grand-maman et parente,

Madame

veuve Marie-Louise THONNEY

née GANDER

que Dieu a rappelée à Lui mardi 18 juin, dans sa 79me année, après une longue maladie supportée avec vaillance.

Saint-Martin, le 18 juin 1946.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. Matth. XI, 28.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 21 juin, à 14 h. 30, à Saint-Martin (Val-de-Ruz).

Culte pour la famille, à 14 heures, au domicile mortuaire, à Saint-Martin.

Suivant le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Jacques Wertheimer ;
Monsieur et Madame André Wertheimer-Borel et leur fils ;
Monsieur et Madame René Wertheimer-Comte et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et maman,

Madame

Rosalie WERTHEIMER

survenu le 19 juin 1946, à l'hôpital des Cadolles, dans sa 70me année.

L'ensevelissement aura lieu le 21 juin, à 13 heures, dans la plus stricte intimité.

Neuchâtel, le 19 juin 1946.

Domicile mortuaire : Balance 4.

Ni fleurs ni couronnes

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations
Couronnes Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

LES SPORTS

Nos «espoirs» à l'entraînement à Neuchâtel

Racing-Strasbourg bat Suisse B 4 à 2

En France, Racing Strasbourg est sauf erreur placé au neuvième rang du championnat. Cela veut tout dire. Cela veut dire que des joueurs pour la plupart moyens dans leur pays ont donné une leçon de football à ceux que nous considérons en Suisse comme de sérieux espoirs. Cela confirme ce que je disais ici même l'année passée après les succès de notre équipe nationale : nous avons en Suisse une élite d'une quinzaine de joueurs capables de former une très forte équipe, mais qu'un ou deux de ces joueurs viennent à manquer et cette même équipe est dépréciée de moitié pour la simple raison qu'il n'y a personne pour les remplacer. Nos défaites à Londres et à Glasgow l'ont prouvé : l'indisposition de Bickel et de Friedländer a dérouté l'équipe suisse.

Revenons-en à la partie jouée hier soir au stade. Un seul de nos représentants a prouvé sa classe internationale, c'est le petit Fatton qui a très bien fait ce qu'on lui donnait à faire. Il a en particulier marqué un but de toute beauté en envoyant dans la foulée un shot inarrêtable. Au but, Ruesch a commis quelques graves erreurs tout en réussissant d'autre part quelques parades très spectaculaires. En arrière, seul Seiler a donné satisfaction; en première mi-temps, Leist, de Derendingen, nous a prouvé qu'il n'avait rien à faire dans cette galère. Assez habile dans l'interception, le demi Maurer s'est montré imprécis dans la distribution. Au centre de la ligne médiane, Strehl, de Schaffhouse, a réussi de belles choses au début, mais son rendement est allé en diminuant; il n'a pas encore le gabarit pour tenir ce poste dans le système du «verrou» qui exige d'un demi-centre des efforts gigantesques que seuls un Andreoli ou un Vernati du temps de sa gloire peuvent accomplir. Bocquet a trop délaissé son ailier et cela s'est particulièrement fait sentir en seconde mi-temps. En avant, à part Fatton déjà cité, c'est Canetti, de Locarno, qui s'est senti le plus à l'aise. Neury ne manque pas de fougue et de vitesse, mais son jeu n'est pas assez réfléchi. Nous lui avons préféré Lanz qui a pris sa place en fin de partie. Les inters Oberer et Maillard ont manqué de clarté ; ils ont fourni un gros travail malheureusement peu productif. Ce qui a surtout fait défaut chez nos joueurs, c'est la vitesse, l'esprit d'à-propos et le démarquage. Dans ce domaine, les Français leur ont donné une superbe leçon.

Strasbourg est une équipe athlétique, très homogène, pratiquant un football viril et dépouillé de toute fioriture. Le centre-demi Mattéo est le pivot de la défense et c'est un remarquable joueur qui possède une sûreté splendide dans ses dégagements. En avant, le point fort est l'intérieur droit, l'international Oscar Heisserer, qui a fourni hier une partie de grande classe. Il sait se démarquer constamment et distribue ses balles à merveille ; il ne manque par ailleurs pas une occasion de tirer au but et ses shots sont d'une violence et d'une précision rares. Le public a souvent manifesté contre la façon trop dure de jouer des Français. C'était une erreur à mon sens, erreur qui relève d'une conception différente du football, sport qui est considéré en France, ainsi qu'en Angleterre, comme essentiellement viril où les moyens physiques des joueurs sont mis à plus forte contribution que chez nous. L'arbitre, M. Sandoz, de Lausanne, a voulu faire sienne cette conception en se montrant large dans l'estimation des fautes. Il l'a fait avec un bonheur assez mélangé.

En juillet, notre équipe nationale se rendra en Suède où nos amis nordiques espèrent prendre une revanche de leur sévère défaite de Genève. l'automne passé. Je me contenterai de souhaiter que tous les titulaires de l'équipe nationale puissent entreprendre le déplacement, car les espoirs que nous avons vus évoluer hier sont des espoirs à longue échéance. Ils ont reçu une leçon salutaire qui ne leur sera pas inutile. C'est d'ailleurs là la raison primordiale de ces matches que notre commission technique a raison de mettre sur pied en les décentralisant comme c'était le cas hier soir. La sélection suisse a joué dans la formation suivante : Ruesch; Leist (Fluhmann), Seiler ; Maurer, Strehl, Bocquet; Neury (Lanz), Oberer, Canetti, Maillard II, Fatton.

E. W.

LA VIE RELIGIEUSE

A la Caisse de retraite des pasteurs

(sp) La Caisse de retraite et d'invalidité des pasteurs, de leurs veuves et de leurs orphelins — instituée lors de la dernière séance du synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Neuchâtel — sera gérée par un conseil de direction composé de MM. André Buttikofer, Henri Favre, du Locle, Charles Hotz, Jean Humbert et Pierre Soguel, de Neuchâtel, Hermann Suter, de la Chaux-de-Fonds, et les pasteurs Jehan Borel, de Travers, Paul Primault, de la Chaux-de-Fonds, et Paul Siron, de Saint-Blaise.

A ce nouveau rouage administratif ont été adjoints un conseiller technique, M. Pierre Rieben, à Peseux, et un gérant, M. Etienne Perret, à Neuchâtel.

Action sociale

(sp) MM. Georges Mermod, de Neuchâtel, et Jean Simon, du Locle, viennent d'être appelés à faire partie de la commission d'études et d'action sociale de l'Eglise réformée neuchâteloise.

Le sanatorium neuchâtelois de Leysin a fêté son vingt-cinquième anniversaire

On nous écrit :

Fièrement campée sur son roc, dans le cadre d'un panorama grandiose, la Maison de Beau-Site vient de fêter les 8 et 9 juin son 25me anniversaire.

Fête modeste, mais combien touchante, émouvante même, par l'extraordinaire ambiance faite de l'affection et de la reconnaissance des autorités et des malades envers le Dr Rossel, le «papa Geo» des malades.

Le samedi soir, toute la grande famille de Beau-Site s'est réunie dans la salle à manger transformée en salle de spectacle. Ballets et danses se succédèrent à la grande joie de ceux qu'on a appelés les «Captifs», à tort du reste, car si le sanatorium a des barrières, les promenades des limites et la cure... son coup de grelot, le champ de bataille pour la guérison s'étend des Dents du Midi au Pic Chaussy, amphithéâtre cyclopéen où l'imagination, la joie et la douleur, jouant avec l'infini, font appel aux ressources insoupçonnées de l'âme d'un corps malade qui a accepté la bagarre et qui fait le vide devant la maladie en s'alliant à la nature.

Il appartenait ensuite aux docteurs Houriet et Claude de Montmollin de présenter «Rétrospective», tant attendue, suite de clichés photographiques de la vie du «sana», commentés avec finesse, avec humour, avec beaucoup d'esprit. Que de souvenirs déjà !

~~~

Au dîner du lendemain, la partie officielle de la fête se déroula conformément à l'usage et aux traditions de Beau-Site, car Beau-Site, comme l'immuable Angleterre, possède son code de l'honneur.

Après que fut donnée lecture d'une adresse de vœux et de félicitations du gouvernement neuchâtelois, le conseiller d'Etat Edgar Renaud, président du comité de direction, précisa en termes élogieux tout ce que la lutte antituberculeuse dans le canton de Neuchâtel doit au Dr Rossel qui, depuis 25 ans, avec bonté, ténacité, avec foi dans la guérison et sa science renommée, arrache à la «tutu» une jeunesse qui veut vivre.

M. Auguste Leuba, trésorier, ne ménagea pas son esprit pour donner à la comptabilité des 25 ans, qu'il refit avec beaucoup d'humour, l'aspect d'un menu pantagruélique !

Après les remerciements des malades, et la lecture de nombreux télégrammes d'amis et anciens malades de Beau-Site, «Papa Geo», notre cher docteur, avec cette voix qui sait faire taire l'angoisse, qui sait ranimer le courage défaillant, qui sait faire accepter le sinistre bistouri, nous conduisit à travers l'histoire de Beau-Site, histoire mouvementée, avec une seule méthode : l'affection pour le malade, la foi, la patience et la technique d'une science qui fait honneur au Pays de Neuchâtel.

Les marches, à l'allure martiale, des Xme, XXme et XXVme anniversaires, composées par M. Baud, le distingué économe du «sana», et chantées avec entrain par un chœur de malades, donnèrent à cette fête ce souffle d'espérance, cette volonté de poursuivre une lutte qui ne connaît pas de trêve.

E. M.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 juin. **Température :** Moyenne: 16.8; min : 12.6; max.: 22.7. **Baromètre :** Moyenne: 721.4. **Eau tombée :** 0.3. **Vent dominant:** Direction: ouest-nord-ouest; force: fort depuis 15 h. **Etat du ciel:** ciel variable, un peu de pluie pendant la nuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

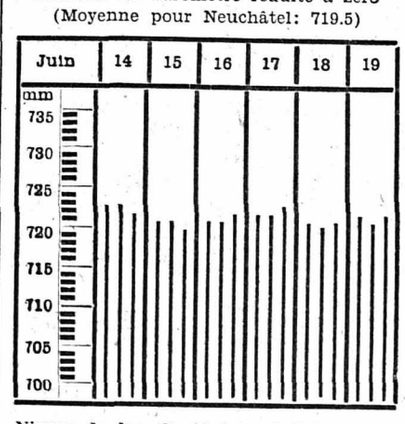

Niveau du lac, du 18 juin, à 7 h.: 430.27
Niveau du lac, du 19 juin, à 7 h. : 430.29

Prévisions du temps: Ciel variable. Dans le Jura en général très nuageux, averses. Légère baisse de la température en altitude.

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~